



NIGER

QUESTIONS GENERALES

Avril 2023

Ce document sur le Niger a été rédigé par une équipe des services du Fonds monétaire international comme document de référence pour les consultations périodiques avec le pays membre. Il repose sur les informations disponibles au moment où il a été achevé, le 6 décembre 2022.

Le présent document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington



NIGER

QUESTIONS GÉNÉRALES

6 décembre 2022

Approuvé par
le département
Afrique

Établi par Jean-Marc Atsebi (département Afrique), Diogo Baptista (département des études), Yoro Diallo (département Afrique), Paola Ganum (département Afrique), Diego Gomes (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), Arsène Kaho (département Afrique), Tomohide Mineyama (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), Rasmene Ouedraogo (département Afrique) et Can Sever (département Afrique). Canghao Chen (département Afrique) a fourni une assistance de recherche et Joanna Delcambre (département Afrique), un appui éditorial.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
L'EFFICACITÉ DES DÉPENSES SOCIALES AU NIGER	8
A. Tour d'horizon des indicateurs sociaux du Niger et des priorités des autorités	8
B. Éducation : résultats et efficacité des dépenses	9
C. Santé : résultats et efficacité des dépenses	12
D. Tour d'horizon des programmes de protection sociale au Niger	14
E. Profil, impact et efficacité de la protection sociale et du travail	16
F. Efficacité du ciblage des programmes sociaux	24
G. Conclusions et recommandations sur l'action à mener	26
GRAPHIQUES	
1. Éducation : dépenses et indicateurs, 2001-18 et année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles	10
2. Frontière d'efficacité dans l'enseignement primaire et secondaire, année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles	12
3. Santé : dépenses et indicateurs, 2001-18 et année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles	13

4. Santé : dépenses et frontière d'efficiencia, année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles _____	14
5. Total des dépenses d'aide sociale (en pourcentage du PIB), année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles _____	17
6. Couverture PST (en pourcentage), année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles _____	18
7. Adéquation des prestations PST (en pourcentage), année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles _____	19
8. Incidence des bénéficiaires et des prestations PST (en %), année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles _____	21
9. Impact et efficacité de la PST (en %), année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles _____	23
 Bibliographie _____	 29

ANNEXE

1. Tableaux de régressions _____	30
----------------------------------	----

LES GAINS MACROECONOMIQUES LIES A LA REDUCTION DES ECARTS

D'EDUCATION ENTRE LES GENRES AU NIGER _____ 33

A. Introduction _____	33
B. Faits Stylisés _____	34
C. Gains macroéconomiques de la réduction des écarts entre les sexes dans l'éducation _____	38
D. Recommandations _____	41

GRAPHIQUES

1. Indice de développement du genre (2021) _____	35
2. Indicateurs d'éducation et d'emploi (2021 ou le plus récent) _____	36
3. Tendance d'IDG et d'éducation _____	37
4. Écarts entre les sexes en nombre d'années d'études _____	38
5. Résultats des simulations _____	39

TABLEAU

1. Indicateurs projetés sur le genre dans le PDES 2022-26 _____	34
---	----

Bibliographie _____	44
---------------------	----

INCLUSION FINANCIÈRE AU NIGER : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS _____ 45

A. Le Niger par rapport à ses pairs régionaux _____	45
B. Défis à l'inclusion financière au Niger _____	51

C. Politiques visant à favoriser l'inclusion financière au Niger	56
--	----

ENCADRÉS

1. Concepts	46
2. Mesures prises par la BCEAO pour favoriser l'inclusion financière durant la pandémie	50

GRAPHIQUES

1. L'utilisation des services financiers	48
2. Les points de services	49
3. Secteur bancaire et IMF	50
4. Raison du manque d'accès au crédit en 2018-19	51
5. Taux d'alphabétisation des adultes	52
6. Population rurale	52
7. Facteur d'exclusion financière	53
8. Secteur informel	54
9. Développement des services bancaires mobiles et infrastructure de soutien	55

Bibliographie	59
---------------	----

LES EFFETS DES CHOCS CAUSÉS PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CONFLITS SUR LE BIEN-ÊTRE DES MÉNAGES

A. Généralités	60
B. Faits stylisés concernant les chocs subis par le Niger	62
C. Estimation des effets des chocs sur le bien-être	68
D. Politiques visant à renforcer la résilience et à assurer des moyens de subsistance	73

ENCADRÉ

1. Stratégies des autorités face au changement climatique	76
---	----

GRAPHIQUES

1. Indicateurs socio-économiques	61
2. Importance du secteur agricole dans l'économie	62
3. Niveau annuel cumulé des précipitations par saison sur la période 1901-2020	63
4. Variation annuelle de température et de précipitations dans l'ensemble des départements sur la période 1901-2020	64
5. Fréquence et conséquences des catastrophes naturelles dans les pays du Sahel, 2002-21	64
6. Nombre de conflits par type et total de morts en résultant, 2010-22	65
7. Evolution de l'emplacement géographique des conflits	66
8. Disponibilité des ressources naturelles sur la période 1960-2020	67
9. Nombre total des déplacements internes	67

10. Estimations des effets des chocs causés par le changement climatique et les conflits sur les indicateurs du bien-être des ménages _____	71
11. La distribution de l'AAWI révèle le faible niveau du capital agricole _____	73
12. Accès aux fonds concessionnels internationaux pour le climat _____	75
13. Coût de la contribution déterminée au niveau national, 2021-30 (milliards de dollars EU) _____	76

TABLEAUX

1. Variation cumulée des conditions climatiques sur la période 1901-2020 _____	63
2. Résultats de référence des régressions _____	70
3. Impact des chocs causés par le changement climatique et les conflits sur la probabilité d'échec scolaire _____	72
4. La diversification des sources de revenu atténue les effets négatifs des chocs _____	73
Bibliographie _____	77

ANNEXE

1. Statistiques descriptives des variables _____	78
--	----

EFFETS ÉCONOMIQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'INSÉCURITÉ

ALIMENTAIRE AU NIGER _____	79
A. Généralités _____	79
B. Méthodologie et simulations _____	81
C. Recommandations sur l'action à mener _____	86
D. Une brève description du modèle _____	88

GRAPHIQUES

1. Indicateurs de malnutrition, 2021 (En pourcentage du total des enfants âgés de moins de 5 ans) _____	80
2. Modèle macroéconomique multisectoriel spatial _____	80
3. Effets d'une baisse de 25 % de la production agricole _____	83
4. Transferts monétaires par opposition aux subventions d'engrais _____	85
5. Libéralisation des échanges par opposition à une mobilité interne à faible coût _____	86

FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS AU NIGER _____ 96

A. Introduction _____	97
B. Faits stylisés _____	98
C. Analyse empirique : quels sont les déterminants de la diversification et de la qualité des exportations? Une approche économétrique _____	102
D. Conséquences en matière de politiques à suivre _____	109

GRAPHIQUES

1. Composition des exportations de biens _____	98
2. Diversification des exportations _____	98
3. Ratio exportations/PIB _____	99
4. Quelques indicateurs des politiques horizontales _____	101

TABLEAUX

1. Dix premières destinations des exportations _____	98
2. Déterminants de la diversification des exportations _____	104
3. Déterminants de la qualité des exportations _____	108

Bibliographie _____	112
---------------------	-----

ANNEXES

I. Liste de pays _____	113
II. Sources de données _____	114
III. Statistiques descriptives _____	115

INTRODUCTION

- 1. Ce document, de la série des questions générales, a pour objet de fournir une base analytique aux recommandations formulées sur l'action à mener dans le cadre des consultations de 2022 au titre de l'article IV avec le Niger.** Les divers chapitres traitent des principaux défis à relever pour le développement du pays et contribuent à la réflexion sur les politiques à suivre pour renforcer la résilience et remédier à la fragilité.
- 2. Le premier chapitre contient une évaluation de l'efficacité des dépenses sociales.** Il ressort de cette évaluation que les programmes sociaux ne sont généralement pas bien ciblés et que le champ qu'ils recouvrent comporte d'importantes lacunes. Par conséquent, le Niger aurait intérêt à abandonner le système des subventions non ciblées (par exemple, distribution de nourriture et d'engrais à prix modérés) en faveur d'un système de filets sociaux ciblés.
- 3. Le deuxième chapitre explore l'état de l'égalité des sexes et présente une estimation des gains macroéconomiques à tirer de la réduction des écarts en matière d'éducation.** Sur la base d'un modèle d'équilibre général aux fondements microéconomiques, l'analyse montre que le Niger s'est rapproché de son objectif, qui est un niveau d'instruction plus élevé pour les filles, mais est encore en retard sur les autres pays de la région. Les simulations opérées laissent penser que l'élimination de l'écart entre les sexes en matière d'éducation accroîtrait le PIB à long terme de 11 %.
- 4. Le troisième chapitre traite de la question de l'inclusion financière.** Le Niger se place derrière les autres pays de l'UEMOA au regard de l'accès et du recours aux services financiers. Parmi les domaines auxquels il faut accorder une haute priorité pour renforcer l'inclusion financière figure la réalisation d'efforts visant à remédier au faible niveau d'éducation financière, à promouvoir la numérisation (notamment par une concurrence accrue dans le secteur des télécommunications) et à régler la question du secteur informel.
- 5. Le quatrième chapitre porte sur les effets des chocs causés par le changement climatique et les conflits sur le bien-être des ménages.** Les résultats d'une analyse fondée sur les données d'une enquête auprès des ménages montrent que, lorsque le niveau des précipitations baisse d'un écart type, le revenu par habitant recule de 11 %. En outre, lorsque le nombre des décès liés aux conflits augmente de 10 %, le revenu agricole et la valeur de la production baissent de 10 et 8 % respectivement.
- 6. Le cinquième chapitre traite des effets économiques du changement climatique et de l'insécurité alimentaire.** Les simulations d'un modèle d'équilibre général indiquent que les transferts monétaires semblent mieux réussir que les subventions d'engrais à préserver le bien-être des ménages, notamment leur situation nutritionnelle. Les résultats font ressortir la nécessité de mettre sur pied un meilleur système national coordonné de filets sociaux et de réformer les dispositifs de subvention d'engrais agricoles pour améliorer leur ciblage, leur efficacité et leur viabilité.

7. Enfin, le sixième chapitre passe en revue les politiques horizontales visant à promouvoir la diversification des exportations. Les résultats empiriques des régressions sur données de panel indiquent que les réformes visant à renforcer le capital humain et la qualité des infrastructures, à promouvoir la numérisation, à supprimer les obstacles au commerce et à améliorer la gouvernance sont susceptibles de fournir les gains les plus importants en matière de diversification au Niger.

L'EFFICACITÉ DES DÉPENSES SOCIALES AU NIGER¹

Le Niger est confronté à des défis de taille sur le plan du développement en dépit de la croissance économique robuste de ces dix dernières années. Le niveau de pauvreté reste élevé et une grande partie de la population souffre d'insécurité alimentaire. Le Niger a en outre du retard dans le domaine de l'éducation et de la santé, sous l'effet des pressions de la dynamique démographique sur les systèmes correspondants. Des tendances de l'inefficacité des dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale peuvent s'observer. Les programmes ne sont généralement pas bien ciblés et le champ qu'ils recouvrent comporte des lacunes. Pour améliorer le niveau de vie des Nigériens ainsi que les systèmes d'éducation et de santé, l'un des objectifs prioritaires des autorités, il faudrait non seulement augmenter les dépenses d'éducation, de santé et de protection sociale, mais aussi renforcer les programmes de protection sociale en les ciblant mieux, favoriser l'éducation des filles et cesser de recourir aux subventions générales.

A. Tour d'horizon des indicateurs sociaux du Niger et des priorités des autorités

1. Le Niger reste confronté à des défis de taille en matière de développement et les récentes améliorations ont été neutralisées par la croissance de la population. Le PIB par habitant demeure au-dessous de son niveau de 1980, et le pays reste parmi les plus pauvres du monde. L'indice de développement humain place le Niger au 189^{ème} rang sur 191 pays. Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans reste élevé, à 78 pour 1000 naissances vivantes, et l'espérance de vie à la naissance est de 63 ans. À 41,4 % en 2021, l'incidence de la pauvreté est élevée. En effet, environ 10 millions de Nigériens vivent au-dessous du seuil de pauvreté national — dont les deux tiers résident dans trois régions : Zinder, Maradi et Dosso. La croissance rapide de la population (plus de 3 % par an) soumet les dépenses sociales à des pressions importantes, et le haut niveau des taux de fécondité nuit à l'autonomisation des femmes.

2. Conscient de ces défis, le Niger est résolu à accroître et préserver les dépenses sociales pour apporter un soutien à la population pauvre et vulnérable. En ce qui concerne l'éducation, les autorités sont déterminées à augmenter la quantité des services d'éducation et à en améliorer la qualité en faisant construire des infrastructures d'éducation, en particulier des salles de classe faites à l'aide de matériaux durables, ainsi que des établissements scolaires résidentiels pour filles, et en révisant le processus de recrutement et les perspectives de carrière des enseignants pour attirer des enseignants qualifiés. S'agissant de la protection sociale, les autorités voudraient étendre la couverture des programmes sociaux, en particulier à la population très vulnérable, avec pour autre objectif de réduire l'inégalité entre les sexes. Elles prennent en outre des mesures pour améliorer le ciblage des programmes sociaux en créant un registre social unifié.

¹ Section établie par Jean-Marc Atsebi (FAD) et Paola Ganum (AFR). Nous sommes reconnaissants à Maliki Amadou, Pantaleo Creti, Paolo Di Lorenzo, Patrick Hoang-Vu Eozenou, Thi Minh et à Snjezana Plevko, ainsi qu'aux autorités pour leurs précieuses observations et suggestions.

3. Le FMI soutient les autorités dans leurs efforts. L'un des objectifs du programme est d'accroître l'efficacité des dépenses publiques, en particulier des dépenses sociales et des dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté. En effet, le programme prévoit un plancher, inscrit au budget, pour les dépenses sociales. Il met en outre fortement l'accent sur la mobilisation de recettes, la qualité des dépenses et la révision des priorités de dépenses en vue de la création de l'espace budgétaire nécessaire pour accroître les dépenses prioritaires d'éducation, de santé et de protection sociale et pour améliorer leur efficacité

4. Le principal objectif de ce document est de donner une vue d'ensemble des dépenses sociales et d'en évaluer l'efficacité. Les sections B et C présentent les résultats du Niger en matière d'éducation et de santé, comparés à ceux de ses pairs, et traitent des tendances et de l'efficacité des dépenses d'éducation et de santé. La section D offre un tour d'horizon des programmes sociaux existant au Niger. La section E fournit une comparaison des programmes sociaux du Niger avec ceux de ses pairs et décrit leur champ d'application, leur adéquation et leur ciblage, ainsi que leurs effets sur la pauvreté et l'inégalité. La section F contient une évaluation plus détaillée de l'efficacité du ciblage des programmes sociaux, établie sur la base des données de l'enquête de 2018/19 auprès des ménages. La section F présente les conclusions tirées de cette étude et quelques recommandations sur l'action à mener.

B. Éducation : résultats et efficacité des dépenses

5. L'analyse présentée dans cette section et dans la section suivante est faite à l'aide de l'Outil d'évaluation des dépenses (EAT) du Département des finances publiques (FAD). Cet outil est axé sur le niveau, la composition et les résultats des dépenses dans divers domaines recouvrant la masse salariale, les investissements, les subventions énergétiques, la santé, l'éducation et la protection sociale. Il fournit des comparaisons par rapport à des points de référence (régions et groupes de revenu). Il se fonde sur divers ensembles de données, dont la base de données (ASPIRE) de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé, des Perspectives de l'économie mondiale et des indicateurs des pensions du FMI. L'ensemble des données recouvre des indicateurs compris dans l'intervalle allant de 2000 à 2018-19, période à laquelle se rapporte la dernière valeur disponible (quoique celle-ci varie grandement d'un pays à l'autre)².

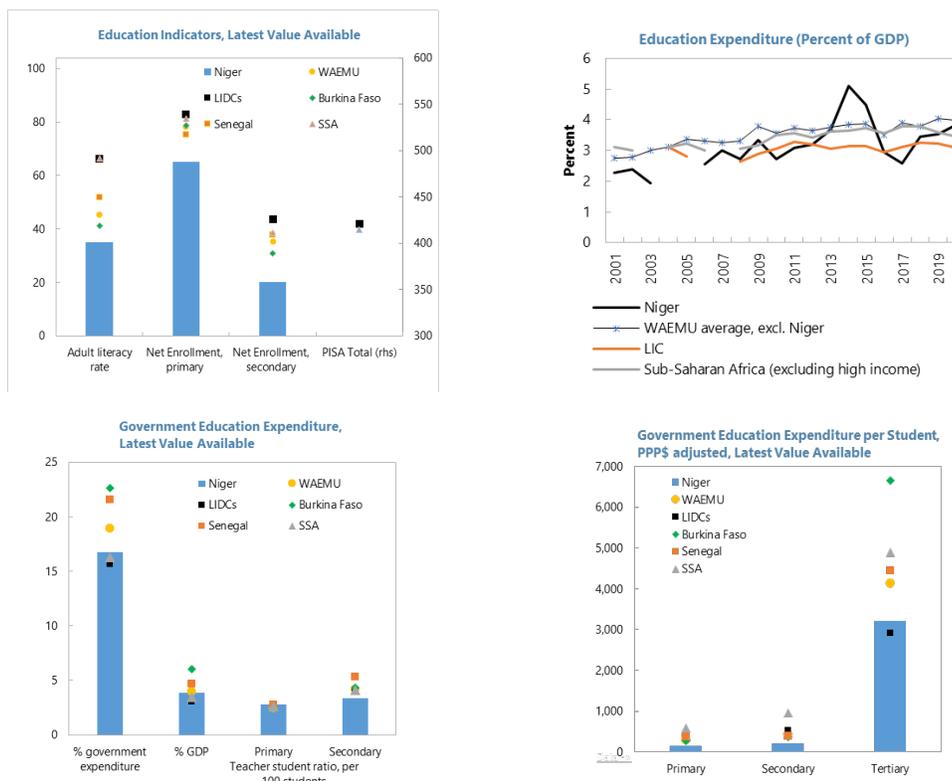
6. Le Niger est en retard sur ses pairs dans le domaine de l'éducation. Le taux d'alphabétisation des adultes est de 35 % (c'est-à-dire que 6,5 adultes sur 10 sont illettrés), contre 45 % pour l'UEMOA et 66,4 % pour l'Afrique subsaharienne (AfSS) et les pays en développement à faible revenu (PDFR) (graphique 1). Les taux de scolarisation nets dans l'enseignement primaire et secondaire se situent à 65,1 % et 20,1 %, respectivement, eux aussi très loin de leurs niveaux dans les pays pairs, et ces résultats sont pires pour les filles.

² Cependant, cette période ne recouvre pas la pandémie de COVID-19, qui a sensiblement influé sur les dépenses publiques et les indicateurs socio-économiques. D'après la Banque mondiale (2021), le ralentissement de la croissance dû à la pandémie de COVID-19 a accru de 270.000 le nombre de personnes en état de pauvreté au Niger.

7. Bien que la part des dépenses d'éducation en pourcentage du PIB au Niger soit à peu près au même niveau que dans les pays pairs, les dépenses d'éducation par étudiant sont beaucoup moins élevées que dans ces derniers pour tous les cycles d'éducation (graphique 1).

Après s'être accrues au cours des années 2000, les dépenses d'éducation ont baissé, se situant à 3,8 % du PIB en 2020, niveau supérieur à la moyenne pour les pays d'AfSS, mais légèrement inférieur à celle pour l'UEMOA (qui est de 4 % du PIB). Cependant, les dépenses par étudiant dans l'enseignement primaire et secondaire représentent moins de la moitié de celles des pays de l'AfSS et des PDFR, et le ratio enseignants/étudiants est plus faible que chez les pairs. Cela montre la difficulté pour le pays à assurer que les dépenses d'éducation progressent au même rythme que la croissance démographique. La comparaison des dépenses par cycle d'éducation (dernier graphique à droite) révèle que les dépenses par étudiant dans l'enseignement supérieur sont beaucoup plus élevées que dans les autres cycles.

Graphique 1. Niger - Éducation : dépenses et indicateurs, 2001-18 et année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles

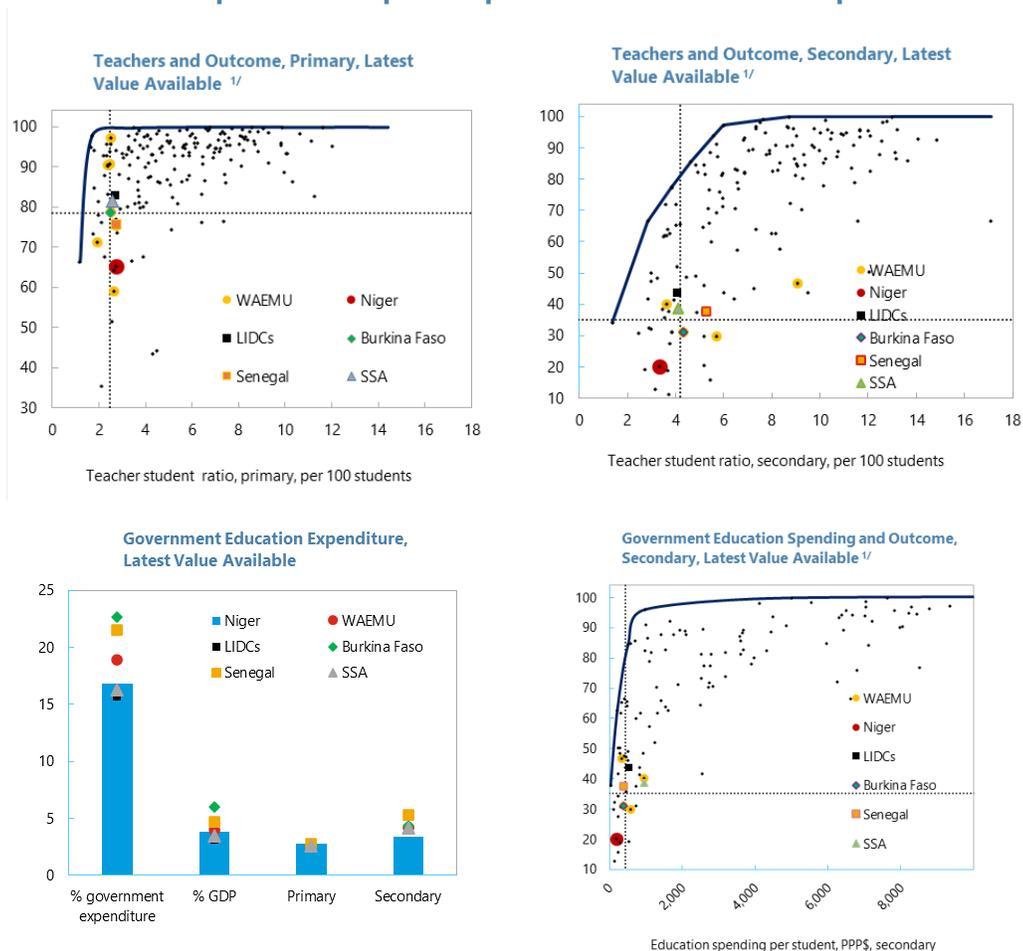


Sources : Département des finances publiques (FAD), outil d'évaluation des dépenses (EAT), et calculs des services du FMI.

8. Plusieurs indicateurs signalent de graves inefficiences au regard des dépenses d'éducation à la fois dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire³. Dans l'ensemble, le Niger se situe bien en deçà de la frontière d'efficacité dans diverses mesures des dépenses d'éducation et des résultats dans ce domaine. Plusieurs pays de l'UEMOA, d'AfSS et du groupe des PDFR dépensent moins que le Niger tant pour l'enseignement primaire que pour l'enseignement secondaire et ont pourtant des taux de scolarisation nets plus élevés (graphique 2). Par exemple, l'Éthiopie a un taux de dépense par étudiant similaire, mais le taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire y est de 84,6 %, contre 65,1 % au Niger. Plusieurs autres pays dépensent moins par étudiant et obtiennent néanmoins de meilleurs résultats (par exemple, Rwanda, Madagascar, Malawi, Burundi). De même, plusieurs PDFR et pays d'AfSS qui ont un ratio enseignants/étudiants comparable obtiennent eux aussi de meilleurs résultats, soit un taux de scolarisation net de près de 80 % dans l'enseignement primaire et de près de 30 % dans l'enseignement secondaire (contre 65 % et 20 %, respectivement, au Niger). En outre, le Niger a un ratio enseignants/étudiants dans l'enseignement secondaire (3,4 pour 100 étudiants) plus faible que la plupart de ses pairs (environ 4,1 pour 100 étudiants), ce qui pourrait expliquer l'écart par rapport aux taux de scolarisation nets des autres pays.

³ Même si l'analyse présentée permet de tenir compte dans une certaine mesure de quelques déterminants économiques ou sociaux de l'éducation par comparaison avec les pairs, il est nécessaire de procéder à une analyse plus granulaire pour identifier les domaines où des gains d'efficacité peuvent être obtenus dans les dépenses d'éducation.

Graphique 2. Niger : frontière d'efficacité dans l'enseignement primaire et secondaire, année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles



Sources : FAD, outil EAT, et calculs des services du FMI.

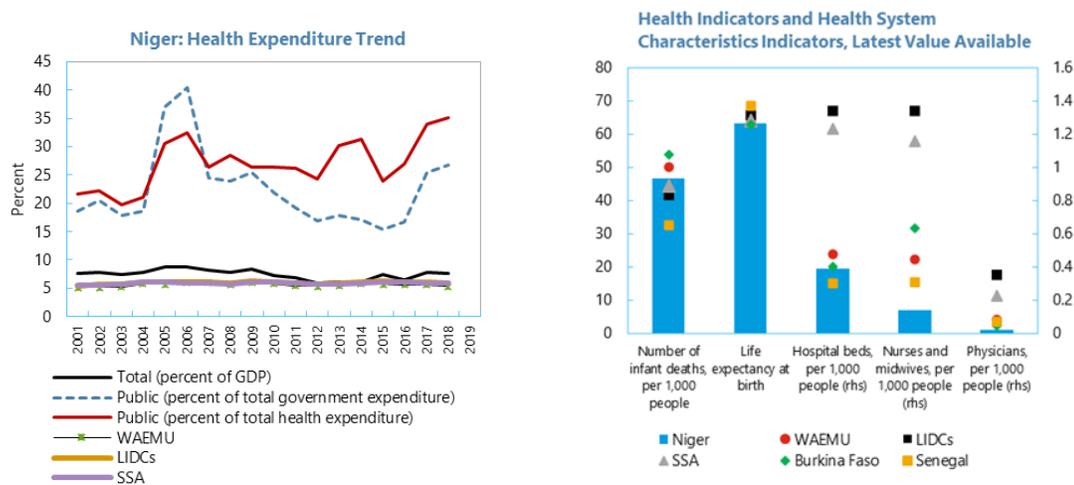
1/ Les lignes en tirets représentent la moyenne pour les pays de l'UEMOA. La frontière d'efficacité est calculée à l'aide de la méthode d'analyse par enveloppement des données (DEA), qui fournit des notes d'efficacité sur la base des variables d'entrée et de sortie. La frontière est établie de telle manière qu'aucun autre pays n'obtient une production égale ou supérieure avec une certaine quantité d'intrants.

C. Santé : résultats et efficacité des dépenses

9. En dépit des efforts réalisés pour affecter des ressources au secteur de la santé, les résultats ne suivent pas et la couverture est faible. Les dépenses de santé en pourcentage du PIB sont comparables, quoique supérieures, à celles des pays de l'UEMOA et des PDFR (graphique 3). Leur niveau s'est situé en moyenne à 7,4 % du PIB dans les vingt dernières années, contre 5,5 % du PIB dans les pays de l'UEMOA et 5,9 % du PIB dans les PDFR, mais les dépenses par habitant n'ont toujours pas atteint le niveau observé dans les pays pairs. Cependant, les PDFR et la moyenne des pays d'AfSS ont un taux de mortalité infantile plus bas, une plus grande espérance de vie, et davantage de lits d'hôpitaux, d'infirmiers et de médecins. Le ratio médecins/patients au Niger, qui est de 0,019 médecin pour 1000 patients, est l'un des plus faibles au monde. La vaste ampleur du

pays et la répartition spatiale de la population aggravent le problème de la pénurie de personnel de santé et contribuent à la faible couverture des services de santé.

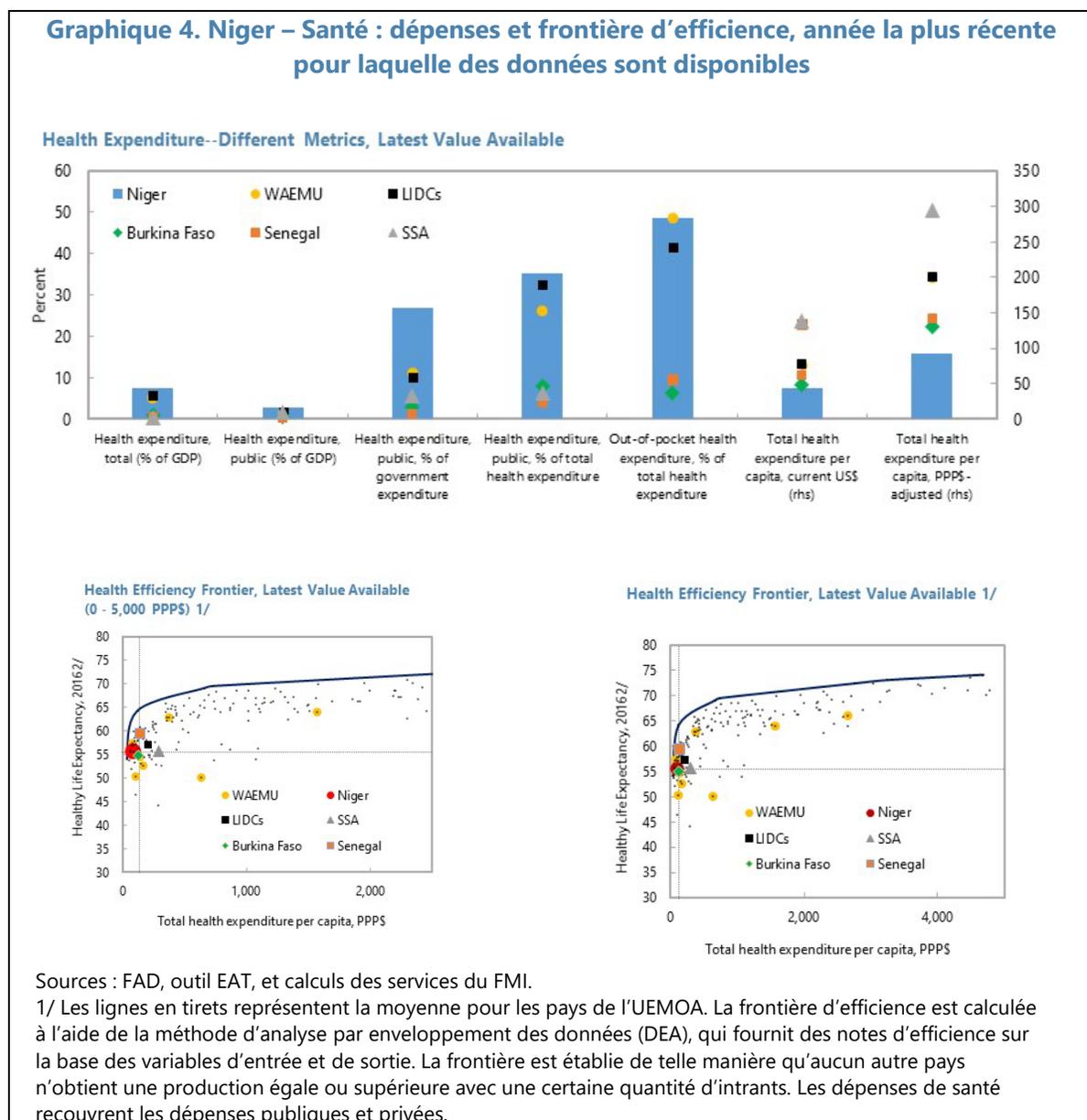
Graphique 3. Niger – Santé : dépenses et indicateurs, 2001-18 et année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles



Sources : FAD, outil EAT, et calculs des services du FMI.

10. Des inefficiences s’observent également dans le secteur de la santé. Les dépenses par habitant aussi bien que l’espérance de vie en bonne santé (HALE)⁴ sont plus faibles que dans les PDFR et les pays d’AfSS (graphiques 3 et 4). Et pourtant, il y a des pays dont les dépenses de santé par habitant sont moins élevées et qui ont néanmoins des résultats légèrement meilleurs (par exemple, Madagascar, Éthiopie et Malawi). Cependant, comparées à celles du secteur de l’éducation, les inefficiences du secteur de la santé sont moins prononcées, comme le montre une distance moins grande jusqu’à la frontière d’efficacité.

⁴ Selon l’Organisation mondiale de la santé, il s’agit du nombre moyen d’années qu’une personne peut espérer vivre en bonne santé, compte tenu des années de santé moins bonne due à la maladie et/ou à des blessures.



D. Tour d'horizon des programmes de protection sociale au Niger

11. Les principaux programmes de protection sociale au Niger recouvrent les filets sociaux, le marché du travail et les subventions générales. Selon la Banque mondiale (2019), les dépenses d'assurance sociale ont plus que doublé entre 2008 et 2017 du fait que les frais de personnel ont augmenté, et les coûts des filets sociaux ont triplé alors que les subventions générales (pétrole en particulier) ont baissé de 78 %.

12. Les programmes de filets sociaux comprennent la distribution de nourriture et les dispositifs de renforcement de la résilience. La première est la principale réaction à court terme à une insécurité alimentaire temporaire, et les seconds sont des transferts monétaires à plus long

terme et prévisibles en faveur des ménages chroniquement pauvres et vulnérables. En général, la couverture de ces programmes n'a pas été suffisante et propre à réduire la pauvreté chronique. Les principaux programmes sont les suivants:

- **Distributions en nature** (distributions ciblées de nourriture et ventes subventionnées de céréales). Elles font partie du système nigérien de prévention et de gestion des crises alimentaires. La distribution ciblée de nourriture répond aux besoins alimentaires des ménages confrontés à une insécurité alimentaire modérée ou grave dans les zones vulnérables, ainsi que des victimes des chocs climatiques et des conflits; elle s'effectue à l'aide d'une méthode axée sur la communauté — la méthode de l'économie des ménages (HEA). Pour ce qui est des ménages qui font face à une insécurité alimentaire temporaire, ils sont ciblés suivant une approche géographique. Les ventes de céréales à des prix subventionnés ciblent les ménages confrontés à une insécurité alimentaire modérée par le biais de l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN) (institution publique chargée de ces ventes).
- **Programmes de nutrition** centrés sur la recherche de solutions à la malnutrition chronique.
- **Transferts monétaires inconditionnels dans le cadre du Projet national Filets sociaux (PNFS) et de l'approche Résilience du Programme alimentaire mondial (PAM).** Le PNFS cible les ménages pauvres et confrontés à une insécurité alimentaire chronique par une méthode alliant le ciblage géographique (dans lequel les taux de pauvreté déterminent les allocations géographiques) à l'identification des pauvres par une méthode de vérification indicative des ressources. Le lancement du Projet Filets sociaux adaptatifs (PFSA 2) en 2019 s'est traduit par une augmentation des transferts monétaires effectués, 120.000 ménages recevant un transfert mensuel de 15.000 francs CFA pendant 24 mois. Le PAM entend cibler les ménages les plus pauvres touchés par les crises sur une période de trois ans à l'aide de la méthode HEA.
- **Transferts monétaires conditionnels pour l'éducation,** concernant tous les cycles d'éducation. La plus grande part est affectée aux bourses et allocations d'études universitaires, mais il y a aussi des programmes visant à assurer l'assiduité scolaire dans l'enseignement secondaire et primaire afin de réduire le taux élevé d'abandon scolaire. En particulier, il existe des programmes visant à favoriser la poursuite des études pour les filles et la réduction des mariages précoces par le biais de transferts monétaires fournis à condition que les filles soient scolarisées et aillent régulièrement à l'école et que leurs familles participent à certaines activités.
- **Argent contre travail.** Il s'agit de travaux publics temporaires, le but étant de fournir un revenu et des compétences techniques aux victimes de chocs climatiques confrontées à l'insécurité alimentaire et de les aider à protéger leurs actifs et leur consommation.
- **Programmes de repas scolaires,** dont l'objet est d'accroître l'assiduité scolaire. Ces programmes se déroulent dans plus de 2000 écoles primaires. Le PAM est le principal partenaire, finançant les cantines scolaires dans 7 des 8 régions du Niger.

- **Subventions agricoles ciblées**, recouvrant en général la distribution gratuite de semences et la reconstitution de cheptels, ainsi que les ventes d'aliments pour bétail et d'engrais à des prix subventionnés. Le ciblage de ces subventions n'a pas été effectué correctement. La FAO est le principal partenaire dans ce domaine d'intervention.
- **Soins de santé gratuits**, pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.

13. Le système de protection sociale adaptative a été étendu en réponse à la pandémie de COVID-19, et diverses analyses montrent que les transferts monétaires destinés à renforcer la résilience constituent la solution souhaitable. Avec la contribution de divers partenaires, des transferts monétaires d'urgence ont été distribués aux ménages des zones urbaines et rurales, couvrant environ 65 % des personnes touchées par la crise. Il ressort d'une évaluation de leur impact par la Banque mondiale que les transferts monétaires conduisent à des investissements durables dans des activités et productifs dont le but est d'accroître les revenus des membres très pauvres de la population. Elle a en outre révélé que les transferts monétaires visant à renforcer la résistance aux chocs ont un effet positif sur les ménages. De plus, une analyse des services du FMI montre que les transferts monétaires sont plus efficaces que les subventions d'engrais lorsqu'il s'agit de préserver le bien-être des ménages⁵.

E. Profil, impact et efficacité de la protection sociale et du travail

14. L'outil d'évaluation de la protection sociale et du travail (SPL-AT) sert à tracer le profil des dépenses de protection sociale au Niger et à analyser leur impact et leur efficacité. Cet outil utilise les données de diverses sources, dont celles de PovcalNet et ASPIRE de la Banque mondiale, de l'Organisation internationale du travail et des Perspectives de l'économie mondiale du FMI. Il donne une idée d'ensemble du contexte national (par exemple de l'état de pauvreté, des inégalités et du marché du travail), des dépenses liées à la protection sociale et au travail (PST) et des résultats correspondants en analysant leur couverture, leur adéquation, leur ciblage et leur efficacité tout en permettant une comparaison avec les dépenses de même type de certains pays et groupes de pays.

15. Les dépenses d'aide sociale au Niger restent parmi les plus faibles du monde et sont concentrées sur l'aide alimentaire et en nature (graphique 5)⁶. En 2017, les dépenses du Niger au titre des programmes sociaux n'ont représenté que 0,42 % du PIB, niveau inférieur à la médiane pour l'AfSS (0,89 % du PIB) et les PDFR (1,15 % du PIB). Ce niveau est aussi 2 fois plus faible qu'au Sénégal et 4,4 fois plus bas qu'au Burkina Faso. En outre, contrairement aux dépenses d'aide sociale des pays de comparaison et à la médiane de ces dépenses pour les pays d'AfSS et des PDFR, celles du Niger sont concentrées sur l'aide alimentaire et en nature (0,36 % du PIB, ou 84,8 % du total des

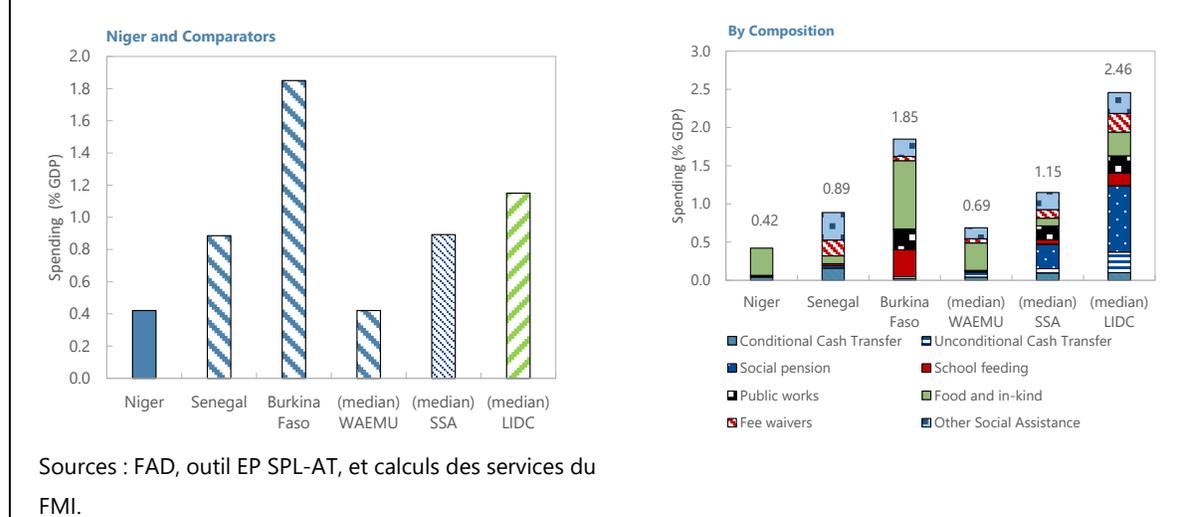
⁵ Veuillez vous référer au document de la série des Questions générales intitulé « Economic Effects of Climate Change and Food Insecurity in Niger ».

⁶ Les dépenses sont affectées seulement aux programmes d'aide sociale, qui représentent une fraction de tous les programmes PST. Ces programmes incluent notamment les transferts monétaires, l'aide en nature, les travaux publics, les repas scolaires, les pensions sociales et les subventions.

dépenses d'aide sociale), suivie des transferts monétaires conditionnels (0,04 % du PIB), des repas scolaires (0,02 % du PIB) et des travaux publics (0,01 % du PIB).

16. La couverture des programmes de protection sociale et de travail (programmes PST) au Niger est inadéquate (graphique 6). À 21,3 % de la population en 2017, la couverture des programmes PST au Niger est inférieure à la médiane pour les pays de l'UEMOA, mais égale à la médiane pour l'AfSS et les PDFR. Cela laisse penser qu'environ 80 % des Nigériens ne sont pas couverts par un programme de PST sous une forme ou une autre, ce qui accroît leur vulnérabilité aux chocs cumulés auxquels est confronté le pays. La couverture PST est particulièrement faible pour le marché du travail et les programmes d'assurance sociale (moins de 1,5 %). Cela implique que presque tous les retraités âgés se retrouvent sans pension, ce qui tient à la prédominance du secteur informel. En revanche, un pourcentage plus élevé de la population (46,1 %) reçoit une aide sous forme de transferts privés au Niger, niveau plus haut que dans les pays de comparaison⁷. Les difficultés à atteindre la population vivant dans les zones touchées par les conflits ne sont pas prises en compte dans cette analyse mais constituent un important obstacle à l'aide sociale.

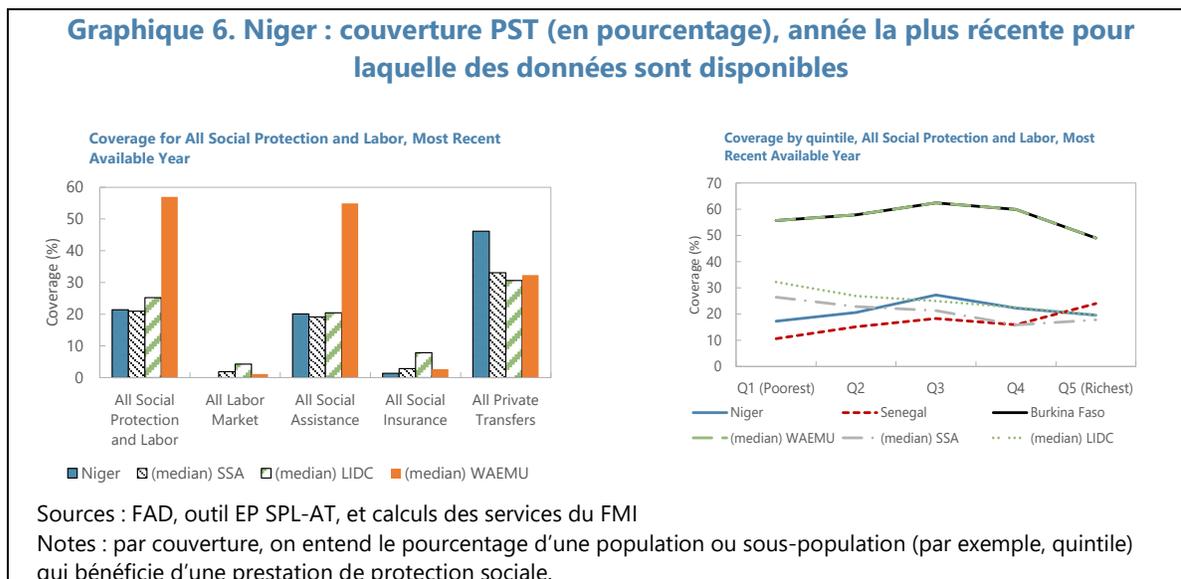
Graphique 5. Niger : total des dépenses d'aide sociale (en pourcentage du PIB), année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles



17. En outre, le quintile supérieur (le plus riche) est davantage couvert par les programmes PST que le quintile inférieur (le plus pauvre) (graphique 6). Seuls 17,2 % du quintile inférieur a accès à des prestations PST sous une forme ou une autre, alors que les autres quintiles ont une couverture plus large (19,5 % et 27,3 % pour le quintile supérieur et le troisième quintile, respectivement). Les segments les plus riches de la population sont plus susceptibles de recevoir des prestations PST d'un type ou d'un autre que les plus pauvres. En outre, les groupes les plus pauvres

⁷ Les transferts privés incluent à la fois les transferts privés domestiques tels que les dons interfamiliaux et en nature ainsi que les transferts monétaires, les pensions alimentaires, l'aide au revenu d'entités caritatives, la zakat privée et les transferts privés internationaux (envois de fonds de l'étranger).

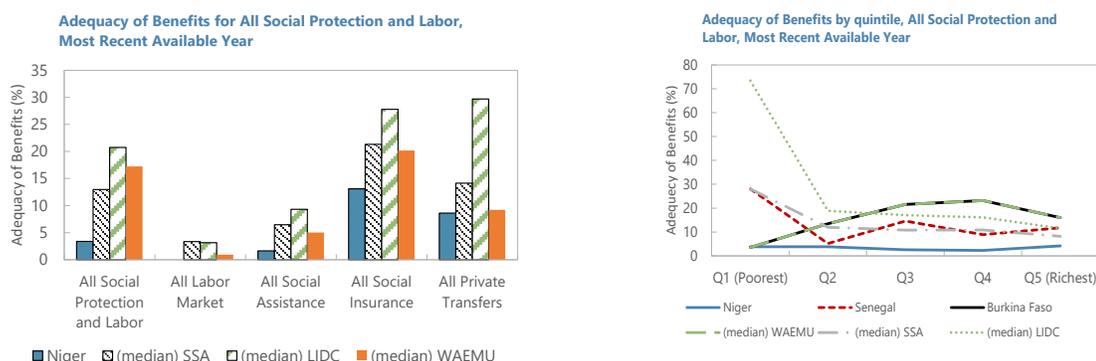
du Niger ont une couverture inférieure à la médiane pour l'AfSS et les PDFR. En conséquence, il y a possibilité d'accroître l'efficacité des programmes PST par un meilleur ciblage des dépenses.



18. Les dépenses de protection sociale ont sensiblement augmenté en termes nominaux, mais elles ne sont toujours pas suffisantes pour avoir un impact important sur la pauvreté (graphique 7). Selon les estimations de la Banque mondiale, les dépenses de protection sociale ont plus que doublé sur la période 2008-2017, culminant dans les années de crise. Cependant, le montant total du financement des prestations PST ne peut couvrir qu'une petite fraction de la population qui a besoin d'une aide. Le niveau des prestations représentant 3,4 % du revenu des bénéficiaires, leur adéquation est nettement inférieure à la médiane pour les pays de l'UEMOA, d'AfSS et des PDFR, qui se situe à 21,7 %, 39,1 % et 33,4 %, respectivement. Cela signifie que le montant total des transferts reçus par tous les bénéficiaires, en pourcentage de leur revenu total, est insuffisant dans un pays où l'incidence de la pauvreté est de 40,8 %. Cela est particulièrement vrai pour l'aide sociale (1,6 %), notamment les programmes d'aide en nature (1,1 %). En ce qui concerne les programmes d'assurance sociale et de transferts privés, le niveau des prestations est quelque peu plus adéquat (13,1 % et 8,6 %), mais toujours moins que dans les pays pairs.

19. En outre, le degré d'adéquation des prestations PST est relativement plus bas pour les groupes les plus pauvres (graphique 7). Une ventilation par quintile de revenu montre que l'adéquation des prestations est plus faible pour le quintile inférieur (3,8 %) que pour le quintile supérieur (4,2 %). En outre, l'adéquation des prestations pour l'ensemble des programmes PST et pour le quintile inférieur est 7 et 10 fois inférieure à la médiane pour les pays d'AfSS et les PDFR, respectivement. Pour les programmes de transferts privés, l'écart est moins prononcé car l'adéquation des prestations pour le quintile inférieur est, à 13,3 %, à peu près au niveau de la médiane pour les pays d'AfSS, mais plus de trois fois inférieure à la médiane pour les PDFR. Cela montre que les programmes PST ne sont guère à même de fournir une aide importante aux groupes pauvres et vulnérables.

Graphique 7. Niger : adéquation des prestations PST (en pourcentage), année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles



Source : FAD, outil EP SPL-AT, et calculs des services du FMI.

Notes : par adéquation, on entend le montant total des transferts reçus par tous les bénéficiaires au sein de la population (ou du quintile), exprimé par la part du revenu total avant transfert divisé par les dépenses des bénéficiaires (dudit quintile).

20. Le ciblage des programmes PST reste faible, et les programmes tendent à être régressifs (graphique 8), comme le montre le niveau relativement plus bas de l'incidence des bénéficiaires parmi les pauvres, avec seulement 16,1 % du total des bénéficiaires dans le quintile inférieur (le plus pauvre), soit le pourcentage le plus faible par rapport aux autres quintiles. Par exemple, le pourcentage de bénéficiaires est de 25,4 % pour le troisième (quintile), 20,9 % pour le quatrième quintile et 18,2 % pour le quintile supérieur (le plus riche). En d'autres termes, les segments les plus riches de la population sont plus susceptibles de participer aux programmes PST que les plus pauvres, contrairement à ce qui s'observe dans les pays de comparaison. En outre, les programmes PST sont régressifs, similaires à ceux des pays oscillant autour de la médiane des pays de l'UEMOA, contrastant avec les allocations de prestations quelque peu favorables aux pauvres pour la médiane des pays d'AfSS et des PDFR. En effet, la moitié du montant total des prestations PST va aux plus riches. Le pourcentage du montant total de l'ensemble des prestations reçu par les membres du quintile inférieur est, à 7 %, le plus bas de tous les quintiles, et 7 fois plus faible que celui reçu par le quintile supérieur. Ce résultat est généralement confirmé pour tous les types de programmes PST et plus prononcé pour les programmes d'assurance sociale.

21. Dans l'ensemble, les programmes PST sont moins efficaces au Niger que cela est généralement le cas dans les autres pays d'AfSS et PDFR (graphique 9). La simulation des effets des dépenses PST sur la pauvreté et l'inégalité indique qu'elles ont un effet moins grand et sont moins efficaces au Niger que dans la médiane des pays d'AfSS et des PDFR, comme le montre un examen des indicateurs avant et après transferts. Les programmes PST réduisent le nombre de pauvres d'environ 2 % au Niger, niveau inférieur à la médiane pour les pays d'AfSS et des PDFR (réduction de 2,7 et 7,3 %, respectivement), mais supérieur à la médiane pour les pays de l'UEMOA (réduction de 0,6 %). En outre, les dépenses réduisent également l'écart de pauvreté de près de 1,8 % au Niger, niveau inférieur à la médiane pour les pays d'AfSS et les PDFR (réduction de 5,07 et 14,06 %, respectivement), mais supérieur à la médiane pour les pays de l'UEMOA (0,82 %). En

conformité avec les résultats concernant la couverture et l'adéquation, les simulations confirment que les programmes PST sont quelque peu régressifs car ils accroissent les inégalités de 0,07 % au Niger, niveau toutefois inférieur à la médiane pour les pays de l'UEMOA (hausse de 0,79 %), alors qu'ils la réduisent de 0,41 et 2,46 % pour les pays médians d'AfSS et des PDFR.

Graphique 8. Niger : incidence des bénéficiaires et des prestations PST (en %), année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles



Sources : FAD, outil EP SPL-AT, et calculs des services du FMI.

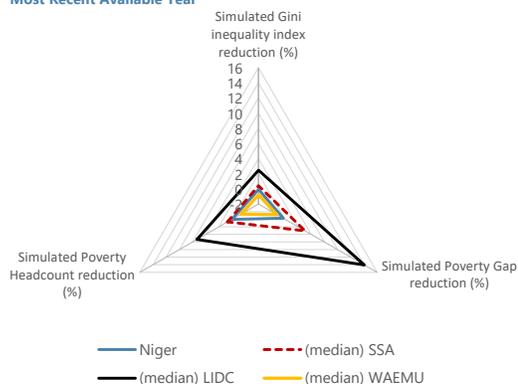
Notes : l'incidence des bénéficiaires est le pourcentage de bénéficiaires par quintile de revenu/dépenses. L'incidence des prestations est la part que chaque quintile reçoit. Il y a lieu de prendre en compte ces deux indicateurs pour analyser le ciblage de la PST.

22. Pour tous les programmes d'aide sociale, ainsi que pour les programmes d'aide en nature et de travaux publics, l'efficacité est faible ici aussi par rapport à la médiane pour les pays d'AfSS et des PDFR. Leur impact sur la réduction du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, sur l'écart de pauvreté et sur l'inégalité est peu prononcé (cette réduction est de 1,71 %, 1,56 % et 0,28 %, respectivement). Ces effets sont plus faibles que la médiane pour les pays d'AfSS et les PDFR, mais plus forts que la médiane pour les pays de l'UEMOA, ce qui indique qu'il reste à faire pour accroître l'efficacité des programmes PST au Niger.

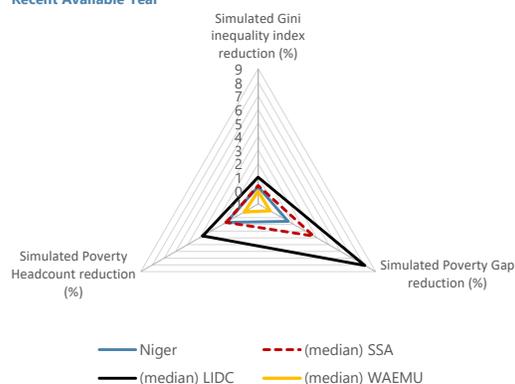
23. Des résultats semblables sont obtenus pour les pensions contributives. Ces programmes ont peu d'effet sur la réduction du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et de l'écart de pauvreté, cette réduction étant estimée à 0,34 et 0,21 %, respectivement, niveau plus bas que la médiane pour l'UEMOA (0,46 et 0,82 %), les pays d'AfSS (1,36 et 1,92 %, respectivement) et les PDFR (5,17 et 9,24 %, respectivement). S'agissant des inégalités, c'est le contraire de l'effet attendu qui s'est produit au Niger et dans les pays de l'UEMOA, les pensions contributives accroissent les inégalités de 0,35 et 0,72 %, respectivement, alors qu'elles ont eu un effet neutre ou la réduise, pour la médiane des pays d'AfSS et les PDFR de 0,01 et 1,76 %, respectivement.

Graphique 9. Niger : impact et efficacité de la PST (en %), année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles

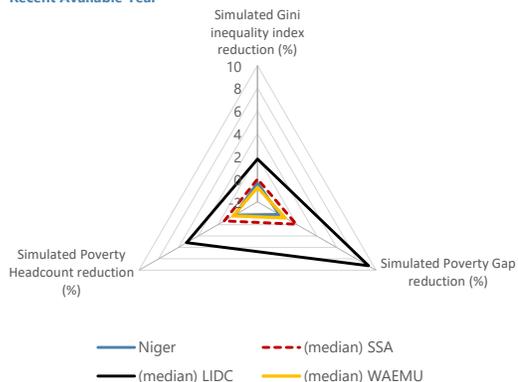
Simulated Impact Variables for All Social Protection and Labor, Most Recent Available Year



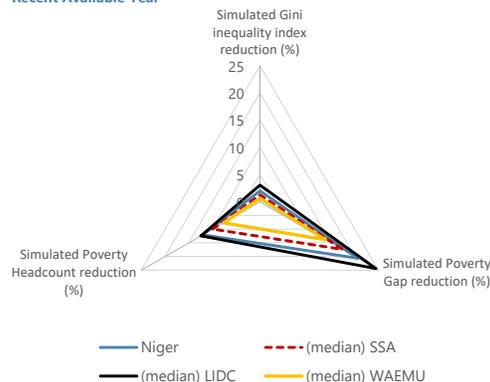
Simulated Impact Variables for All Social Assistance, Most Recent Available Year



Simulated Impact Variables for Contributory Pensions, Most Recent Available Year



Simulated Impact Variables for All Private Transfers, Most Recent Available Year



Sources : FAD, outil EP SPL-AT, et calculs des services du FMI.

Notes : i) la réduction des l'inégalités de Gini est exprimée par une variation de pourcentage simulée du coefficient de Gini due aux programmes PST. Son calcul est comme suit : $(\text{coefficient de Gini avant transfert} - \text{coefficient de Gini après transfert}) / \text{coefficient de Gini avant transfert}$; ii) la réduction du nombre de pauvres est exprimée par une variation de pourcentage simulée du nombre de pauvres due aux programmes PST obtenue par comparaison de cet indicateur avant et après transfert. Son calcul est comme suit : $(\text{nombre de pauvres avant transfert} - \text{nombre de pauvres après transfert}) / \text{nombre de pauvres avant transfert}$; iii) la réduction de l'écart de pauvreté est exprimée par une variation de pourcentage simulée de l'écart de pauvreté due aux programmes PST obtenue par comparaison de cet indicateur avant et après transfert. Son calcul est comme suit : $(\text{écart de pauvreté avant transfert} - \text{écart de pauvreté après transfert}) / \text{écart de pauvreté avant transfert}$.

F. Efficacité du ciblage des programmes sociaux

24. En vue de compléter l'analyse présentée dans les sections précédentes, nous utilisons les données de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages de 2018-19 (EHCVM) pour évaluer les déterminants de l'accès aux programmes sociaux au Niger et leur efficacité⁸. Cette enquête couvre plus de 6,000 ménages et fournit des informations très détaillées sur les filets sociaux, l'insécurité alimentaire, les caractéristiques démographiques, l'éducation, la santé, la consommation, les actifs des ménages et les chocs ainsi que sur les stratégies de survie. Nous examinons en outre si les programmes sociaux au Niger sont bien ciblés sur les groupes pauvres et vulnérables en utilisant les données de cette enquête auprès des ménages. À cette fin, nous nous concentrons sur trois types de programmes : i) programmes alimentaires, ii) programmes de santé et iii) programmes de transferts publics⁹.

25. L'accès aux programmes sociaux est faible au Niger, en particulier aux programmes de transferts monétaires publics, conditionnels ou non. 12 % des ménages déclarent avoir bénéficié de programmes alimentaires au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ce chiffre se situe à 14,9 % pour les ménages qui ont subi des chocs, sous une forme ou une autre. L'accès aux programmes de santé est plus grand, 38 % des ménages indiquant qu'ils sont inscrits à un programme de santé, et un pourcentage semblable s'applique aux ménages qui ont subi des chocs sous une forme ou une autre. Cependant, l'accès aux programmes de transferts monétaires publics conditionnels ou inconditionnels est très limité, seuls 0,71 % des ménages déclarent qu'ils ont reçu des transferts monétaires de l'État. Ce chiffre est légèrement plus élevé mais encore très faible pour les ménages qui ont subi des chocs sous une forme ou une autre (0,83 %).

26. Nous utilisons des modèles de probabilité linéaire (régressions MCO) pour évaluer les déterminants de l'accès aux programmes sociaux au Niger. Les variables dépendantes rendent compte du fait que le ménage a bénéficié ou non d'un type spécifique de programme social au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les variables dépendantes font l'objet d'une régression en fonction de l'ensemble de critères qui devrait guider le ciblage des programmes sociaux. En effet, un ciblage adéquat des programmes sociaux devrait inclure, au-delà du ciblage géographique, d'autres critères servant à déterminer notamment i) si le ménage est pauvre (pauvreté absolue ainsi que relative) ou non, ii) si le ménage est confronté à l'insécurité alimentaire ou non, iii) si le ménage est touché par des chocs (par exemple, chocs familiaux, naturels, agricoles, liés aux conflits) et iv) d'autres caractéristiques du ménage (par exemple, taille et genre du ménage, statut d'invalidité, niveau d'éducation, âge du chef de famille). Les conclusions sont données au tableau 3 de l'appendice, où nous présentons les résultats pour l'ensemble des critères de pauvreté à la colonne

⁸ Cette enquête est effectuée par l'Institut national de la statistique (INS) avec l'aide de la Banque mondiale et de la Commission de l'UEMOA.

⁹ Les programmes alimentaires incluent les distributions de nourriture (en particulier de céréales), les programmes de repas scolaires, le complément alimentaire pour les enfants et les programmes « vivres contre du travail ». Les programmes de santé recouvrent les soins aux enfants de moins de 5 ans, les dons de moustiquaires imprégnées, la vaccination, les bilans médicaux annuels, les traitements médicaux et les dons de médicaments. Les programmes de transferts publics sont des transferts monétaires conditionnels ou non à la population.

(1), pour l'ensemble des critères relatifs à la faim et à l'insécurité alimentaire à la colonne 2, pour l'ensemble des critères afférents aux chocs à la colonne (3), et pour l'ensemble des critères relatifs aux caractéristiques du ménage et du chef de famille à la colonne (4).

27. Dans l'ensemble, les résultats révèlent des inefficiences dans le ciblage des programmes sociaux. En particulier, nous trouvons des indications de ciblage géographique pour les programmes alimentaires et les programmes de santé, mais pas pour les transferts monétaires publics, comme en rend compte la significativité des coefficients fictifs régionaux. Cela concorde avec le fait que les programmes de riposte aux chocs alimentaires utilisent un ciblage géographique. En général, la pauvreté, la faim ou l'insécurité alimentaire et les caractéristiques du ménage ne peuvent justifier le ciblage des programmes sociaux, alors que les ménages touchés par des chocs ont de plus grandes chances de participer à un programme. Nous fournissons en outre des indications que les ménages non pauvres et les ménages des régions où les pauvres sont moins nombreux sont plus susceptibles de bénéficier des programmes sociaux, ce qui fait ressortir quelques inefficiences et fuites dans les programmes sociaux et une couverture insuffisante de la population pauvre.

- **On peut observer des signes d'un ciblage inadéquat des programmes alimentaires, car les coefficients associés aux indicateurs de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ont tendance à ne pas être significatifs dans les régressions (tableau 1).** Cela laisse penser que les critères de pauvreté et d'insécurité alimentaire ne déterminent pas systématiquement l'accès aux programmes alimentaires. Des conclusions similaires s'appliquent aux critères relatifs aux autres caractéristiques du ménage, à une exception près : les ménages dont le chef a fait des études supérieures sont moins susceptibles d'être inclus dans les programmes sociaux que les ménages dont le chef n'a pas fait d'études. Fait intéressant, les résultats révèlent que le type de choc subi par les ménages a de l'importance. Les ménages qui ont été confrontés à des chocs liés à leur famille, à des catastrophes naturelles ou à des conflits ont plus de chances de participer à un programme d'aide alimentaire. Cependant, les chocs agricoles (comme une hausse des prix des aliments et des engrais, une baisse de la production agricole, etc.) ne semblent pas déterminer le ciblage des programmes d'aide alimentaire¹⁰.
- **Les ménages des régions les plus pauvres du pays ont plus de chances de participer aux programmes de santé, mais ces programmes ne sont pas systématiquement ciblés sur la population pauvre et souffrant d'insécurité alimentaire au sein des régions (tableau 2).** Les ménages des régions de Zinder et de Maradi, où le taux de pauvreté est plus élevé, ont plus de chances de bénéficier des programmes de santé. En outre, il existe une relation en U inversé entre la consommation des ménages par adulte-équivalent et la probabilité d'être accepté à un programme de santé. En d'autres termes, les ménages les plus pauvres aussi bien que ceux qui sont les plus riches sont moins susceptibles de bénéficier de ces programmes, alors que les

¹⁰ En ce qui concerne le ciblage géographique, nous montrons que, par comparaison avec Niamey, les ménages des régions de Diffa et de Dosso, où il y a moins de pauvres, ont plus de chances d'être sélectionnés, alors que ceux des régions de Zinder et Maradi, où les pauvres sont plus nombreux, sont moins susceptibles de bénéficier de programmes alimentaires.

ménages situés au milieu de la distribution de consommation ont de plus grandes chances d'être retenus. L'insécurité alimentaire, qui est un déterminant critique de l'état de santé, ne détermine pas le ciblage des programmes de santé. Les ménages qui ont subi des chocs agricoles et des chocs liés à l'emploi non agricole sont plus susceptibles de participer aux programmes de santé, alors que ceux qui sont victimes de catastrophes naturelles ont moins de chances de le faire.

- **Les difficultés de ciblage sont encore plus prononcées pour les programmes de transferts monétaires publics, mais les ménages subissant des chocs dus aux conflits ont plus de chances d'y participer (tableau 3)**¹¹. Ni les critères de pauvreté et d'insécurité alimentaire, et ni ceux liés aux caractéristiques du ménage (à l'exception de l'âge du chef de famille) ne peuvent déterminer l'accès aux programmes de transferts monétaires publics. En ce qui concerne les chocs, seuls les ménages qui ont subi des chocs dus aux conflits ont de plus grandes chances de participer à ces programmes, mais les autres chocs ne sont pas significatifs.

G. Conclusions et recommandations sur l'action à mener

28. Le Niger aurait intérêt à abandonner le système des subventions non ciblées (par exemple, distribution de nourriture et d'engrais à des prix modérés) en faveur d'un système de filets sociaux ciblés. Les programmes sociaux devraient viser à assurer une couverture complète des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables (à commencer par ceux du quartile inférieur) en assujettissant les transferts d'aide sociale à une vérification, ou vérification indicative, des ressources, en combinaison avec les méthodes géographiques, si nécessaire¹².

29. Des progrès sont à réaliser pour améliorer le ciblage individuel et géographique, notamment par l'établissement d'un registre social unifié (RSU) avec l'aide de la Banque mondiale. Le regroupement des informations sur les bénéficiaires potentiels dans une base de données unique serait générateur de gains d'efficacité par l'intégration des données de divers systèmes et améliorerait l'efficacité et le ciblage individuel des programmes sociaux. Des progrès sont actuellement accomplis dans le renforcement du cadre institutionnel, réglementaire et opérationnel du RSU. En outre, il y aurait des gains d'efficacité à tirer de l'amélioration du ciblage

¹¹ Il nous faut émettre ici une réserve : notre analyse ne peut pas différencier les transferts monétaires publics conditionnels de ceux qui sont inconditionnels. Les difficultés de ciblage mises en lumière dans cette analyse s'appliquent aux transferts monétaires publics inconditionnels dont le but est d'aider les groupes pauvres et vulnérables. Cependant, l'objectif des transferts monétaires conditionnels n'est pas de réduire la pauvreté mais d'améliorer les résultats en matière d'éducation et de santé. De ce fait, les transferts monétaires conditionnels n'ont pas à cibler les groupes pauvres et vulnérables.

¹² Veuillez consulter Schnitzer (2019) et Premand and Schnitzer (2021) pour une analyse de l'efficacité des méthodes de ciblage dans la recherche d'une solution à la pauvreté persistante et aux chocs. Schnitzer (2019) constate que la vérification indicative des ressources (proxy-means testing (PMT)) permet mieux d'identifier les ménages en état de pauvreté persistante, tandis que l'Approche de l'économie des ménages (HEA) offre un meilleur moyen d'identifier les ménages confrontés à une insécurité alimentaire temporaire. Premand and Schnitzer (2021), sur la base d'une expérience aléatoire à grande échelle, confirme que la vérification indicative des ressources est un meilleur moyen d'identifier les ménages à faible consommation par habitant (ménages pauvres). Cette méthode ainsi qu'une formule servant à identifier les ménages faisant face à l'insécurité alimentaire peuvent améliorer davantage le ciblage et l'efficacité des programmes qu'une méthode de ciblage à base communautaire, qui est plus affectée par la manipulation et les imperfections de l'information.

géographique des programmes d'aide alimentaire, ainsi que des programmes de transferts monétaires publics, aux régions où le taux de pauvreté est le plus élevé.

30. Il est nécessaire de réaffecter les prestations qui vont aux segments les plus riches de la population. La nature régressive de plusieurs programmes, pour lesquels l'adéquation et la couverture de l'aide, ainsi que l'incidence des bénéficiaires et des prestations, ont tendance à être plus profitables au quintile supérieur de la distribution des revenus. Cet état de fait donne à penser qu'il y a des gains d'efficacité à tirer de la réaffectation des prestations au sein de la population. Une telle action aiderait à combler les lacunes de la couverture des groupes les plus vulnérables et assurerait que les prestations reçues seront plus adéquates.

31. Il faut établir un meilleur équilibre entre la riposte aux chocs et les programmes d'aide sociale à long terme pour réduire la pauvreté et accroître la productivité. Bien que le Niger ait un système relativement solide de riposte aux crises, le financement des programmes d'aide sociale à long terme n'est pas suffisant pour atténuer la pauvreté. En outre, sur la base d'une évaluation d'impact, l'aide sociale devrait viser principalement à rehausser la productivité et la résilience en fournissant des transferts monétaires qui peuvent être orientés vers des investissements durables et des activités génératrices de revenu, et non à répondre aux besoins des victimes de crises uniquement. Ces programmes doivent être plus productifs et aider à renforcer résilience et capacité avant les chocs.

32. Pour aider à améliorer les résultats en matière d'éducation, en particulier celle des filles, il faudrait étendre à leurs familles la couverture des programmes de transferts monétaires conditionnels et d'activités complémentaires existants. Il y aurait lieu d'accroître les transferts monétaires conditionnels pour l'enseignement primaire et secondaire afin de réduire les taux élevés d'abandon scolaire. De plus, il est nécessaire d'étendre les programmes existants d'aide à l'éducation des filles pour y inclure davantage de bénéficiaires. En outre, il convient de maintenir en place des ateliers supplémentaires, ce qui contribuera à assurer l'éducation des parents et à réduire les incitations aux mariages précoces.

33. Le niveau plus faible de la couverture et de l'adéquation des programmes sociaux ainsi que des dépenses de santé et d'éducation par habitant appelle à la création d'un espace budgétaire dans le but d'accroître les dépenses sociales. La forte croissance de la population rend nécessaire une augmentation des dépenses sociales, notamment par une révision des priorités au sein des dépenses, étant donné que les dépenses d'éducation et de santé par habitant sont plus faibles au Niger que dans les pays pairs, et que les dépenses d'aide sociale se situent à un niveau très bas. Il est nécessaire de s'attaquer en outre aux autres facteurs à l'origine des résultats médiocres obtenus en matière d'éducation et de santé, au-delà du financement, en améliorant la qualité de l'éducation et des soins de santé. Des politiques visant à réduire le secteur informel devraient être utiles face à la couverture étroite de l'assurance sociale.

34. L'amélioration de la gouvernance et de la gestion des finances publiques, ainsi qu'un système de passation de marchés publics efficaces sont-ils aussi essentiels pour assurer de meilleurs résultats en matière d'éducation, de santé et de protection sociale. Les autorités devraient fortement mettre l'accent sur la transparence et l'appel à la concurrence dans le domaine des marchés publics tout en renforçant la capacité de la *Cour des Comptes* de procéder à une vérification d'une très grande partie des dépenses publiques en lien avec les marchés publics tout en luttant contre la corruption.

Bibliographie

International Monetary Fund (IMF), FAD Expenditure Assessment Tool.

International Monetary Fund (IMF), FAD Social Protection and Labor – Assessment Tool.

Premand, P., & Schnitzer, P. (2021). Efficiency, legitimacy, and impacts of targeting methods: Evidence from an experiment in Niger. *The World Bank Economic Review*, 35(4), 892-920.

Schnitzer, P. (2019). How to target households in adaptive social protection systems? Evidence from humanitarian and development approaches in Niger. *The Journal of Development Studies*, 55, 75-90.

World Bank (2019). Review of the Public Expenditures in Social Protection in Niger (No. 137269, p. 1-8). World Bank, 2019.

World Bank (2021). Niger-Investir dans le capital humain, la productivité agricole et la protection sociale pour une réduction plus rapide de la pauvreté : une évaluation de la pauvreté. The World Bank, 2021.

Annexe 1. Tableaux de régressions

Tableau 1. Niger : déterminants du ciblage des programmes alimentaires										
	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)	
Dependent: Access to food programs (Yes = 1)	Poverty		Hunger		Shock		Household		All	
Poor, domestic pov. line (1 = Yes)	-0.012	(0.020)							-0.024	(0.020)
<i>Relative poverty: against neighbors (1 = Better-off)</i>										
Relative poverty: against neighbors (2 = Same)	-0.033*	(0.014)							-0.025	(0.014)
Relative poverty: against neighbors (3 = Worse-off)	-0.017	(0.016)							-0.012	(0.017)
<i>Relative poverty: self-assessment (1 = Richer)</i>										
Relative poverty: self-assessment (2 = Medium)	0.054	(0.042)							0.069	(0.042)
Relative poverty: self-assessment (3 = Poor)	0.055	(0.042)							0.070	(0.043)
Relative poverty: self-assessment (4 = Very poor)	0.032	(0.044)							0.045	(0.044)
Log of consumption per adult eq.	-0.315	(0.397)							-0.335	(0.396)
Log of consumption per adult eq. squared	0.010	(0.015)							0.011	(0.015)
Do not eat healthy and nutritive food (1 = Yes)			0.012	(0.012)					0.004	(0.012)
Hunger but no food (1 = Yes)			0.010	(0.015)					0.008	(0.015)
Entire day without food (1 = Yes)			-0.009	(0.019)					-0.017	(0.020)
Family shocks (1 = Yes)					0.031*	(0.013)			0.029*	(0.013)
Natural shocks (1 = Yes)					0.037**	(0.012)			0.028*	(0.012)
Agriculture shocks (1 = Yes)					-0.008	(0.012)			-0.010	(0.012)
Non-Agri employment shocks (1 = Yes)					0.006	(0.021)			0.008	(0.022)
Conflict shocks (1 = Yes)					0.089*	(0.035)			0.088*	(0.036)
Other shocks (1 = Yes)					0.044**	(0.017)			0.048**	(0.016)
HH head disability (1 = Yes)							-0.001	(0.025)	-0.003	(0.025)
HH size							0.004*	(0.002)	0.003	(0.002)
HH gender (1 = Female)							-0.004	(0.015)	-0.006	(0.015)
HH head age							0.001	(0.002)	0.001	(0.002)
HH head age squared							-0.000	(0.000)	0.000	(0.000)
HH head nationality (1 = Niger)							0.001	(0.038)	0.013	(0.038)
HH head alphabetization (1 = Yes)							0.022	(0.013)	0.023	(0.013)
<i>HH head level of education (0 = No education)</i>										
HH head level of education (1 = Primary)							0.001	(0.016)	0.005	(0.017)
HH head level of education (2 = Secondary)							0.000	(0.022)	0.006	(0.023)
HH head level of education (3 = Tertiary)							-0.079***	(0.019)	-0.060*	(0.024)
<i>Niamey</i>										
Agadez	0.099***	(0.014)	0.108***	(0.013)	0.103***	(0.014)	0.104***	(0.014)	0.000	(0.000)
Diffa	0.232***	(0.021)	0.249***	(0.020)	0.216***	(0.021)	0.250***	(0.020)	0.167***	(0.022)
Dosso	0.214***	(0.019)	0.235***	(0.018)	0.224***	(0.018)	0.234***	(0.018)	0.168***	(0.019)
Maradi	0.039**	(0.014)	0.063***	(0.013)	0.059***	(0.012)	0.065***	(0.013)	-0.000	(0.013)
Tahoua	0.080***	(0.013)	0.104***	(0.011)	0.090***	(0.012)	0.105***	(0.012)	0.039**	(0.014)
Tillabéri	0.096***	(0.015)	0.119***	(0.013)	0.110***	(0.014)	0.118***	(0.013)	0.053***	(0.015)
Zinder	0.056***	(0.015)	0.081***	(0.012)	0.078***	(0.011)	0.081***	(0.013)	0.019	(0.014)
Constant	2.347	(2.704)	0.010	(0.006)	0.002	(0.006)	-0.070	(0.061)	2.401	(2.696)
# of Households	5998		5998		5998		5998		5998	

Notes: This table presents the results for the determinants of food assistance programs using a linear probability model. In column (1), we focus on poverty criteria only. In column (2), we focus on hunger and food insecurity criteria only. In column (3), we focus on shock criteria only. In column (4), we focus on other household characteristics criteria only. In column (5), we include all the criteria. Robust standard errors are in parentheses.

*Indicates significance at 10% level, **significance at 5% level, and ***significance at 1% level.

Tableau 2. Niger : déterminants du ciblage des programmes de santé

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Dependent: Access to health programs (Yes = 1)	Poverty	Hunger	Shock	Household	All
Poor, domestic pov. line (1 = Yes)	0.032 (0.026)				-0.011 (0.026)
Relative poverty: against neighbors (1 = Better-off)					
Relative poverty: against neighbors (2 = Same)	-0.054* (0.022)				-0.041 (0.022)
Relative poverty: against neighbors (3 = Worse-off)	-0.025 (0.026)				-0.009 (0.026)
Relative poverty: self-assessment (1 = Richer)					
Relative poverty: self-assessment (2 = Medium)	0.004 (0.096)				0.005 (0.089)
Relative poverty: self-assessment (3 = Poor)	0.027 (0.097)				0.043 (0.089)
Relative poverty: self-assessment (4 = Very poor)	0.031 (0.099)				0.052 (0.092)
Log of consumption per adult eq.	0.872* (0.385)				0.296 (0.356)
Log of consumption per adult eq. squared	-0.035* (0.014)				-0.013 (0.013)
Do not eat healthy and nutritive food (1 = Yes)		-0.023 (0.018)			-0.036* (0.018)
Hunger but no food (1 = Yes)		0.036 (0.022)			0.013 (0.021)
Entire day without food (1 = Yes)		0.005 (0.031)			-0.009 (0.030)
Family shocks (1 = Yes)			0.034 (0.019)		0.050** (0.018)
Natural shocks (1 = Yes)			-0.034* (0.017)		-0.041* (0.017)
Agriculture shocks (1 = Yes)			0.057** (0.018)		0.044* (0.018)
Non-Agri employment shocks (1 = Yes)			0.149*** (0.036)		0.124*** (0.035)
Conflict shocks (1 = Yes)			0.054 (0.048)		0.045 (0.048)
Other shocks (1 = Yes)			0.057* (0.024)		0.056* (0.024)
HH head disability (1 = Yes)				0.017 (0.038)	0.004 (0.037)
HH size				0.024*** (0.003)	0.022*** (0.003)
HH gender (1 = Female)				-0.059** (0.022)	-0.066** (0.022)
HH head age				-0.015*** (0.004)	-0.014*** (0.004)
HH head age squared				0.000** (0.000)	0.000** (0.000)
HH head nationality (1 = Niger)				-0.027 (0.066)	-0.031 (0.064)
HH head alphabetization (1 = Yes)				0.013 (0.020)	0.014 (0.020)
HH head level of education (0 = No education)					
HH head level of education (1 = Primary)				0.009 (0.028)	0.016 (0.027)
HH head level of education (2 = Secondary)				0.012 (0.033)	0.030 (0.033)
HH head level of education (3 = Tertiary)				-0.165*** (0.038)	-0.081 (0.044)
Niamey					
Agadez	-0.120*** (0.029)	-0.072** (0.027)	-0.089*** (0.026)	-0.105*** (0.027)	0.000 (0.000)
Diffa	-0.009 (0.032)	0.061* (0.028)	0.037 (0.031)	0.012 (0.029)	0.018 (0.030)
Dosso	-0.047 (0.033)	0.031 (0.029)	0.043 (0.029)	-0.014 (0.029)	0.021 (0.028)
Maradi	0.038 (0.031)	0.115*** (0.027)	0.120*** (0.026)	0.046 (0.028)	0.067** (0.025)
Tahoua	0.051 (0.032)	0.130*** (0.027)	0.135*** (0.027)	0.086** (0.028)	0.118*** (0.026)
Tillabéri	-0.195*** (0.029)	-0.121*** (0.024)	-0.115*** (0.024)	-0.165*** (0.025)	-0.131*** (0.024)
Zinder	0.071* (0.030)	0.153*** (0.024)	0.161*** (0.024)	0.100*** (0.026)	0.133*** (0.025)
Constant	-5.114* (2.593)	0.312*** (0.019)	0.276*** (0.019)	0.723*** (0.107)	-1.009 (2.388)
# of Households	5998	5998	5998	5998	5998

Notes: This table presents the results for the determinants of health assistance programs using a linear probability model. In column (1), we focus on poverty criteria only. In column (2), we focus on hunger and food insecurity criteria only. In column (3), we focus on shock criteria only. In column (4), we focus on other household characteristics criteria only. In column (5), we include all the criteria. Robust standard errors are in parentheses.

*Indicates significance at 10% level, **significance at 5% level, and ***significance at 1% level.

Tableau 3. Niger : déterminants du ciblage des programmes de transferts de l'État

Dependent: Access to gov. transfers programs (Yes = 1)	(1) Poverty	(2) Hunger	(3) Shock	(4) Household	(5) All
Poor, domestic pov. line (1 = Yes)	0.002 (0.005)				-0.000 (0.005)
Relative poverty: against neighbors (1 = Better-off)					
Relative poverty: against neighbors (2 = Same)	-0.001 (0.003)				-0.000 (0.003)
Relative poverty: against neighbors (3 = Worse-off)	-0.004 (0.004)				-0.002 (0.004)
Relative poverty: self-assessment (1 = Richer)					
Relative poverty: self-assessment (2 = Medium)	0.002 (0.002)				0.002 (0.002)
Relative poverty: self-assessment (3 = Poor)	0.006* (0.003)				0.006* (0.003)
Relative poverty: self-assessment (4 = Very poor)	0.014 (0.009)				0.015 (0.008)
Log of consumption per adult eq.	-0.020 (0.102)				-0.025 (0.107)
Log of consumption per adult eq. squared	0.001 (0.004)				0.001 (0.004)
Do not eat healthy and nutritive food (1 = Yes)		0.005 (0.003)			0.002 (0.003)
Hunger but no food (1 = Yes)		-0.002 (0.003)			-0.004 (0.004)
Entire day without food (1 = Yes)		-0.004 (0.003)			-0.007* (0.003)
Family shocks (1 = Yes)			0.001 (0.003)		0.001 (0.003)
Natural shocks (1 = Yes)			0.004 (0.004)		0.003 (0.003)
Agriculture shocks (1 = Yes)			0.001 (0.003)		0.001 (0.003)
Non-Agri employment shocks (1 = Yes)			0.003 (0.005)		0.002 (0.005)
Conflict shocks (1 = Yes)			0.032** (0.011)		0.034** (0.011)
Other shocks (1 = Yes)			-0.002 (0.003)		-0.003 (0.003)
HH head disability (1 = Yes)				0.000 (0.004)	0.000 (0.004)
HH size				0.001 (0.000)	0.000 (0.000)
HH gender (1 = Female)				0.007 (0.005)	0.007 (0.005)
HH head age				0.001** (0.000)	0.001* (0.000)
HH head age squared				-0.000** (0.000)	-0.000** (0.000)
HH head nationality (1 = Niger)				-0.010 (0.014)	-0.008 (0.014)
HH head alphabetization (1 = Yes)				-0.001 (0.003)	-0.001 (0.003)
HH head level of education (0 = No education)					
HH head level of education (1 = Primary)				-0.001 (0.004)	-0.000 (0.004)
HH head level of education (2 = Secondary)				0.001 (0.005)	0.003 (0.004)
HH head level of education (3 = Tertiary)				-0.004 (0.003)	0.003 (0.003)
Niamey					
Agadez	-0.001 (0.004)	-0.000 (0.004)	0.000 (0.004)	0.001 (0.004)	0.000 (0.000)
Diffa	0.040*** (0.010)	0.043*** (0.010)	0.034*** (0.008)	0.044*** (0.010)	0.031*** (0.008)
Dosso	-0.008* (0.004)	-0.004 (0.003)	-0.005 (0.003)	-0.003 (0.003)	-0.009** (0.003)
Maradi	-0.003 (0.004)	0.002 (0.004)	0.003 (0.004)	0.004 (0.004)	-0.001 (0.004)
Tahoua	0.000 (0.005)	0.004 (0.005)	0.003 (0.006)	0.004 (0.005)	-0.001 (0.004)
Tillabéri	-0.007* (0.003)	-0.005 (0.002)	-0.006 (0.003)	-0.004 (0.003)	-0.007* (0.003)
Zinder	-0.001 (0.005)	0.004 (0.004)	0.005 (0.004)	0.006 (0.004)	0.000 (0.005)
Constant	0.152 (0.693)	0.003 (0.002)	0.003 (0.002)	-0.019 (0.021)	0.164 (0.737)
# of Households	5998	5998	5998	5998	5998

Notes: This table presents the results for the determinants of government transfers programs using a linear probability model. In column (1), we focus on poverty criteria only, in column (2), we focus on hunger and food insecurity criteria only. In column (3), we focus on shock criteria only. In column (4), we focus on other household characteristics criteria only. In column (5), we include all the criteria. Robust standard errors are in parentheses. *Indicates significance at 10% level, **significance at 5% level, and ***significance at 1% level.

LES GAINS MACROECONOMIQUES LIES A LA REDUCTION DES ECARTS D'EDUCATION ENTRE LES GENRES AU NIGER¹

Ce document explore l'état de l'égalité des sexes et l'éducation des filles au Niger. Il estime également les gains macroéconomiques résultant de la réduction des écarts d'éducation entre les garçons et les filles à l'aide d'un modèle d'équilibre général fondé sur la micro-économie. L'analyse montre que le Niger a progressé vers un niveau d'instruction plus élevé pour les filles, mais le pays est encore loin derrière beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne. Les résultats du modèle d'équilibre général suggèrent que la réduction des écarts entre les sexes dans l'éducation stimulerait la participation des femmes au marché du travail, augmenterait les revenus des femmes et améliorerait les indicateurs budgétaires. Plus important encore, la réduction de l'écart entre les sexes en nombre d'années de scolarité dans chaque centile de revenu augmenterait le PIB à long terme de 11 %. Ces gains économiques importants résultant de l'investissement dans l'éducation des filles contribueront à la réalisation des objectifs stratégiques définis dans le cadre du Programme de Développement Economique et Social (PDES) 2022-26.

A. Introduction

1. L'égalité des sexes tend à avoir un impact positif sur la gouvernance, la stabilité et les résultats macroéconomiques. Il est de plus en plus évident que l'égalité des sexes est associée à de meilleurs résultats macroéconomiques à tous les niveaux de développement, y compris un PIB plus élevé, une productivité plus élevée, des inégalités de revenus plus faibles et une croissance et une convergence économiques plus rapides (FMI 2015, Gonzales et al. 2015 ; Sever, 2022). La réduction des écarts entre les sexes en matière d'éducation et la participation plus élevée des femmes au marché du travail ont été associées à une plus grande diversification de la production et des exportations, qui à leur tour favorisent la résilience économique (Kazandjian et al., 2016). Les femmes sont plus susceptibles d'investir une plus grande partie de leurs ressources sur leurs enfants, ce qui entraîne à son tour des dépenses scolaires plus importantes et une scolarisation plus élevée pour les enfants (Aguirre et al. 2012). D'autres études ont montré que les écarts entre les sexes contribuent à l'instabilité et à la fragilité, ainsi qu'à la mauvaise gouvernance (Caprioli, 2005 ; Branisa et al., 2013).

2. Conscientes de l'importance de l'égalité des sexes, les autorités nigériennes ont placé les stratégies visant à combler les écarts entre les sexes au cœur du nouveau plan de développement. Ils ont adopté une nouvelle Politique Nationale Genre visant à construire d'ici 2027, avec toutes les parties prenantes, un pays sans discrimination, où hommes et femmes, filles et garçons ont les mêmes chances de participer à son développement et de bénéficier des bénéfices de sa croissance. L'éducation des femmes est une priorité majeure car les autorités prévoient de construire 100 internats pour jeunes filles d'ici 2025 et de combler les écarts entre les sexes au niveau de la scolarisation primaire et secondaire d'ici 2026 (tableau 1).

¹ Préparé par Rasmane Ouedraogo (Représentant Résident) et Diego Gomes (SPR).

Tableau 1. Niger: Indicateurs projetés sur le genre dans le PDES 2022-26

	Année de référence	Indice de référence	2022	2023	2024	2025	2026	Différence (fin de période-année de référence), en %
Indice de parité filles-garçons par rapport au taux brut de scolarisation primaire	2020-21	0.87	0.94	0.96	0.98	1	1	14.9
Indice de parité filles-garçons par rapport au taux brut de scolarisation base 2	2018-2019	0.83	0.9	0.92	0.94	0.96	1	20.5
Indice de parité filles-garçons par rapport au taux brut de scolarisation cycle moyen	2018-2019	0.6	0.8	0.85	0.9	1	1	66.7
Proportion des filles de l'EFTEP sous-tutelle inscrites dans les filières industrielles (%)	2017-2018	17.85	18.2	18.5	18.8	19.1	19.4	8.7
Indice de développement du genre (PNUD)	2019	0.724	0.745	0.754	0.763	0.77	0.778	7.5
Indice d'inégalité de genre (PNUD)	2019	0.642	0.627	0.622	0.616	0.611	0.606	-5.6
Taux de prévalence des mariages des enfants (%)	2021	64.9	57.92	50.94	43.96	36.98	30	-53.8
Score genre Mo Ibrahim	2019	47.5	47.9	48.2	48.6	48.9	50.4	6.1
Taux d'activité des femmes (%)	2020	60.6	63.3	63.9	66	69	72	18.8
Proportion des entreprises dirigées par les femmes (%)	2021	18	20	22	24	26	28	55.6
Proportion des femmes ministres (%)	2021	15.15	17.6	20.6	29.4	32.4	32.4	113.9
Proportion des femmes occupant des postes de haute fonction (%)	2020	19.13	21.2	27	29	30	30	56.8
Proportion des projets et programmes d'investissement sensible au genre (%)	2019	35.5	40	45	47	50	55	54.9
Proportion des cellules genre produisant des rapports annuels sur l'analyse genre (%)	2021	0	50	100	100	100	100	

Source : Autorités du Niger et calculs des services du FMI

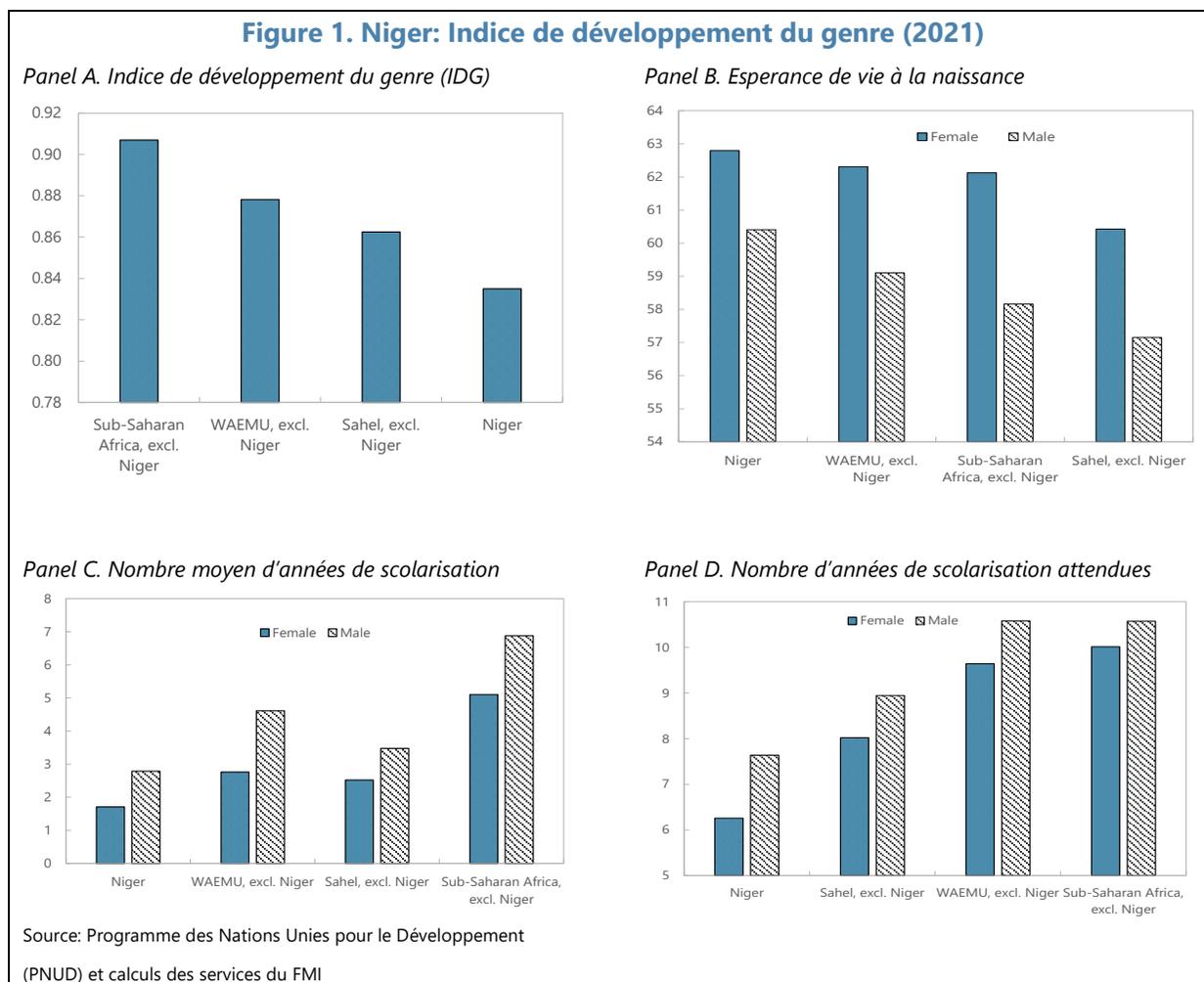
3. Dans ce contexte, ce document examine l'état du développement du genre et estime les gains macroéconomiques de la mise en œuvre des politiques de promotion de l'égalité des sexes au Niger. Premièrement, le niveau de développement du genre et le niveau d'éducation sont comparés à trois groupes de pays, à savoir l'Afrique subsaharienne, l'UEMOA et le Sahel. Deuxièmement, une simulation est effectuée sur les avantages économiques, sociaux et financiers de la réduction des écarts entre les sexes en termes de niveau d'éducation à l'aide d'un modèle d'équilibre général fondé sur la micro-économie. Enfin, nous donnons un aperçu des initiatives gouvernementales en cours et des recommandations stratégiques.

B. Faits Stylisés

4. L'état actuel de développement du genre au Niger apparaît comme l'un des plus faibles d'Afrique subsaharienne. L'indice de développement du genre des Nations Unies (IDG) mesure les inégalités entre les sexes dans trois dimensions fondamentales du développement humain : i) la santé, mesurée par l'espérance de vie des femmes et des hommes à la naissance ; ii) l'éducation des enfants, mesurée par le nombre d'années de scolarisation attendues des filles et des garçons ; iii) éducation des adultes mesurée par le nombre moyen d'années de scolarisation des femmes et des hommes pour les adultes de 25 ans et plus. Il montre qu'en agrégeant ces catégories, le Niger affiche des performances inférieures à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, des pays de l'UEMOA ou même des pairs de la région du Sahel (graphique 1, panneau A).

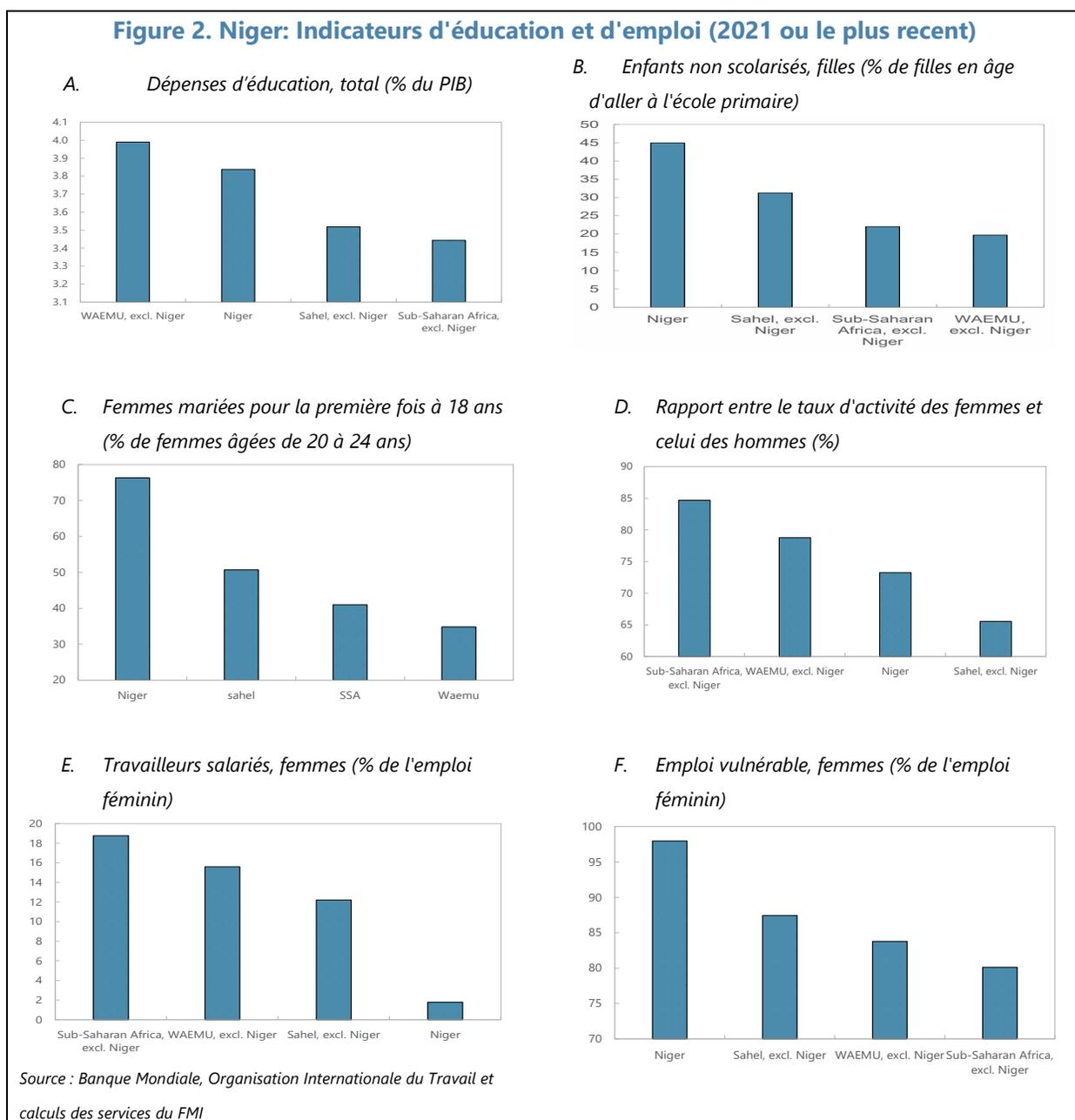
5. Cette sous-performance est due au faible niveau d'instruction au Niger. En examinant les différentes composantes de l'IDG, la figure 1 montre que le Niger obtient de bons résultats en termes d'espérance de vie à la naissance par rapport à ses pairs, mais qu'il est en retard sur les indicateurs d'éducation. La durée moyenne de scolarisation pour les plus de 25 ans n'est que de 1,7 et 2,8 ans pour les femmes et les hommes au Niger, respectivement, contre 5,1 et 6,9 ans en Afrique subsaharienne ; 2,5 et 4,6 ans dans la zone UEMOA. Les disparités sont

également importantes en ce qui concerne les années de scolarisation attendues, qui mesurent le nombre d'années de scolarisation qu'un enfant en âge d'entrer à l'école peut espérer recevoir si les taux de scolarisation actuels par âge persistent tout au long de la vie de l'enfant.



6. Les taux élevés d'abandon scolaire et de mariage précoce des filles sont des obstacles importants à l'égalité des sexes. À 3,8 % du PIB en 2020, les dépenses publiques d'éducation sont appréciables (graphique 2). Bien que légèrement inférieures à la moyenne de l'UEMOA d'environ 4 % du PIB, les dépenses d'éducation du Niger sont supérieures à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (3,4 % du PIB) et de la région du Sahel (3,5 % du PIB). Cependant, ces dépenses d'éducation relativement élevées ne se traduisent pas par de meilleurs résultats scolaires pour les femmes en raison des taux élevés d'abandon scolaire et de mariage précoce. La figure 2 montre qu'environ 45 % des filles abandonnent l'école primaire au Niger, contre 20 % dans la région de l'UEMOA et 22 % en Afrique subsaharienne. En outre, plus de 75 % des femmes se marient avant 18 ans au Niger, contre 35 % pour les pairs de la région de l'UEMOA et 41 % en Afrique subsaharienne.

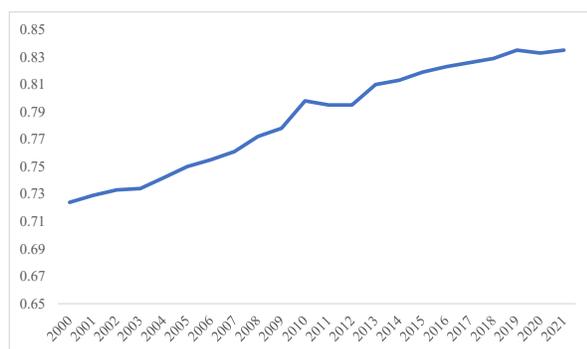
7. En conséquence, les femmes nigériennes sont plus susceptibles d'occuper des emplois non rémunérés et vulnérables. Bien que le rapport entre la participation des femmes et des hommes au marché du travail soit meilleur au Niger que la moyenne de la région du Sahel, le Niger accuse un retard considérable par rapport à ses pairs en termes de part des femmes salariées et d'emplois vulnérables (Figure 2). À 1,8 %, la part des femmes salariées est 10 et 9 fois inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne et de la région de l'UEMOA, respectivement. À l'inverse, la part d'emplois vulnérables (principalement des travailleurs familiaux non rémunérés et des travailleurs indépendants) pour les femmes est très élevée au Niger (environ 98 %) par rapport à ses pairs (80 % en Afrique subsaharienne et 84 % dans la région de l'UEMOA).



8. Cependant, il y a des signes encourageants pour les femmes nigériennes dans la mesure ou l'indicateur de développement du genre et l'indice de parité entre les sexes de la scolarisation se sont améliorés (Figure 3). L'indice de développement du genre a augmenté de plus de 15 % entre 2000 et 2021. Les écarts de scolarisation ont également diminué, mais des défis subsistent, en particulier dans l'enseignement supérieur. Au cours des deux dernières décennies, l'indice de parité entre les sexes au niveau primaire s'est amélioré d'environ 30 %, contre 24 % pour la scolarisation dans le secondaire. Ces améliorations découlent de la gratuité de l'enseignement depuis son adoption en 2011 et de l'adoption de la stratégie genre en 2009 pour stimuler l'éducation des filles. Alors que l'indice de parité entre les sexes au niveau de l'enseignement supérieur a enregistré la plus forte augmentation (65 %), il reste très faible par rapport aux indices de l'enseignement primaire et secondaire.

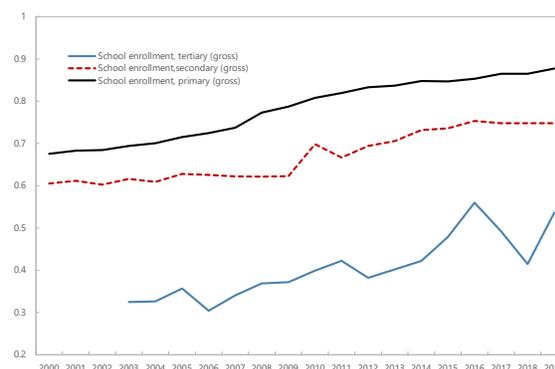
Figure 3. Niger: tendance d'IDG et d'éducation

A. Indice de développement du genre



Source: PNUD et Banque Mondiale

B. Taux de scolarisation, indice de parité entre les sexes



C. Gains macroéconomiques de la réduction des écarts entre les sexes dans l'éducation

9. Les disparités entre les sexes susmentionnées dans le domaine de l'éducation posent sans aucun doute d'importants problèmes de développement et ont des implications macroéconomiques. Dans cette section, nous quantifions l'impact de la réduction des écarts d'éducation entre les filles et les garçons dans un modèle d'équilibre général micro-fondé, de cycle de vie et dynamique, dans lequel les individus diffèrent par le sexe, les compétences, l'âge et l'accès aux marchés financiers. Ce cadre a été appliqué aux travaux antérieurs du FMI dans plusieurs pays en développement et émergents, dont l'Argentine (FMI, 2017), l'Iran (FMI, 2018), le Nigéria (FMI, 2019a), la R.P.D. Lao. (FMI, 2019b), Sénégal (Malte, Martinez et Tavares, 2019) et Kenya (FMI, 2021). Nous calibrons le modèle pour qu'il corresponde aux variables clés de l'économie nigérienne en 2018, telles que la part du secteur formel dans le PIB, les dépenses publiques en pourcentage du PIB, les dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB, l'indice de Gini du revenu des ménages et les revenus des femmes, le taux d'activités, entre autres. Nous avons considéré 2018

comme année de référence en raison de la disponibilité des micro-données pour le Niger, notamment de *l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages* de 2018.

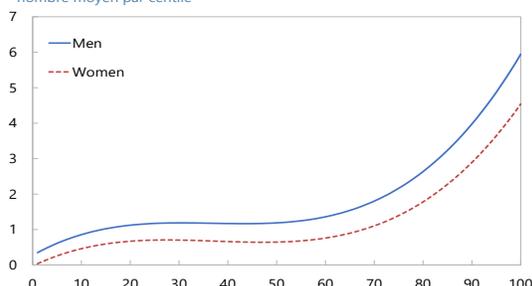
10. Une description complète et technique du modèle peut être trouvée dans Malta, Martinez et Tavares (2019), mais nous décrivons ici brièvement ses principales caractéristiques. À chaque période de la vie, les ménages (composés d'un homme et d'une femme) prennent des décisions sur la consommation de biens et de services produits dans les secteurs formel et informel, tandis que les décisions sur l'offre de travail sont prises séparément par les hommes et les femmes. Les hommes décident du nombre d'heures travaillées dans les secteurs formel et/ou informel, tandis que les femmes décident d'abord si elles participent au marché du travail et, si elles le font, combien d'heures travailler dans les secteurs formel et/ou informel. Les ménages supportent un coût d'utilité lorsque les femmes participent au marché du travail. Ce coût provient de la nécessité de coordonner plusieurs activités ménagères (par exemple, la production domestique, les soins aux enfants/personnes âgées et autres travaux non rémunérés) ainsi que de se conformer aux lois et aux normes sociales qui créent des obstacles pour que les femmes travaillent en dehors du ménage. Chacun dispose d'un capital humain qui est déterminé par ses compétences initiales et ses années d'études, mais qui évolue également de manière endogène grâce à l'expérience au travail. La production du secteur formel utilise le capital et la main-d'œuvre comme intrants, tandis que la production du secteur informel n'utilise que la main-d'œuvre. Les femmes souffrent de discrimination salariale lorsqu'elles travaillent dans n'importe quel secteur (elles perçoivent un salaire inférieur pour l'heure travaillée). Les ménages paient des impôts sur les biens et services achetés dans le secteur formel et sur les revenus tirés du travail dans le secteur formel. Les revenus des entreprises du secteur formel sont également imposés. Le gouvernement perçoit des impôts sur la consommation formelle, le revenu du travail formel et les revenus formels des entreprises, et les dépense pour la consommation publique, l'éducation publique et les transferts.

11. Nous simulons une politique publique qui augmente les dépenses d'éducation pour inclure plus de filles dans les écoles afin que le nombre d'années d'éducation des garçons et des filles dans le même centile de revenu soit égalisé. Ceci est motivé par le fait qu'au Niger, malgré un niveau d'éducation global très bas, les hommes ont plus d'années d'éducation que les femmes à chaque centile de revenu (Figure 4, Panneau A). Ces différences, en moyenne, vont d'un peu plus de 0,3 année supplémentaire pour les hommes à l'extrémité inférieure de la distribution à environ 1,4 année supplémentaire à l'extrémité supérieure (figure 4, partie B). En outre, l'écart entre les sexes en matière de niveau d'instruction augmente de manière monotone sur l'ensemble du spectre des revenus, ce qui suggère que l'inégalité entre les sexes dans la formation du capital humain augmente avec le revenu.

Figure 4. Niger : Écarts entre les sexes en nombre d'années d'études

Panel A. Nombre moyen d'années d'études par sexe et par centile

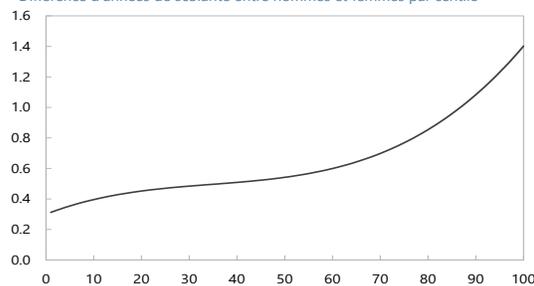
Années de scolarité par sexe
nombre moyen par centile



Sources: Niger DHS Report 2012. IMF staff calculations.

Panel B. Écarts entre les sexes en nombre d'années d'études

Disparités hommes-femmes
Différence d'années de scolarité entre hommes et femmes par centile



Sources: Niger DHS Report 2012. IMF staff calculations.

12. Élever l'éducation des filles au même niveau que celle des garçons déclenche une série d'effets positifs sur l'économie. Les principaux résultats de la simulation des politiques sont présentés à la figure 5. Les femmes entrent dans l'âge adulte avec plus d'éducation et donc un plus grand stock de capital humain. Par conséquent, elles bénéficient d'un rendement plus élevé de l'éducation sur le marché du travail ainsi que d'un rendement plus élevé de l'expérience si elles choisissent de travailler. Par conséquent, les incitations pour les femmes à entrer sur le marché du travail et à travailler plus d'heures augmentent. Selon le modèle, la nouvelle politique devrait accroître la participation des femmes au marché du travail de 85,6 % (graphique 5, partie A).² Les femmes qui travaillent commencent à fournir plus d'heures au marché du travail, ce qui, combiné à leur niveau plus élevé de capital humain, augmente le nombre moyen d'heures effectivement travaillées de 30,1 %.³ L'écart global entre les sexes en termes d'heures effectives moyennes travaillées, mesuré par le ratio hommes-femmes, diminue de 59,5 %. Il en va de même pour les écarts d'heures entre les sexes sur les marchés du travail formel et informel, qui ont diminué de 62,8 et 61,7 %, respectivement. Les femmes qui travaillent sont mieux rémunérées sur le marché du travail en raison de leur niveau de capital humain plus élevé et de leur offre d'heures de travail plus élevée, ce qui contribue à l'augmentation des revenus des ménages et à la réduction de l'écart de revenus entre les hommes et les femmes. Le revenu moyen du travail des ménages augmente de 8,6 % et l'écart global entre les sexes en termes de revenu moyen du travail, tel que mesuré par le ratio hommes-femmes, diminue de 53,3 % (graphique 5, partie B). La même chose est observée

² La forte augmentation de la participation des femmes au marché du travail est due au niveau extrêmement bas du capital humain du Niger combiné à la théorie du capital humain intégrée au modèle. Le modèle suppose que le stock initial de capital humain est concave en années d'études. Par conséquent, lorsque les niveaux de capital humain sont faibles, des niveaux d'éducation supplémentaires produisent des changements de capital humain beaucoup plus importants que lorsque les niveaux de capital humain sont élevés. Ensuite, à travers le prisme du modèle, ces changements créent une incitation significative pour les femmes à participer, en raison de l'augmentation significative des rendements du capital humain, sur le marché du travail.

³ Les heures effectives travaillées sont les heures régulières travaillées ajustées aux niveaux du capital humain. C'est le concept de facteur travail pertinent pour évaluer les variations de la production.

individuellement sur les marchés du travail formel et informel, avec des réductions d'écart de 62,8 et 54,9 %, respectivement.

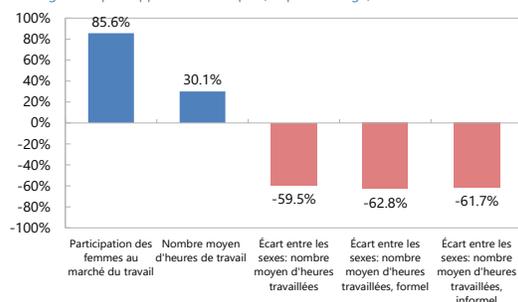
13. Ces évolutions du marché du travail ont des implications macroéconomiques et budgétaires. La production économique totale, mesurée par le PIB, augmente de 11,2 %, principalement en raison de l'augmentation du nombre effectif d'heures travaillées (graphique 5, partie C). Un revenu du travail plus élevé permet aux ménages de consommer davantage, ce qui se traduit par une augmentation de 3 % de la consommation privée globale. D'autre part, pour mettre en œuvre la nouvelle politique d'éducation, le gouvernement doit augmenter ses dépenses publiques d'éducation de 21,2 %, augmentant ainsi les dépenses publiques totales de 3 %. Une telle augmentation des dépenses d'éducation impliquerait une réaffectation budgétaire et une amélioration de l'efficacité. Cependant, l'augmentation des revenus du travail, de la consommation et de la production entraîne une augmentation de la collecte des impôts, qui peut être utilisée pour financer ces dépenses budgétaires supplémentaires. Les recettes provenant des impôts sur les revenus du travail, les revenus des sociétés et la consommation augmentent respectivement de 15,3, 16,2 et 3 % (graphique 5, partie D). En conséquence, les recettes fiscales totales augmentent de 11,3 %, fournissant des ressources plus que suffisantes pour couvrir les nouvelles dépenses d'éducation, ce qui implique une réduction de 9,3 % du déficit primaire.

Figure 5. Niger : Résultats des simulations

Panel A. Main d'œuvre

Main d'œuvre

Changement par rapport au statu quo (en pourcentage)

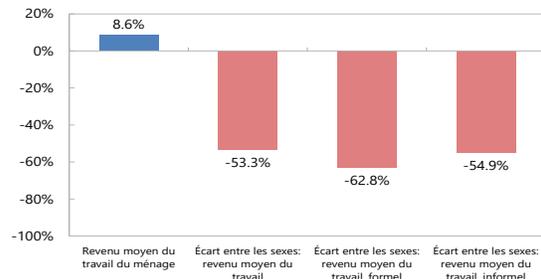


Sources: IMF staff calculations.

Panel B. Revenu du travail

Revenu du travail

Changement par rapport au statu quo (en pourcentage)

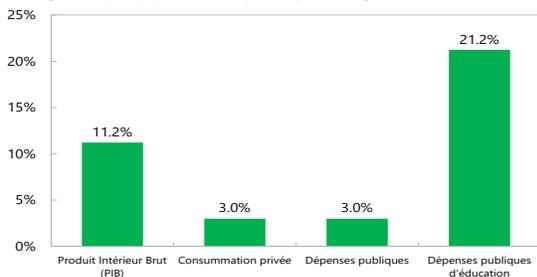


Sources: IMF staff calculations.

Panel C. Agrégats macroéconomiques

Agrégats macroéconomiques

Changement par rapport au statu quo (en pourcentage)

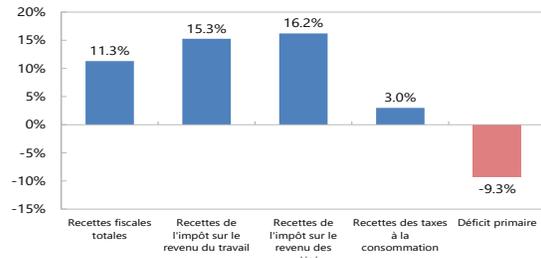


Sources: IMF staff calculations.

Panel D. Finances publiques

Finances Publiques

Changement par rapport au statu quo (en pourcentage)



Sources: IMF staff calculations.

D. Recommandations

14 Cette étude a montré que la réduction des inégalités entre les sexes dans le secteur de l'éducation pourrait stimuler la croissance économique au Niger. Par conséquent, s'attaquer à l'inégalité entre les sexes dans le pays n'est pas seulement impérieux pour des raisons sociales, mais il est également logique sur le plan économique. Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Plan national de développement, les autorités nigériennes devraient accélérer la mise en œuvre des projets et stratégies en cours et envisagés pour améliorer le niveau d'instruction des filles, notamment en :

- **Construire des infrastructures scolaires adéquates.** L'initiative majeure du gouvernement dans ce domaine est la construction d'internats pour jeunes filles, avec l'objectif de construire 100 écoles d'ici 2025. Compte tenu des engagements forts des partenaires suite aux promesses faites lors du Sommet sur l'éducation à New York en septembre 2022, le gouvernement devrait renforcer sa capacité d'absorption grâce à une bonne gouvernance et à des mesures de renforcement des capacités de gestion de l'aide pour s'assurer que les ressources financières sont décaissées en temps opportun.
- **Concevoir des investissements pour améliorer la qualité de l'éducation :** une autre initiative majeure du gouvernement consiste à remplacer les 36 000 salles de classe en matériaux précaires par des matériaux solides et à renforcer le personnel enseignant permanent. Ces deux projets contribueront à améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement. Compte tenu des coûts relativement élevés des deux projets, une amélioration de l'efficacité des dépenses d'éducation et des réaffectations budgétaires seront nécessaires.⁴
- **Mettre en place des programmes de maintien des filles à l'école :** alors que les internats pour filles visent à maintenir plus longtemps les filles à l'école, les 100 écoles envisagées ne suffiront pas à scolariser toutes les filles en âge d'être à l'école et à couvrir l'ensemble du territoire national. D'autres interventions pourraient être conçues pour réduire les coûts d'opportunité et les dépenses directes de l'éducation des filles par le biais de transferts monétaires. Fournir directement des incitations financières ciblées aux filles ou aux familles contribuerait à retarder l'âge du mariage et permettrait également aux filles qui ont abandonné l'école de retourner à l'école.

15. L'accent devrait également être mis sur les politiques visant à élargir les opportunités économiques pour les filles. Dans le cadre du Plan national de développement, les autorités se sont engagées à autonomiser et à renforcer l'accès des femmes au marché du travail et leur résilience aux chocs en (i) créant des opportunités d'emplois décents et durables pour les femmes et les jeunes filles ; (ii) renforçant les compétences des femmes et des jeunes filles ; (iii) accordant un appui à l'amélioration des conditions de travail dans le secteur informel où les femmes et les jeunes filles sont fortement représentées ; (iv) faisant la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans

⁴ Pour plus d'informations sur les politiques visant à améliorer l'efficacité des dépenses d'éducation, voir le document thématique sur l'efficacité des dépenses sociales au Niger.

tous les secteurs d'activité. Accroître l'offre d'opportunités d'emploi pourrait contribuer à augmenter les revenus des femmes ainsi que leurs épargnes, et inciter donc les parents à envoyer leurs filles à l'école. En outre, le Gouvernement veillera au respect des quotas électifs et nominatifs et prendra des mesures pour améliorer le cadre réglementaire et légal de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre. Des mesures et des programmes spécifiques doivent être adoptés pour mettre en œuvre ces engagements.

16. Pour accroître la redevabilité et l'efficacité des programmes visant à améliorer l'égalité des sexes, les autorités pourraient envisager d'adopter de la budgétisation sensible au genre. La budgétisation sensible au genre est un mécanisme important pour assurer la redevabilité dans la manière dont les engagements en matière de politique de genre sont traduits dans le budget national. Il fournit la base d'une prise de décision davantage fondée sur des données probantes, essentielle pour garantir que les finances publiques sont utilisées efficacement pour répondre aux besoins réels, combler les lacunes actuelles et réduire les inégalités persistantes.

Bibliographie

- Aguirre, D., L. Hoteit, C. Rupp, and K. Sabbagh, 2012, "Empowering the Third Billion. Women and the World of Work in 2012," Booz and Company
- Branisa, B., S. Klasen, & M. Ziegler. 2013. "Gender Inequality in Social Institutions." *World Development*. Vol. 40, pp. 252-68.
- Caprioli, M. 2005. "Primed for Violence: The Role of Gender Inequality in Predicting Internal Conflict." *International Studies Quarterly*. Vol. 49, pp. 161-78
- Gonzales, C., S. Jain-Chandra, K. Kochhar, and M. Newiak, M., and T. Zeinullayev. 2015b. "Catalyst for Change: Empowering Women and Tackling Income Inequality." Washington, DC: IMF, 2015. Staff Discussion Note 15/20.
- IMF, 2015. "Regional Economic Outlook. Sub-Saharan Africa. Dealing with the Gathering Clouds." Washington, D.C.: International Monetary Fund. October.
- International Monetary Fund (IMF). 2015. "Inequality and Economic Outcomes in Sub-Saharan Africa." October 2015 Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa
- International Monetary Fund (IMF). 2017. "IMF 2017 Article IV Report for Argentina, Selected Issues." IMF Country Report 17/410, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2018. "IMF 2018 Article IV Report for Islamic Republic of Iran, Selected Issues." IMF Country Report 18/94, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2019a. "IMF 2019 Article IV Report for Nigeria, Selected Issues." IMF Country Report 19/93, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2019b. "IMF 2019 Article IV Report for Lao People's Democratic Republic." IMF Country Report 19/267, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2021. "IMF 2021 Article IV Report for Kenya." IMF Country Report 21/276, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Kazandjian, R., L. Kolovich, K. Kochhar, and M. Newiak. 2016. "Gender Equality and Economic Diversification." IMF Working Paper 16/140. Washington, D.C.: International Monetary Fund
- Malta, V., A. Martinez, and M. M. Tavares. 2019. "A Quantitative Analysis of Female Employment in Senegal." IMF Working Paper 19/241, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Sever, C. 2022. Legal Gender Equality as a Catalyst for Convergence. IMF Working Paper No. 2022/155. Washington, DC: IMF
- World Bank. 2012. "World Development Report: Gender Equality and Development." Washington, D.C.: World Bank Group.

INCLUSION FINANCIÈRE AU NIGER : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS¹

L'inclusion financière peut renforcer la croissance économique, accroître la productivité et réduire la pauvreté et l'inégalité en aidant les particuliers et les entreprises — notamment les PME — à épargner et investir, à lisser leur consommation et à mieux gérer les risques financiers. Le présent document met en lumière le retard pris par le Niger sur les autres pays de l'UEMOA au regard de l'accès aux services financiers formels et de leur utilisation, notamment par les femmes et les jeunes, et souligne les principaux défis, du côté de la demande et de l'offre, à l'inclusion financière, ainsi que les obstacles structurels à cette dernière. Il énonce les priorités essentielles que le Niger doit réaliser pour mettre à profit le potentiel d'une inclusion financière plus grande afin d'appuyer le programme de développement du pays, indiquant en particulier les efforts à déployer pour remédier au faible niveau d'éducation financière, promouvoir la numérisation et s'attaquer à l'activité informelle.

A. Le Niger par rapport à ses pairs régionaux

1. Le Niger est en retard sur les autres pays de l'UEMOA en termes d'inclusion financière (graphique 1). D'après les données de la BCEAO, à décembre 2021, seulement 14 % de la population nigérienne utilisaient des services financiers (sous forme de services bancaires, microfinancement ou monnaie électronique), pourcentage bien inférieur à celui observé au Mali, qui est l'État membre de l'UEMOA où le taux d'utilisation s'en rapproche le plus (55 %). Pour les pays de l'Union qui sont en tête sur ce plan, le Bénin et le Togo, environ 86 % de la population utilisent des services financiers. Au niveau de l'UEMOA (total des pays membres), l'utilisation globale des services financiers était de 67 % à la fin de 2021.

¹ Section établie par Yoro Diallo, Arsène Kaho, et Can Sever. Canghao Chen (AFR) a aidé au formatage des graphiques.

Encadré 1. Niger : concepts¹

Inclusion financière. Il s'agit d'un concept pluridimensionnel que l'on peut définir au sens large comme étant l'accès, par les particuliers et les entreprises, à des services financiers formels de bonne qualité et à faible coût, et leur utilisation effective. Le secteur bancaire, les IMF et la monnaie électronique sont trois aspects importants de la finance inclusive.

Secteur des IMF. Il se compose des institutions financières qui fournissent des services financiers essentiellement à des ménages à faible revenu et à des petites et microentreprises, qui sont généralement exclus des services bancaires traditionnels.

Argent mobile et monnaie électronique. On peut définir l'argent mobile comme étant les services financiers proposés par des opérateurs de réseaux mobiles ou d'autres institutions financières qui s'associent avec des opérateurs de réseaux, pour lesquels il n'est généralement pas nécessaire de posséder un compte bancaire. La condition préalable est donc souvent d'avoir un abonnement de téléphonie mobile. Le concept de monnaie électronique est plus vaste et couvre également d'autres services financiers numériques tels que les services fournis par des banques ou d'autres institutions financières traditionnelles à l'aide de téléphones mobiles, de l'internet ou d'autres appareils électroniques (dépôts, paiements de factures ou virements en ligne, par exemple)

^{1/} L'encadré 1 est tiré du Rapport des services de l'UEMOA publié en mars 2022 (Rapport-pays du FMI n° 22/67).

2. Le Niger est également en retard sur les autres pays de l'UEMOA au regard du rythme d'évolution de l'inclusion financière (graphique 1). Des améliorations ont été observées durant la période 2010-2015; en effet, l'utilisation globale des services financiers a augmenté, passant de 7 % à fin 2010 à 17 % de la population à fin 2015. Cependant, ce progrès s'est arrêté et ce mouvement s'est même inversé, le taux étant tombé à 14 % à fin 2021. En revanche, pendant la même période (2015-2021), le pourcentage de la population utilisant les services financiers dans la région de l'UEMOA a sensiblement augmenté, passant de 42 % à fin 2015 à 67 % à fin 2021.

3. En particulier, l'activité s'est nettement contractée dans le secteur des IMF ces dernières années (graphique 1). L'utilisation des services bancaires n'a que légèrement augmenté, passant de 2 % à 7 % de la population nigérienne de fin 2010 à fin 2021, alors qu'elle a progressé à un rythme soutenu dans les autres pays de l'UEMOA, grimant de 9 % à 19 % de la population pendant la période. En ce qui concerne l'utilisation des prêts des IMF, elle est passée de 6 % de la population en 2010 à 11 % en 2015 mais est tombée à 5 % à la fin de 2010. Ce renversement, qui n'a pas été compensé par d'autres piliers de l'inclusion financière, explique en majeure partie la baisse de l'utilisation globale des services financiers au Niger durant la période 2015-2021.

4. Cependant, la plus grande divergence entre le Niger et les autres pays de l'UEMOA s'observe dans l'utilisation de la monnaie électronique (graphique 1). Le nombre de comptes en monnaie électronique était inférieur à 1 % de la population tant au Niger que dans l'UEMOA à fin 2010. Toutefois, la région, à l'exclusion du Niger, a fait apparaître une amélioration remarquable depuis lors. À fin 2021, environ 80 % de la population des autres pays de l'UEMOA pouvaient avoir accès aux services en monnaie électronique, contre seulement 11 % au Niger. Alors que le niveau relativement élevé de l'utilisation de la monnaie électronique et les progrès rapides réalisés dans ce

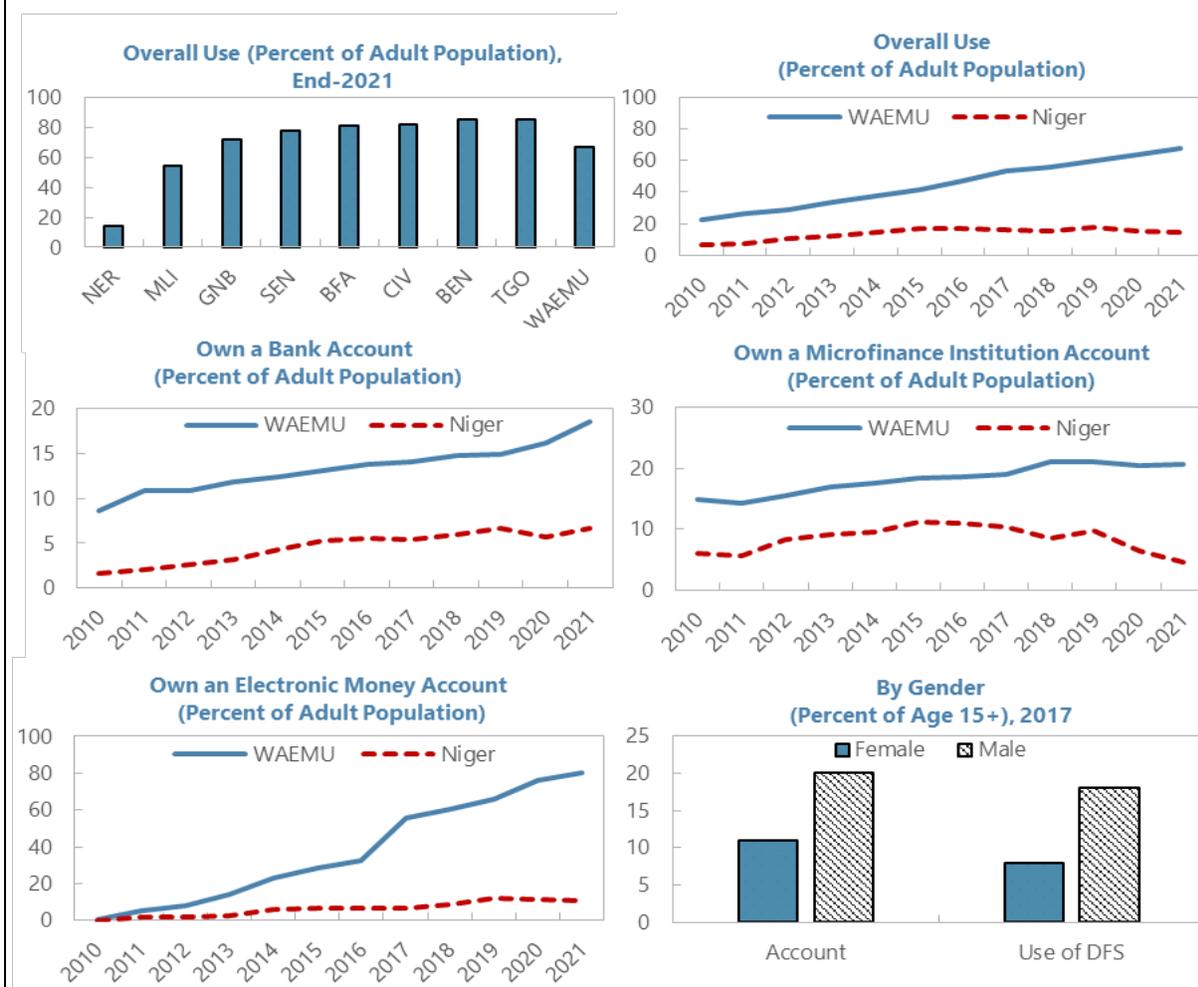
domaine offrent aux pays de l'UEMOA l'occasion de passer à l'ère de l'inclusion financière et de rattraper les pays plus développés, ce potentiel reste jusqu'à présent inexploité au Niger.

5. L'écart entre les sexes prévaut aussi dans le domaine de l'utilisation des services financiers au Niger. D'après les données de la Banque mondiale, le pourcentage de femmes qui détiennent un compte d'un type ou d'un autre n'était que de 11 % de la population féminine, alors que ce taux était de 20 % pour les hommes (graphique 1). Un écart semblable s'observe pareillement pour les personnes qui effectuent ou reçoivent un paiement numérique — 8 % pour les femmes, contre 18 % pour les hommes. Néanmoins, il convient de noter que ces larges écarts ne sont pas propres au Niger, car des écarts similaires entre les sexes sur le plan de l'inclusion financière sont constatés dans les autres États membres de l'UEMOA². Côté positif, cela laisse penser que l'élimination de l'écart entre les sexes dans le domaine de l'inclusion financière offre au Niger l'occasion de réaliser les progrès si nécessaires vers l'inclusion financière des deux sexes et de rattraper les autres pays de l'UEMOA.

6. Les indicateurs géographiques de l'inclusion financière font eux aussi apparaître un large écart entre le Niger et les autres pays de l'UEMOA (graphique 2). Le nombre des points de services (c'est-à-dire tout lieu physique où les clients peuvent recevoir des services financiers) au sein de l'UEMOA s'est énormément accru, passant d'environ 3 (par 1.000 km²) à fin 2010 à 307 à fin 2021, du fait de la montée en flèche du nombre des points de services. Cependant, cette évolution ne s'observe pas dans le cas du Niger, où le nombre des points de services était resté à 18 à fin 2021.

² D'après les données de la Banque mondiale, en 2017, le pourcentage de détenteurs de comptes pour les femmes et les hommes était de 38 % contre 47 % pour le Sénégal, de 38 % contre 53 % pour le Togo, respectivement. S'agissant de l'utilisation des services financiers par les femmes et les hommes, les pourcentages se situaient à 36 % contre 44 % pour le Sénégal, et à 23 % contre 40 % pour le Togo, respectivement.

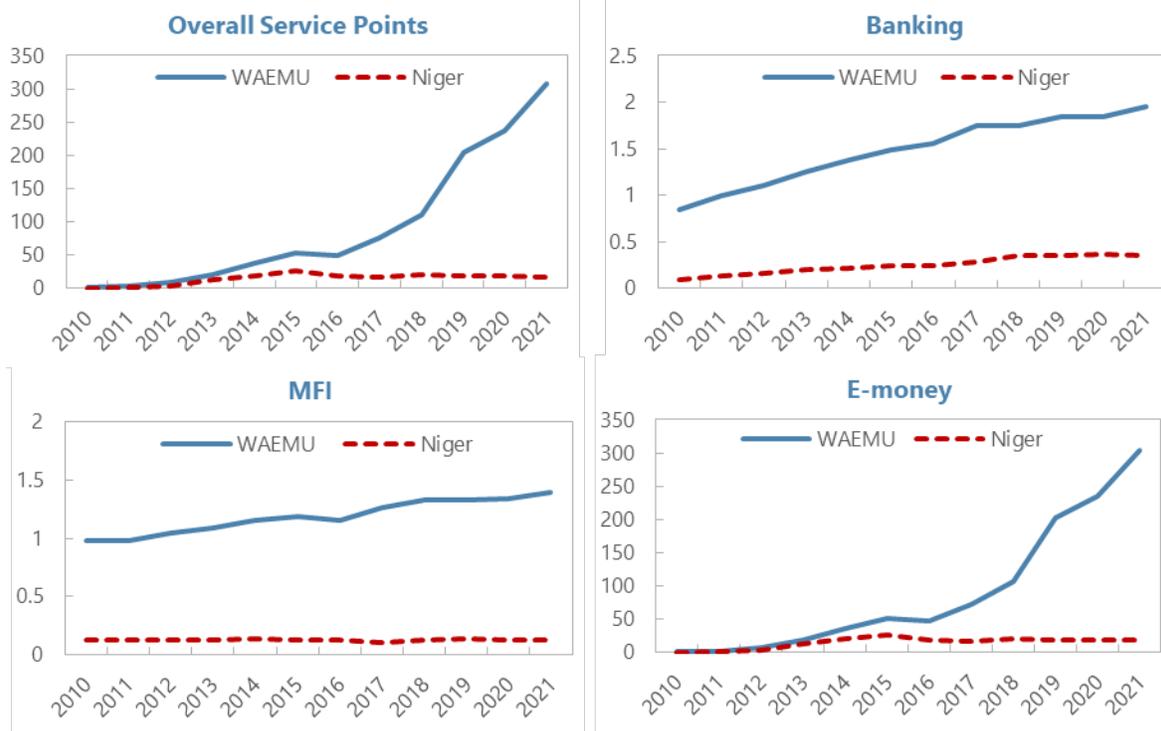
Graphique 1. Niger : l'utilisation des services financiers



Sources : rapports de la BCEAO sur l'inclusion financière, Global Findex de la Banque mondiale et calculs des services de la FMI. Dans le dernier graphique, « Use of DFS » désigne les personnes qui ont effectué ou reçu un paiement numérique (selon la définition de la Banque mondiale) au cours de l'année écoulée.

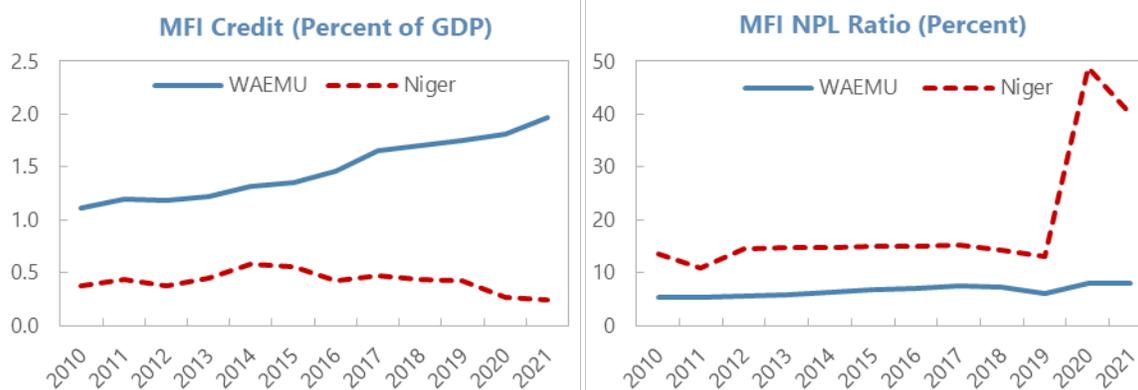
7. Les prêts des banques au secteur privé restent à un faible niveau, et le secteur bancaire présente des vulnérabilités plus grandes au Niger que dans les autres pays de l'UEMOA (graphique 3). Le crédit bancaire au secteur privé représentait 13 % du PIB à fin 2021, soit près de la moitié de la moyenne régionale (24 %). Ce fait tient aussi aux lents progrès de la financiarisation depuis 2010. En outre, le portefeuille des banques a continué de comporter plus de risques au Niger que dans les autres pays de la région depuis 2010 et s'est davantage détérioré à la fin de 2021, les ratios des prêts improductifs bruts du secteur bancaire nigérien étant le double de celui de la région (21 %, contre 10 %). La qualité médiocre du portefeuille du secteur bancaire nigérien menace l'évolution future de l'inclusion financière, renforçant en particulier le risque de disponibilité du crédit aux PME.

Graphique 2. Niger : les points de services



Sources : rapports de la BCEAO sur l'inclusion financière, et calculs des services du FMI. Les points de services sont le nombre de lieux physiques (par 1000km²) où il est possible de recevoir le service financier correspondant.

8. Le volume des prêts du secteur des IMF au Niger, pilier important de l'inclusion financière dans les pays de l'UEMOA, est lui aussi inférieur à la moyenne régionale, mais ces prêts comportent des risques élevés par rapport à cette dernière (graphique 3). Dans les autres pays de l'UEMOA, les prêts des IMF ont presque doublé depuis 2010, passant de 1,1 % à 2 % du PIB. En revanche, l'activité du secteur s'est contractée de près de 50 % au Niger, tombant de 0,5 % du PIB en 2015 à environ 0,2 % à fin 2021. En outre, le portefeuille du secteur des IMF demeure beaucoup plus risqué au Niger, les prêts improductifs représentant à peu près le double de la moyenne régionale avant la pandémie de Covid-19, et cet écart s'est creusé depuis la pandémie. Au cours de la crise sanitaire de 2020, les mesures prises par l'UEMOA pour protéger l'inclusion financière ont aidé les IMF de la région à maintenir stable le ratio des prêts improductifs (encadré 2), mais l'efficacité de ces mesures a été limitée au Niger et les prêts improductifs ont continué à augmenter à un rythme rapide. À fin 2021, le ratio des prêts improductifs au Niger se situait à 40 %, contre 8 % pour l'UEMOA. Cette vulnérabilité du secteur des IMF constitue un goulet d'étranglement pour l'inclusion financière au Niger et fait peser une menace sur celle-ci pour la période à venir.

Graphique 3. Niger : secteur bancaire et IMF

Sources : BCEAO, rapports sur les IMF, bulletins mensuels et indicateurs de solidité financière, et calculs des services du FMI. Les graphiques présentent les valeurs de fin d'année. Le ratio des prêts improductifs du secteur des IMF fait l'objet d'une interpolation pour la période 2013-2016, en raison de l'absence de données y afférentes. Les prêts des banques au secteur privé et ceux des IMF (encours) ont été communiqués.

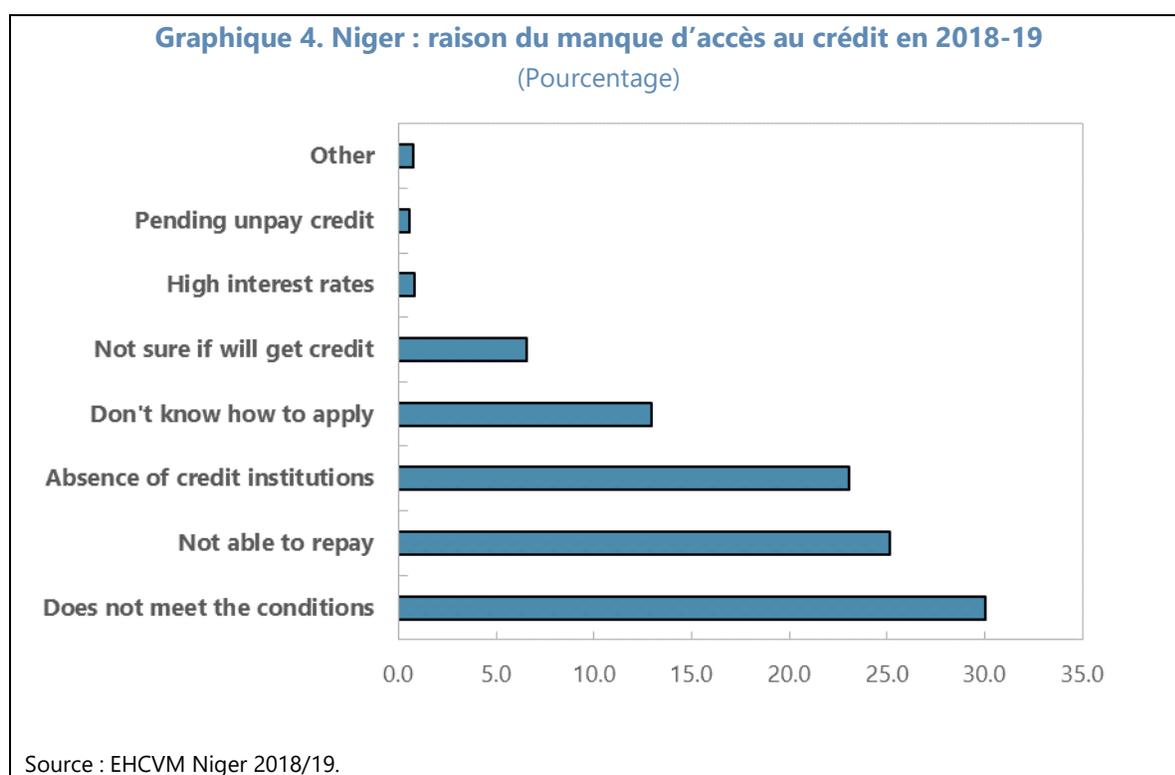
Encadré 2. Niger : mesures prises par la BCEAO pour favoriser l'inclusion financière durant la pandémie¹

La BCEAO a pris des mesures pour protéger l'inclusion financière lorsque la pandémie a frappé la région. Pour encourager l'utilisation de la monnaie électronique, elle a réduit les droits et commissions sur différents types de transactions en monnaie électronique et assoupli les conditions à remplir pour ouvrir des comptes en monnaie électronique. De plus, en 2020, la BCEAO a lancé un dispositif encourageant les banques et les IMF à différer le remboursement de la dette des clients touchés par la pandémie, mais jugés solvables, sans traiter ces créances comme des créances en souffrance. Ce dispositif a donné un répit aux entreprises et aux ménages frappés par le ralentissement de l'économie et est allé dans le sens de l'objectif d'un système financier inclusif. De plus, pour faciliter l'accès par les IMF au financement bancaire, les prêts bancaires accordés aux IMF éligibles ont pu bénéficier, comme garantie, du guichet spécial de refinancement de la BCEAO, ce qui a davantage incité les banques à prêter aux IMF.

^{1/} L'encadré 2 est tiré du Rapport des services de l'UEMOA publié en mars 2022 (Rapport-pays n° 22/67).

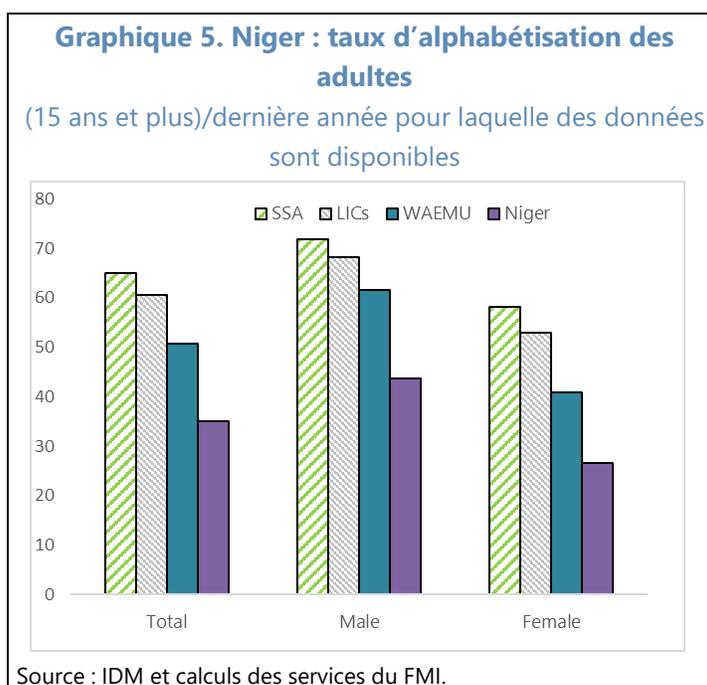
B. Défis à l'inclusion financière au Niger

9. Le Niger a de multiples défis à relever pour rendre son système financier plus inclusif, parmi lesquels un faible niveau d'éducation financière, la disparité entre les services et produits financiers offerts et les besoins de la population, le coût d'accès et d'usage élevé, la prédominance du secteur informel et les lacunes infrastructurelles. Les ménages ont énuméré les principales raisons les empêchant de demander du crédit aux institutions financières formelles, à savoir : *i) ils ne remplissent pas les conditions requises; ii) ils ne sont pas capables de rembourser; iii) il n'y a pas de banques; iv) ils ne savent pas comment faire une demande de crédit* (graphique 4). Ces facteurs incluent des contraintes à la fois du côté de l'offre et de la demande dont l'élimination exige la participation de parties prenantes très diverses — ménages, entreprises, banques et État.



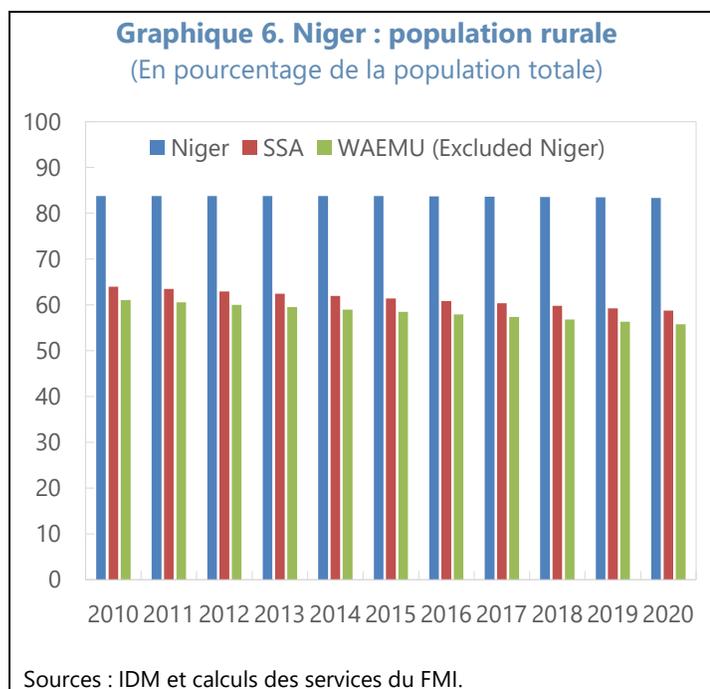
10. Le faible niveau d'éducation financière est un obstacle à l'utilisation des services offerts par le système bancaire.

L'accès et le recours aux services financiers formels exigent certaines connaissances financières et une éducation générale de base, domaines dans lesquels le Niger est très en retard sur les pays pairs (graphique 5). Seuls 35 % des Nigériens adultes sont alphabétisés, et ce pourcentage est encore plus faible pour les femmes (27%). La rapide croissance démographique ajoute aux défis à relever pour remédier aux faiblesses du système d'éducation.



11. Les services et produits financiers ne sont pas bien adaptés aux besoins de la population.

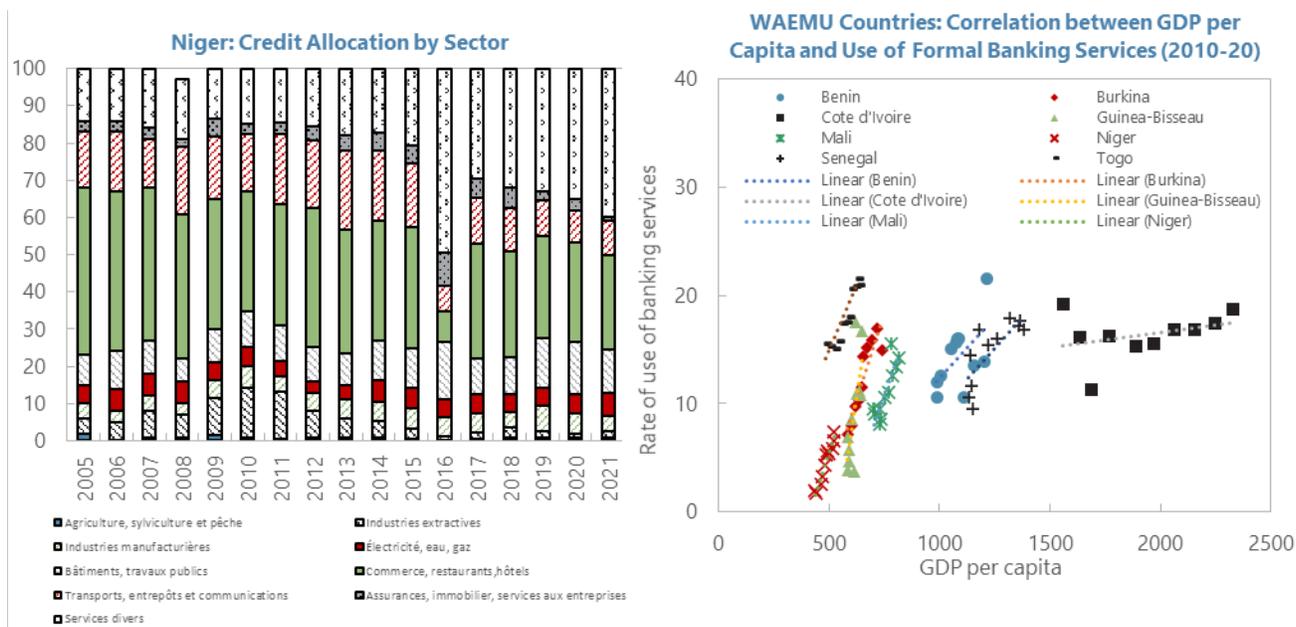
Il semble que les services et produits financiers offerts ne répondent pas aux besoins spécifiques de la large population rurale (graphique), dont la principale activité est l'agriculture, exercée principalement dans un cadre informel. Le secteur agricole ne reçoit que 0,97 % des crédits bancaires, niveau inférieur à celui des allocations à ce secteur dans les autres pays de l'UEMOA (3 %) (graphique 7). Les fournisseurs de services sont en outre réticents à s'adapter aux habitudes culturelles et sociales, car il semble que le potentiel à tirer du développement de la finance islamique est sous-exploité.



12. L'accès aux services financiers n'est pas abordable pour un large segment de la population.

Le taux de pauvreté élevé au Niger (estimé en 2021 à 41,4 % de la population par la Banque mondiale) ainsi que le revenu par habitant relativement faible constituent un obstacle à l'élargissement de l'inclusion financière.

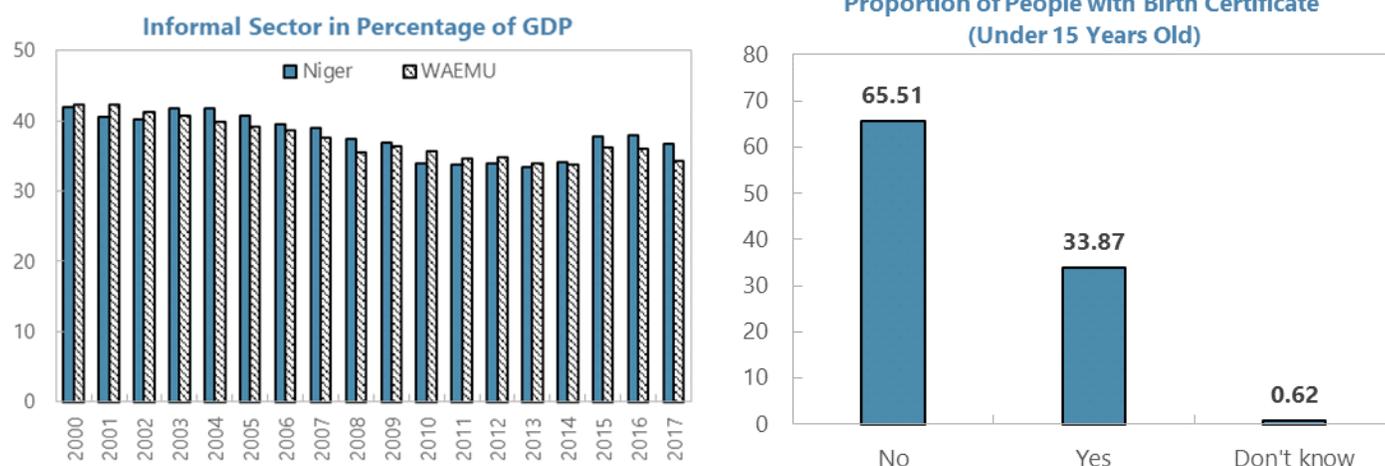
Graphique 7. Facteur d'exclusion financière



Sources : BCEAO, IDM et calculs des services du FMI.

13. L'étendue du secteur informel limite l'accès aux services financiers formels, en particulier du fait de l'absence de documentation adéquate (comme les états financiers). Le secteur informel représente environ 40 % du PIB du Niger. Une grande fraction des petites et moyennes entreprises (PME) opère dans le secteur informel et n'a pas d'états financiers, de déclarations d'impôts à jour ou d'informations sur les propriétaires bénéficiaires, documents qui sont exigés pour les demandes de crédit. En outre, les actifs non reconnus — sans documents juridiques — des entreprises opérant dans le secteur informel ne peuvent pas être pris en garantie de crédit bancaire. Par exemple, pendant la crise de 2020, le Gouvernement du Niger a pris des initiatives, en collaboration avec le secteur bancaire, pour faciliter et maintenir le financement au secteur productif victime de la pandémie. Un mécanisme de financement d'un montant de 150 milliards de francs CFA a été établi à cette fin, mais, sur ce montant, seulement 17 milliards de francs (11 % du financement total) ont été utilisés en raison de la prédominance de la nature informelle des activités des PME. En outre, l'absence de documents officiels tels que des titres de propriété de terrains ou même des certificats de naissance peut limiter l'accès des ménages au crédit. En effet, les données de l'enquête auprès des ménages montrent qu'environ 65 % de la population de moins de 15 ans n'ont pas de certificat de naissance.

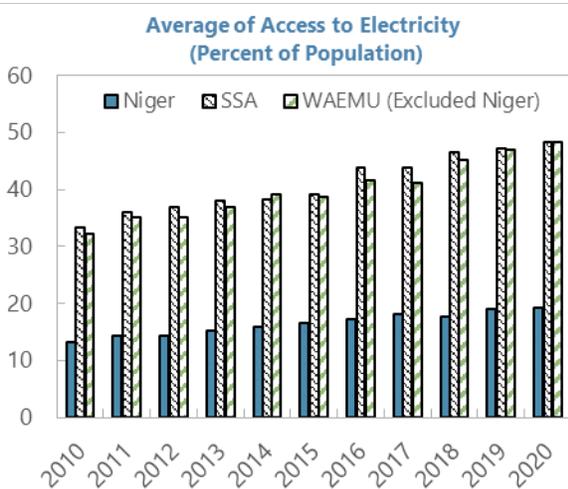
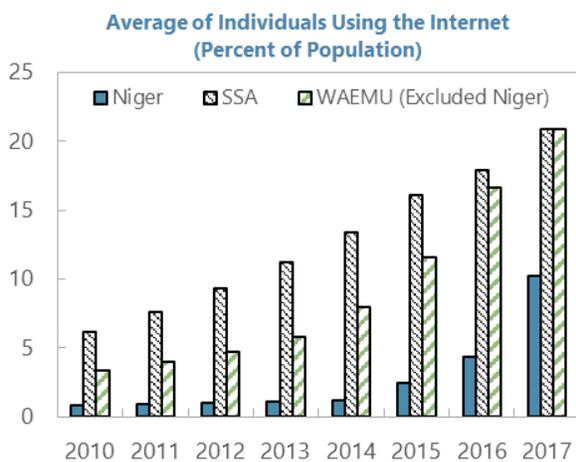
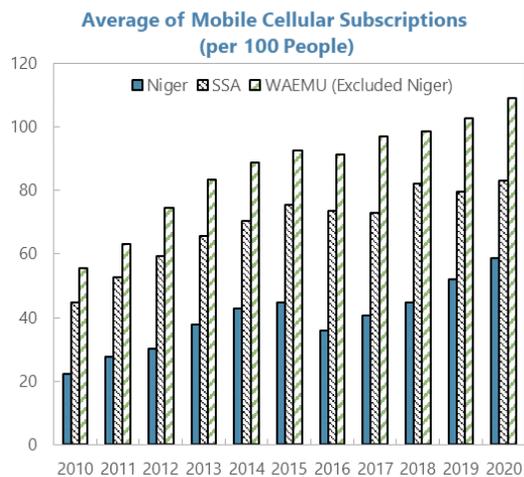
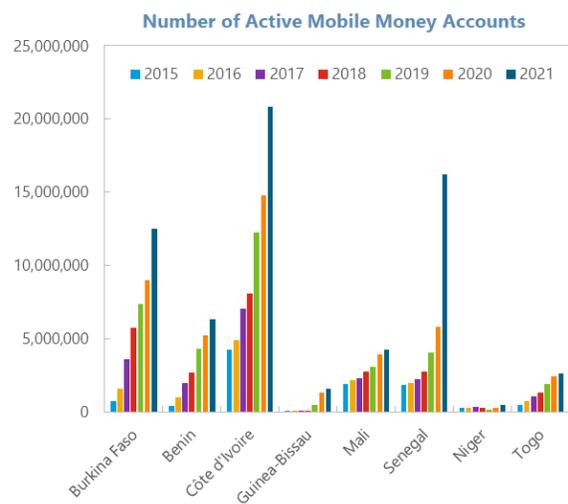
Graphique 8. Niger : secteur informel



Sources: Leandro Medina and Friedrich Schneider (2018), EHCVM 2018/19, et calculs des services du FMI.

14. Les lacunes infrastructurelles, en particulier des réseaux de téléphonie mobile et connexions à large bande inadéquats, limitent l'accès aux nouveaux produits financiers, tels que les services bancaires mobiles et les paiements électroniques. Les services bancaires mobiles réduisent les principaux obstacles à l'accès et au recours de la population exclue aux services financiers formels — en n'exigeant pas la présence physique de banques, en couvrant les régions isolées, en imposant des barrières plus basses à l'entrée et en réduisant les coûts des services financiers. Cependant, le manque d'infrastructure de soutien (électricité, réseau mobile, connexion internet) et d'accès à des appareils mobiles au Niger par rapport à ses pairs (graphique 9) pose un défi à l'utilisation des services financiers numériques.

Graphique 9. Niger : développement des services bancaires mobiles et infrastructure de soutien



Sources : IDM, FAS et calculs des services du FMI.

C. Politiques visant à favoriser l'inclusion financière au Niger

15. Il est essentiel de s'attaquer aux principaux défis posés au système éducatif pour améliorer l'éducation financière. Comme le faible niveau d'éducation financière est étroitement lié au niveau d'éducation général de la population nigérienne, qui reste l'un des plus bas de la région et du monde, l'apport d'une solution aux principaux problèmes qui fragilisent le système d'éducation devrait par ailleurs contribuer à améliorer dans le moyen et long terme la demande et l'utilisation de services financiers. Plus précisément et dans le court terme, étant donné le grand retard pris par le pays, il est important d'accélérer la finalisation et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation financière en cours de préparation par les autorités. Cette stratégie devrait avoir pour but d'identifier et de réduire les principaux obstacles structurels et contraintes sociales ou comportementales à l'éducation financière et à l'accès aux services financiers. L'efficacité de la collaboration entre les acteurs de l'écosystème financier — notamment par le biais du mécanisme de pilotage et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie — et la qualité des outils de communication et de sensibilisation seront d'une importance critique pour le succès de la stratégie.

16. Une action visant à promouvoir la numérisation des services financiers contribuerait elle aussi à favoriser l'inclusion financière. Pour assurer l'expansion des services financiers numériques, la solution la plus simple serait d'accélérer les efforts actuellement déployés en vue de mettre en œuvre la feuille de route (adoptée en 2020) pour la numérisation complète des paiements de l'État. L'un des principaux objectifs de ce plan est de faciliter et d'accroître les paiements effectués par l'État en faveur des particuliers et ceux qu'il reçoit d'eux par le biais des plateformes numériques d'argent mobile existantes. La mise en œuvre prochaine du projet d'interopérabilité régional, sous la conduite de la banque centrale régionale (BCEAO), devrait créer un environnement plus propice en permettant les paiements entre l'État et les particuliers au moyen de tout type de compte et des plateformes de paiements électroniques offerts par les banques, les institutions de microfinance et les émetteurs non bancaires de monnaie électronique, en particulier d'argent mobile.

17. Il est indispensable de combler l'écart entre les sexes au regard de l'accès et du recours aux services financiers pour assurer l'autonomisation économique des femmes au Niger. Comme le taux d'épargne des femmes a tendance à être supérieur à celui des hommes, l'amélioration de leur inclusion financière pourrait elle aussi promouvoir le développement du secteur financier. Cependant, l'insuffisance des collectes — et analyses — de données sur les activités par genre auprès des fournisseurs de services financiers, ou leur absence, constitue un obstacle majeur à l'élaboration de politiques pertinentes, fondées sur des observations factuelles, en faveur de l'inclusion financière des femmes. Les autorités régionales, plus précisément la BCEAO, pourraient prendre l'initiative d'organiser et d'harmoniser, au niveau régional, la collecte de telles données — à la fois du côté de l'offre et de la demande de services financiers —, lesquelles nécessaires pour mesurer l'écart entre les sexes, identifier les principaux facteurs qui en sont responsables et élaborer des stratégies nationales pour le combler. Cette initiative pourrait faire état de l'approche établie par le Partenariat de données sur l'inclusion financière des femmes (<https://data2x.org/resource-center/womens-financial-inclusion-data-partnership-partnership>)

[principles/](#)) et bénéficier d'une assistance technique et de financements de la part des donateurs qui sont parties prenantes dans ce secteur.

18. Il est nécessaire de renforcer la surveillance du système financier pour en préserver la stabilité et obtenir la confiance de la clientèle. Il est essentiel de rehausser la qualité de la surveillance pour assurer que les efforts d'amélioration de l'inclusion financière ne nuisent pas à la stabilité financière en provoquant une détérioration de la qualité du portefeuille et des indicateurs prudentiels des institutions financières. À cet égard, la forte augmentation depuis 2021 des prêts improductifs des banques et, dans une plus large mesure, des IMF rend nécessaire la prise de mesures urgentes pour assurer une surveillance plus étroite, notamment en renforçant le système régional d'évaluation du risque de crédit des banques (souscription de crédit et suivi du portefeuille). Il convient en outre de s'attacher tout particulièrement à consolider le mécanisme national de surveillance des IMF en renforçant les capacités opérationnelles de l'autorité de réglementation selon les recommandations issues du plan actuel de restructuration et de consolidation du secteur.

19. Une restructuration du secteur de la microfinance s'impose pour en faire de nouveau un secteur en bonne santé et solide doté du potentiel de promouvoir l'accès aux services financiers des groupes les plus désavantagés et vulnérables, dans les zones tant urbaines que rurales. À cet égard, l'achèvement, attendu depuis longtemps, de la mise en place du plan de restructuration et de consolidation du secteur des IMF demeure une priorité essentielle. Les dernières mesures à prendre se rapportent à l'adoption et à l'application d'un plan de recapitalisation des deux plus grandes IMF du Niger, ASUS et TANADI — qui représentent plus de 50 % des dépôts et de l'encours des crédits du secteur —, actuellement en état de liquidation judiciaire. Par ailleurs, la révision en cours, au niveau régional, de la Loi portant réglementation des activités des IMF devrait aider à mettre en place des sauvegardes additionnelles pour assurer la viabilité du secteur, notamment en renforçant le cadre de gouvernance applicable aux IMF.

20. Il est nécessaire de progresser vers la mise en activité du Fonds d'inclusion financière (FDIF), notamment en mobilisant l'aide des donateurs. Le FDIF, créé en 2020 en tant que pilier central de la Stratégie nationale d'inclusion financière, n'est pas encore pleinement opérationnel. Le texte portant création de ses organes de gouvernance a été adopté et appliqué, mais les documents régissant ses procédures opérationnelles n'ont pas encore été adoptés par les autorités. En outre, les ressources financières nécessaires au fonctionnement du FDIF ne sont pas encore disponibles en totalité. La table ronde des bailleurs de fonds organisée en 2021 a abouti à la promesse d'apports de fonds suffisants pour couvrir le budget prévisionnel pour la SNIF et le FDIF, mais, jusqu'à ce jour, il ne semble pas qu'un montant important de ressources ait été mobilisé auprès des donateurs; de ce fait, seuls deux des quatre guichets du FDIF sont actuellement ouverts.

21. Il faut réviser le régime fiscal applicable au secteur bancaire pour accroître son efficacité. Il est nécessaire d'examiner spécifiquement la taxe sur les activités financières (TAFI) en raison de sa nature économiquement inefficace; en effet, cette taxe est assise sur la valeur des transactions et pèse sur les facteurs entrant dans la production des services, sans aucune déduction possible des taxes payées en amont. Le taux relativement élevé de la TAFI, qui est proche de celui de

la TVA (mais sans mécanisme de déductibilité) amplifie son inefficacité et ses distorsions et est donc susceptible de nuire à la demande de services financiers et au développement du secteur financier. En conséquence, le remplacement de la TAFI par la TVA devrait être une option crédible à envisager, notamment pour exonérer les intrants de la taxation indirecte — en dépit des difficultés pratiques à calculer la valeur ajoutée des services d'intermédiation financière (rémunérés par les intérêts ou les marges), lesquelles expliquent pourquoi la plupart des pays dotés de systèmes de TVA modernes exonèrent ces services de la TVA. Cependant, les autres services financiers rémunérés à l'aide de droits, commissions ou autres charges peuvent être assujettis à la TVA, avec utilisation des mécanismes habituels de déduction de la TVA payée sur les achats de la TVA recueillie sur les services. Il est toutefois nécessaire de procéder à une étude coûts-avantages d'une telle réforme pour évaluer les gains à en attendre, en particulier au regard de l'amélioration de l'inclusion financière et du développement du secteur financier au Niger, ainsi que les pertes de recettes fiscales qui sont susceptibles d'en résulter.

22. Il importe d'améliorer la bancabilité des projets pour accroître l'accès des PME au financement. À cette fin, il est nécessaire de réactiver le système établi en 2015 au niveau régional. L'une des parties prenantes essentielles à ce mécanisme, les structures de soutien et de surveillance — chargées d'aider en amont les PME à remplir les conditions d'éligibilité et d'effectuer le suivi a posteriori après l'obtention du financement — n'est en effet pas encore fonctionnel. Il faut d'urgence mener une action rapide pour identifier les causes profondes de cette déficience et mettre en œuvre des mesures propres à y remédier. Le Fonds national d'appui aux petites et moyennes entreprises et aux petites et moyennes industries (FONAP), créé en 2020, devrait combler en partie les lacunes du système d'aide régional, mais il n'est pas pleinement opérationnel non plus. Les textes d'application du décret portant création du Fonds ont été adoptés et mis en place — avec l'établissement de ses organes de gestion — mais il reste à réunir les fonds pour son financement et à finaliser le manuel de procédures.

Bibliographie

Allen, F., Demirguc-Kunt, A., Klapper, L., & Peria, M. S. M. (2016). The foundations of financial inclusion: Understanding ownership and use of formal accounts. *Journal of financial Intermediation*, 27, 1-30.

Surma, M., & Pais, J. (2011). Financial inclusion and development. *Journal of international development*, 23(5), 613-628.

LES EFFETS DES CHOCS CAUSÉS PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES CONFLITS SUR LE BIEN-ÊTRE DES MÉNAGES¹

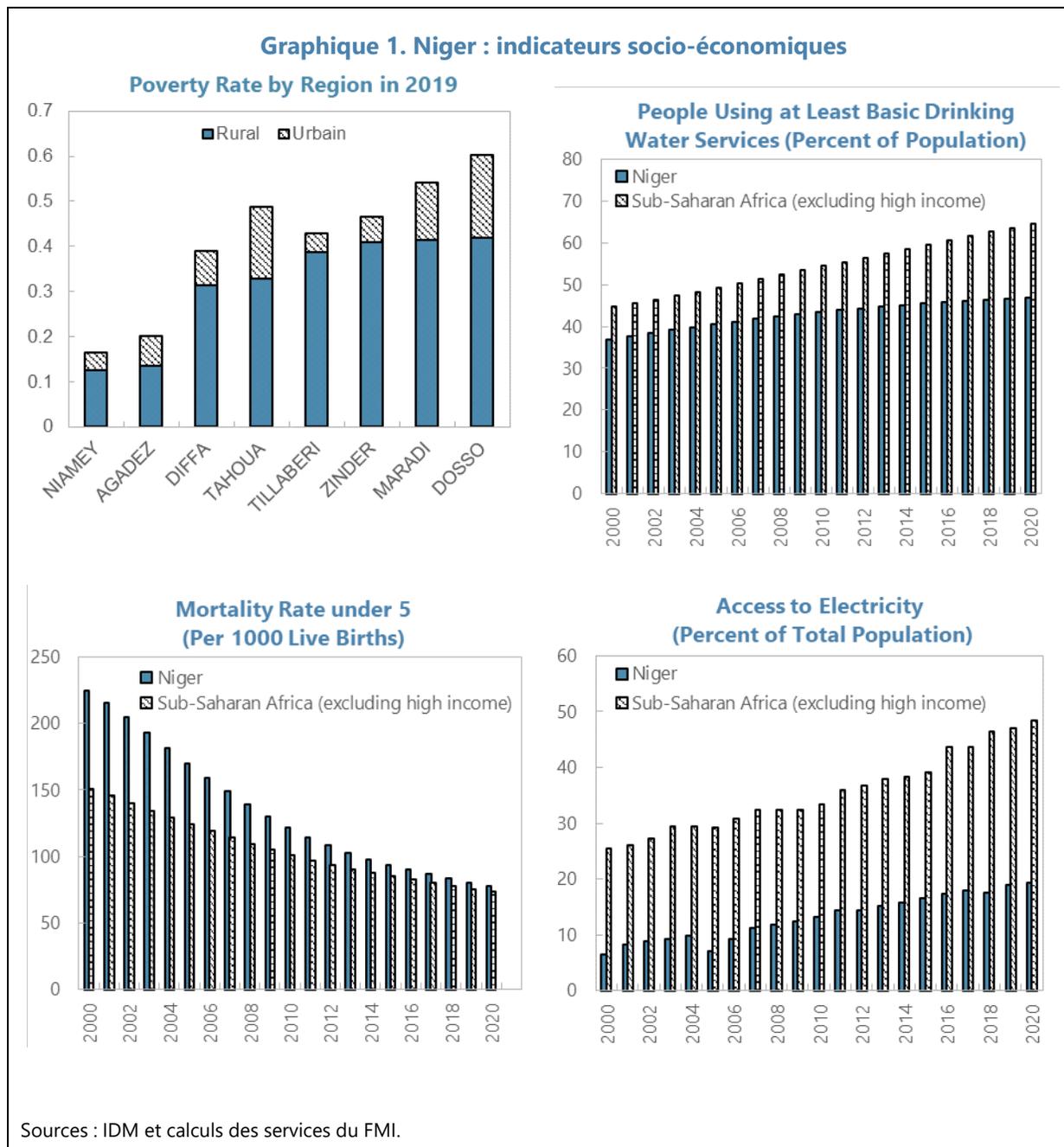
Comme les moyens de subsistance au Niger dépendent dans une large mesure de la production agricole, les chocs causés par le changement climatique et l'insécurité constituent une menace pour la trajectoire de développement du pays et sont les principales sources de vulnérabilité pour la population des zones rurales. Le présent document se fonde sur les données de la dernière enquête type sur les conditions de vie des ménages pour quantifier les interactions de ces chocs et leurs effets sur le bien-être des ménages avant de proposer des recommandations sur l'action à mener pour renforcer la résilience des ménages et de l'économie en général. Nos résultats montrent que, lorsque le niveau des précipitations baisse d'un écart type, le revenu par habitant diminue de 11 %. En outre, l'impact des chocs sur les ménages dépend de leur capacité d'adaptation, qui inclut un niveau suffisant de capital agricole et de diversification des revenus. Sans des mesures d'adaptation concrètes, la vulnérabilité au changement climatique devrait s'accroître au Niger, et l'accumulation de capital humain au sein des ménages pauvres devrait par ailleurs se détériorer, ce qui les ferait tomber dans le piège de la pauvreté.

A. Généralités

1. La coexistence de chocs multiples et réguliers constitue une menace pour le développement du Niger. Ce dernier doit faire face aux conséquences d'une triple crise; en effet, il est confronté depuis longtemps à des problèmes de sécurité et aux défis posés par le changement climatique et, plus récemment, à la crise sanitaire causée par la propagation du coronavirus (COVID-19) en 2020. Les chocs liés à l'insécurité et au changement climatique sont réguliers et difficiles à contenir. En outre, le changement climatique et l'insécurité sont reliés entre eux. Le changement climatique peut augmenter l'incidence des conflits entre groupes socio-économiques en aggravant la rareté des ressources et en intensifiant la concurrence pour ces dernières.

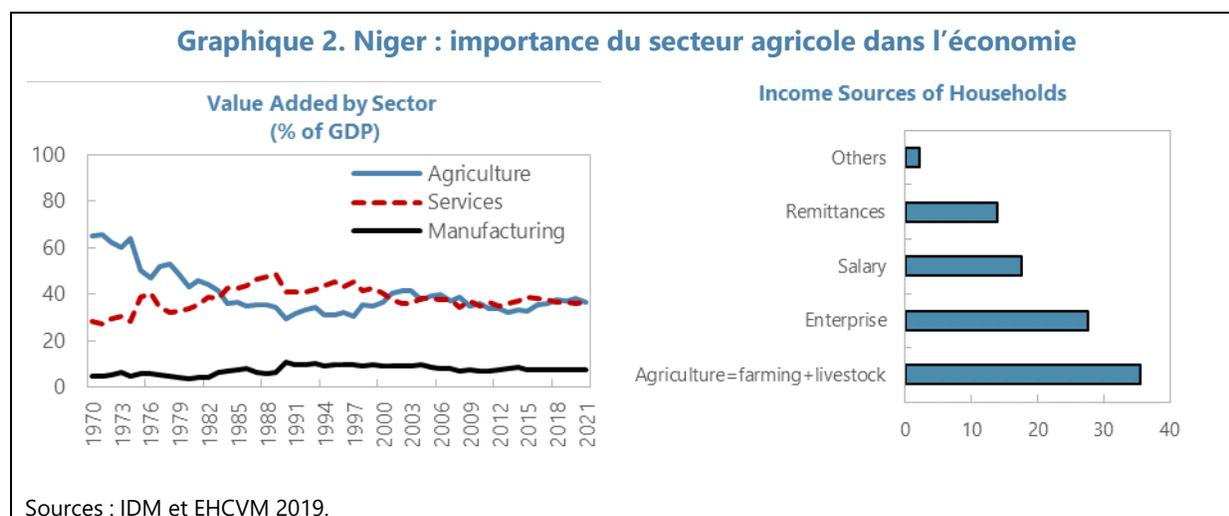
2. La convergence de ces chocs rend l'éradication de la pauvreté extrêmement difficile. Les indicateurs de développement du Niger font apparaître une grande pauvreté et inégalité, un faible capital humain (graphique 1) et des dividendes démographiques inexploités. Près de 41 % de la population vivent au-dessous du seuil de pauvreté et 83 % résident dans les zones rurales. Les pauvres ne sont pas répartis de façon égale entre les régions. Seuls 7 % de la population de la capitale (Niamey) sont considérés comme pauvres, alors que 45 % de la population des régions de Dosso, Zinder et Maradi sont pauvres. L'inégalité entre régions et groupes socio-économiques se creuse elle aussi par suite de l'absence d'infrastructure de base dans les régions isolées. Ces vulnérabilités sont intensifiées par la persistance de l'insécurité et les conséquences du changement climatique.

¹ Section établie par Yoro Diallo (AFR). Canghao Chen (AFR). Joanna Delcambre (Assistante de secrétariat, AFRC1) a aidé au formatage des graphiques.



3. Les possibilités d'emploi sont limitées, et l'agriculture reste la principale source de revenu pour un large segment de la population. L'économie nigérienne n'est pas diversifiée et dépend principalement de l'agriculture pluviale, qui représente 36,4 % du PIB en 2021. Environ 73 % de la population active totale travaillent dans le secteur agricole (graphique 2), qui repose principalement sur la production de subsistance. Les principales cultures (riz, millet, maïs et sorgho) sont vulnérables au changement climatique, qui influe directement sur les quantités produites en périodes de chocs (durant les sécheresses, par exemple) mais aussi sur le rendement des cultures et

la productivité du travail (World Bank CCDR, 2022). En outre, les conflits causent l'abandon des exploitations dans les régions à risque et la destruction de l'infrastructure agricole, avec pour effet de réduire les approvisionnements alimentaires intérieurs et d'accroître la vulnérabilité au changement climatique.



4. La rapide croissance démographique exerce des pressions sur le marché du travail et réduit les coûts d'opportunité de participation à des activités terroristes. La croissance annuelle de la population est estimée à 3,7 % et, en 2021, 20 % de la population étaient dans la tranche d'âge 15-24 ans. Cependant, ces jeunes n'ont souvent pas accès au marché du travail en raison de l'inadéquation des compétences à celles demandées et d'une offre d'emplois limitée.

B. Faits stylisés concernant les chocs subis par le Niger

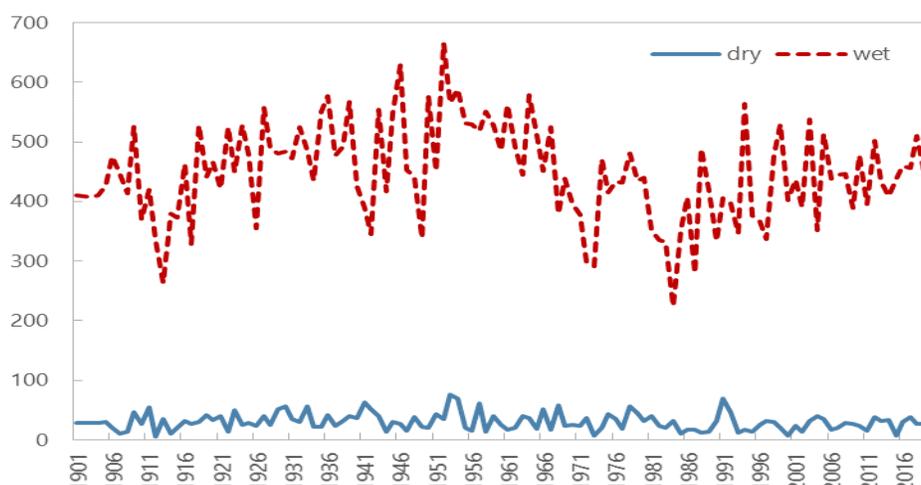
Vulnérabilité aux chocs climatiques

5. Le Niger doit faire face à une aridité croissante, marquée par une forte volatilité des conditions météorologiques durant la saison de culture (graphique 3). La forte volatilité des pluies les rend imprévisibles et fausse les décisions des agents économiques, accroissant leur exposition aux aléas climatiques et posant le risque de perte de récoltes, de bétail, d'actifs et autres ressources productives.

6. Au cours du siècle dernier, la température annuelle moyenne au Niger a sensiblement augmenté (de 0,7 degrés Celsius) (graphique 4). La hausse de température pendant cette période varie d'une région à l'autre, la région de Tillabéry et Niamey enregistrant les tendances les plus hautes et celles de Maradi et Zinder la hausse de température la plus faible. Sur la même période, toutefois, la variation des précipitations annuelles ne semble pas s'être répartie de façon égale entre les régions.

En effet, les précipitations annuelles semblent en baisse dans toutes les régions, à l'exception de celles de Diffa et Agadez, où elles ont augmenté de 4.8 et 26,3 mm.

Graphique 3. Niger : niveau annuel cumulé des précipitations par saison sur la période 1901-2020¹



Sources : base de données du CRU et calculs des services du FMI.

1/ Saison des pluies : juin, juillet, août, septembre et octobre; saison sèche : novembre, décembre, janvier, février, mars, avril et mai.

7. En outre, le Niger a été victime de divers types de catastrophes naturelles, ces vingt dernières années. Les inondations et sécheresses en sont les plus fréquentes, au moins un de ces types de catastrophes se produit au Niger chaque année. Les conditions climatiques extrêmes peuvent entraîner des dégâts économiques et des coûts humains considérables. D'après la Contribution déterminée au niveau national (CDN) les pertes moyennes dues aux sécheresses au Niger sont estimées à plus de 70 millions de dollars (0,6 % du PIB). Les épisodes de sécheresse accroissent l'insécurité alimentaire, la pauvreté, l'exposition aux maladies telles que le paludisme et l'incidence des conflits internes (Diallo & Tapsoba, 2022). De plus, les segments les plus pauvres de la population sont les plus exposés aux conséquences du changement climatique en raison

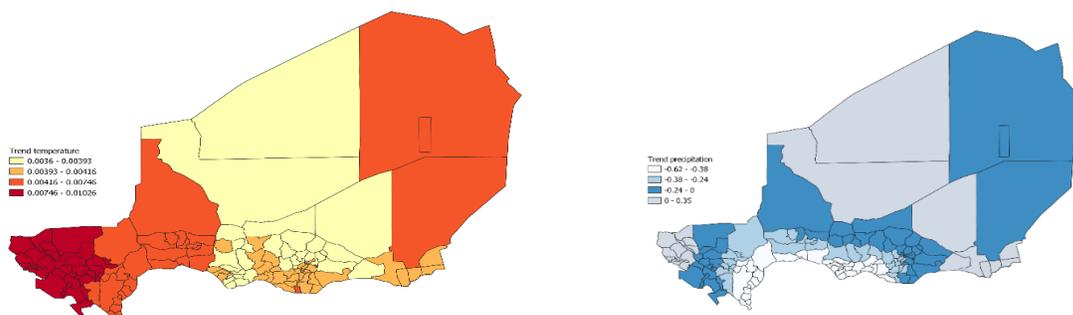
Tableau 1. Niger : variation cumulée des conditions climatiques sur la période 1901-2020

Regions	Precipitation (mm)	Temperature (degree celcius)
Agadez	4.84	0.53
Diffa	26.31	0.49
Dosso	-53.36	0.79
Maradi	-52.08	0.47
Niamey	-14.58	1.02
Tahoua	-34.35	0.62
Tillabery	-13.16	1.05
Zinder	-26.31	0.47
Niger	-27.77	0.67

Sources : base de données du CRU et calculs des services du FMI.

de leur faible capacité d'adaptation et de leur dépendance à l'égard d'activités qui sont tributaires des conditions météorologiques. Sans mesures d'atténuation, les catastrophes naturelles au Niger seront, d'après les projections, plus fréquentes à l'avenir (Sahel-CCDR 2022).

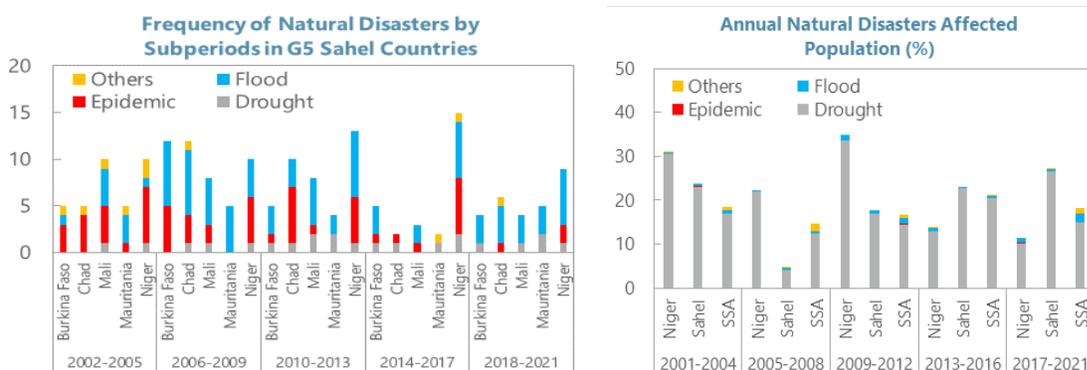
Graphique 4. Niger : variation annuelle de température et de précipitations dans l'ensemble des départements sur la période 1901-2020¹



Sources : base de données du CRU et calculs des services du FMI.

Pour chaque région et pour les deux variables climatiques, la tendance est obtenue par estimation de l'équation suivante: $Y_t = \alpha + \beta \cdot t + \varepsilon_t$, où Y_t représente les variables climatiques (température annuelle moyenne et niveau annuel cumulé des précipitations), t est la variable année (1901, 1902, ..., 2020); ε_t est un terme résiduel. Le paramètre β est la mesure de la tendance, à savoir celle de la variation annuelle de température (précipitations) sur la période 1901-2020.

Graphique 5. Niger : fréquence et conséquences des catastrophes naturelles dans les pays du Sahel, 2002-21

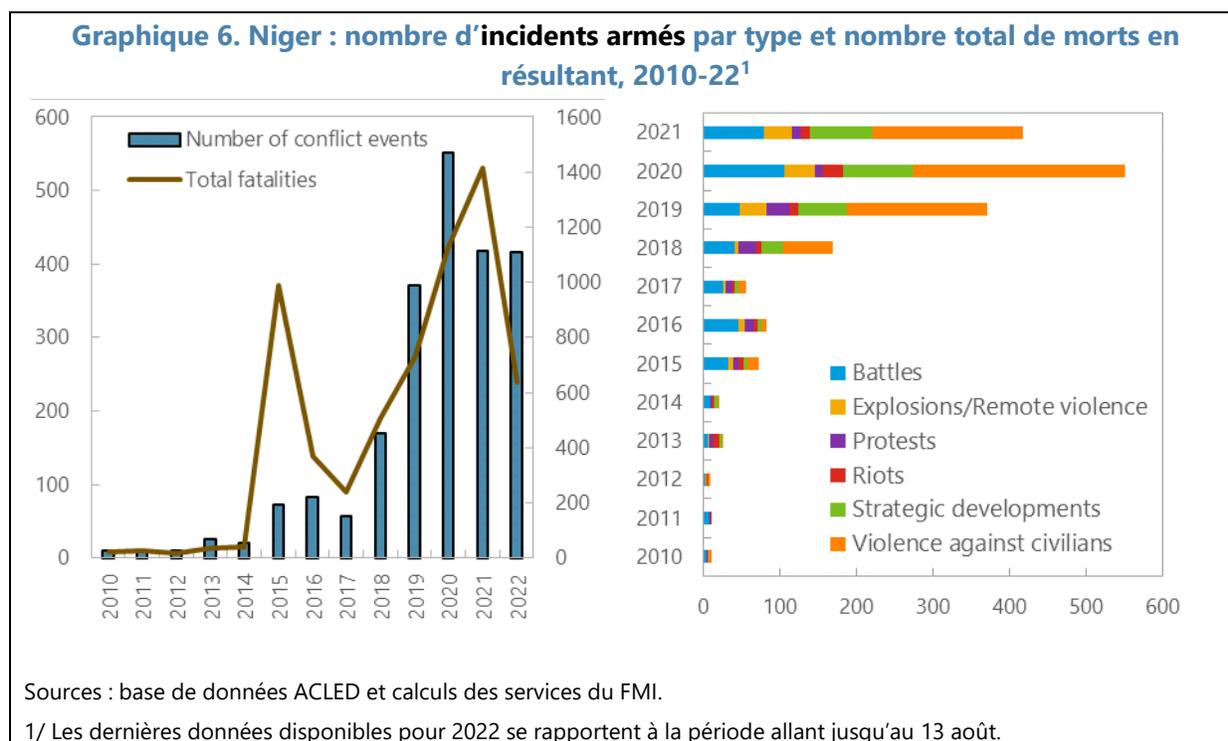


Sources : base de données EM-DAT et calculs des services du FMI.

Profil de l'insécurité

8. Comme les autres pays du Sahel, le Niger continue à connaître un grand nombre d'incidents liés aux conflits qui ont occasionné de nombreuses pertes en vies humaines. Le nombre d'incidents armés et le nombre total de morts sont estimés à 2.209 et 6.140, respectivement, en termes cumulés, depuis 2010. Les conflits peuvent prendre plusieurs formes, mais la violence à l'encontre de la population civile semble être la forme la plus fréquente (graphique 6, panneau de droite).

9. Les incidents armés ne sont pas répartis de façon égale entre les régions au Niger. Les incidents de violence se produisent surtout dans les régions du sud et de l'est, en particulier de Diffa, Maradi et Tillabéry. Ce sont des régions dans lesquelles une grande partie des activités de production ont lieu, notamment la production agricole et le commerce avec les pays voisins. Ces régions souffrent aussi des répercussions de l'instabilité croissante des pays voisins (Nigéria, Mali, Burkina Faso et Tchad).

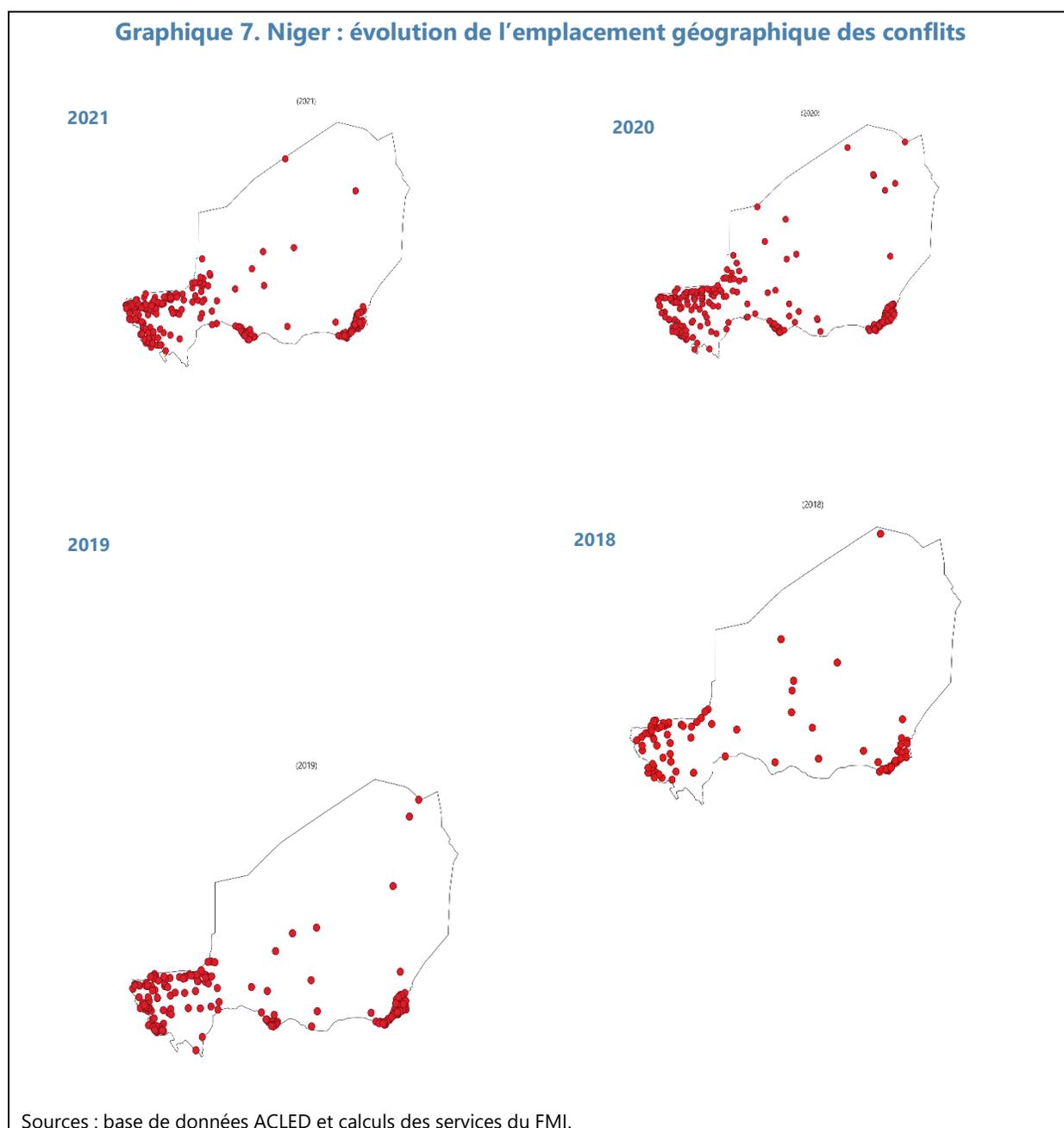


10. Le Niger se caractérise par la multiplicité des facteurs de risque de conflit. Les conflits y sont dus principalement aux facteurs suivants (PNUD, 2014):

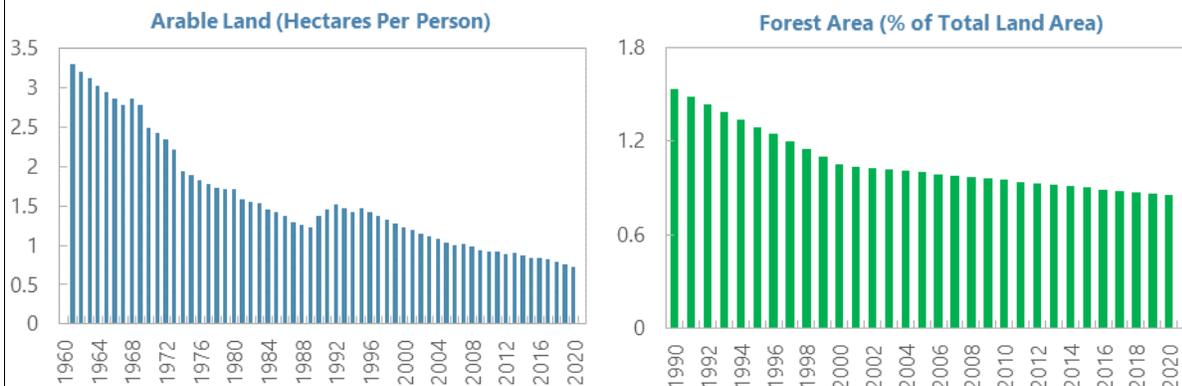
Accès aux ressources : les ressources naturelles, dont la terre, l'eau et les ressources pastorales, deviennent moins disponibles au Niger (graphique 8). Cette situation a été aggravée par des épisodes de sécheresse récurrents dans le pays et a amené les communautés à se disputer pour

l'accès à ces ressources rares. En outre, le système de gouvernance souffre d'un manque de gestion efficace des ressources, en particulier dans les zones rurales.

- *Croissance démographique rapide.* Les faibles niveaux d'éducation, en plus de la capacité limitée du marché du travail d'absorber le grand nombre de jeunes, ont accru la vulnérabilité au risque de recrutement, en particulier d'hommes jeunes, au sein des groupes armés non-étatiques.
- *Montée de l'intolérance religieuse.* L'expansion des mouvements djihadistes dans le Sahara et de Boko Haram à la frontière avec le Nigéria constitue une autre menace pour la stabilité au Niger.



Graphique 8. Niger : disponibilité des ressources naturelles sur la période 1960-2020



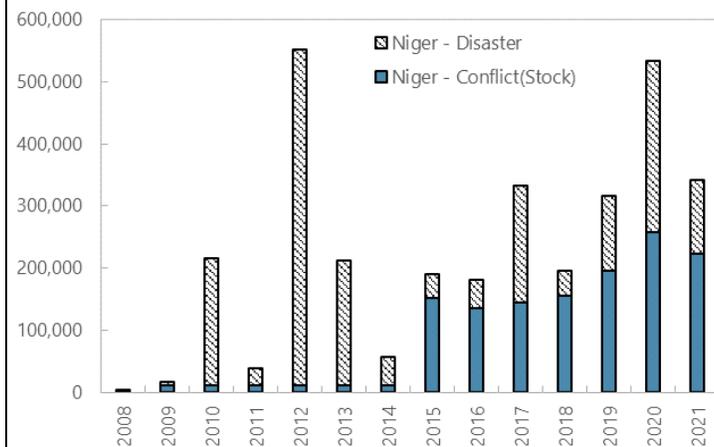
Sources : base de données de l’IDM et calculs des services du FMI.

Conséquences économiques des chocs causés par le changement climatique et les conflits

11. Les effets des chocs dus aux conflits et au changement climatique sont importants à la fois aux niveaux microéconomique et macroéconomique.

Au niveau macroéconomique, les épisodes de mauvais temps associés à une hausse de l’inflation alimentaire, des pénuries d’aliments, une faible croissance du PIB, une augmentation des déplacements de populations des zones rurales vers les zones urbaines et un plus grand déficit du compte des transactions courantes ajoutent aux contraintes que fait peser le choc sur le budget de l’État au regard de l’établissement d’un plan de riposte. Par exemple, la production de céréales a baissé de 38 % en 2021 et de 11 % en 2005, à la suite des épisodes de sécheresse qui se sont produits au cours de ces années. En outre, les conflits ont eu des effets macroéconomiques similaires sur la volatilité de la croissance du PIB et ont conduit à l’éviction des dépenses prioritaires. La croissance du PIB ralentit en moyenne de 2,5 points de pourcentage en périodes de conflit dans les pays d’AfSS (IMF, 2019). Au niveau microéconomique, ces chocs pourraient aussi accroître les taux d’abandon scolaire, amener les agriculteurs à abandonner leurs

Graphique 9. Niger : nombre total des déplacés internes



Sources : Centre de surveillance des déplacements internes et calculs des services du FMI.

exploitations dans les régions touchées et influencer sur le bien-être des ménages, notamment sur leurs niveaux de revenu et de consommation.

C. Estimation des effets des chocs sur le bien-être

12. C'est dans ce contexte que se situe l'analyse contenue dans le présent document des effets socio-économiques des chocs causés par le changement climatique et les conflits au Niger. Le document est centré sur les effets des chocs sur le revenu des ménages, la consommation, la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le capital humain. Il présente en outre une évaluation de la capacité d'adaptation des ménages à ces chocs.

Méthodologie

13. On utilise un modèle économétrique transversal pour quantifier la relation entre les indicateurs de climat, de conflit et de bien-être. L'incidence des chocs climatiques et de ceux dus aux conflits est mesurée au niveau communal et les résultats sont combinés avec les données de l'enquête auprès des ménages, notamment les indicateurs socio-économiques relatifs aux ménages. Les variables climat et conflits sont tirées respectivement des bases de données [Climate Research Unit \(CRU\)](#) et [Armed Conflict Location and Event Data \(ACLED\)](#). Pour comprendre la relation entre ces chocs et le bien-être des ménages, on estime le modèle économétrique suivant :

$$Y_{ij} = \alpha + \beta_1 \cdot Shock_j + \beta_2 \cdot X_{ij} + \beta_3 \cdot Rural_{ij} + \varepsilon_{ij} \quad (1),$$

où Y représente le vecteur des indicateurs de bien-être retenus, qui incluent le *revenu par habitant*, la *consommation totale par habitant*, la *consommation alimentaire par habitant*, la *consommation non alimentaire par habitant*, l'*état de pauvreté*, l'*état d'insécurité alimentaire* et l'*échec scolaire*². i et j en indices inférieurs désignent les ménages et communes dans l'échantillon de l'enquête, respectivement; $Shock_{ij}$ est la mesure des chocs (climat et conflits) observés dans la commune j . En ce qui concerne la variables choc climatique, nous considérons le niveau des précipitations annuelles et ensuite son écart par rapport à la moyenne des cinq dernières années³. Le choc lié aux conflits est mesuré par le nombre total de morts dû aux conflits. X est un vecteur de variables de contrôle qui rend compte des caractéristiques des ménages telles que *l'âge*, *le genre* et *le niveau d'instruction du chef de famille*. Nous prenons aussi en considération la taille du ménage et son lieu de résidence

² L'analyse est fondée sur les données de la dernière Enquête harmonisée des conditions de vie des ménages (EHCVM). L'EHCVM est une enquête représentative au niveau national auprès de 6.024 ménages. L'enquête a été réalisée en deux vagues. La première a eu lieu entre octobre 2018 et décembre 2018, et la seconde, entre avril 2019 et juillet 2019. Chaque vague a couvert la moitié de l'échantillon total. Cette approche en deux vagues a été retenue pour prendre en compte la saisonnalité de la consommation. La base de données de l'enquête fournit des informations sur les caractéristiques des ménages et sur la communauté dans laquelle ils vivent. Le questionnaire soumis aux ménages comporte dix sections : i) caractéristiques démographiques; ii) éducation; iii) santé, iv) emploi, v) sources de revenu et épargne, vi) dépenses de consommation, vii) sécurité alimentaire, viii) activités agricoles, ix) migration et envois de fonds et x) pauvreté. Le questionnaire relatif à la communauté recueille des informations sur : i) caractéristiques de la communauté, ii) infrastructures, iii) activités agricoles, iv) participation communautaire et v) prix des denrées alimentaires.

³ La variable choc climatique est calculée à l'aide d'un indicateur de Z score comme suit : $Zscore_{jt} = Abs \left(\frac{Rain_{jt} - \overline{Rain}_{last5years}}{SD_{Rain_{last5years}}} \right)$

($Rural_{ij}$ ⁴). ε est le terme résiduel. Pour les variables dépendantes : *état de pauvreté, insécurité alimentaire et échec scolaire*, nous estimons l'équation (1) à l'aide d'un modèle probit. La variable dépendante est donc la probabilité que le ménage soit pauvre, souffre d'insécurité alimentaire ou ait un enfant subissant un échec scolaire.

Résultats

14. L'élasticité du revenu par rapport au niveau des précipitations est estimée à 0,33, ce qui indique que, lorsque les précipitations diminuent d'un écart type, le revenu par habitant recule de 11 %. Le tableau 2 présente les résultats de référence. Le coefficient associé au niveau des précipitations est significatif à 1 %. Une augmentation de 1 % du total cumulé des précipitations annuelles est associée à une hausse de 0,33 % du revenu par habitant (colonne 1). Suivant les ouvrages sur cette question, nous testons la solidité de nos résultats en utilisant aussi le niveau des précipitations de l'année agricole précédente en tant que variable choc climatique (colonne 2). L'élasticité du revenu par habitant par rapport au niveau des précipitations est estimée à 0,39 % et significative à 1 %.

15. L'élasticité du revenu par rapport au niveau des précipitations est plus grande pour le revenu agricole que pour la valeur de la production agricole. Nous avons constaté qu'une augmentation de 1 % du total cumulé des précipitations annuelles pendant la campagne agricole actuelle ou précédente est associée à une hausse du revenu agricole par habitant de 1,9 et 2,4 %, respectivement. Lorsque nous prenons la production agricole et non le revenu comme variable dépendante, nous obtenons des résultats similaires, mais l'élasticité paraît plus grande (2,3% et 2,8 % pour l'année en cours et l'année précédente de la campagne agricole, respectivement, colonnes 5 et 6). De plus, la valeur de la production agricole est plus sensible aux précipitations durant la saison des pluies que durant la saison sèche. L'élasticité est estimée à 2,3 pour la saison des pluies et à 0,9 % pour la saison sèche.

16. Cependant, l'élasticité du revenu par rapport au niveau des précipitations dépend du niveau de revenu. Après avoir divisé notre échantillon en deux groupes par le niveau de revenu médian, nous avons trouvé que l'élasticité du revenu par rapport au niveau des précipitations est significative pour la médiane inférieure alors qu'elle ne l'est pas pour le reste (colonnes 9 et 10). En effet, l'échantillon comprenant les ménages au-dessous du revenu médian se compose principalement d'agriculteurs vivant pour la plupart dans des zones rurales qui sont plus vulnérables aux conditions météorologiques.

17. Les résultats pour les variables de contrôle concordent avec les conclusions des ouvrages sur les déterminants du bien-être des ménages. Ils montrent que le niveau d'instruction du chef de famille est en corrélation positive avec le revenu total des ménages par habitant, et en corrélation négative avec la probabilité que le ménage soit en situation d'insécurité alimentaire et de pauvreté. En outre, nous constatons que le bien-être des ménages des zones rurales et des ménages dont le

⁴ $Rural_{ij} = 1$, si le ménage i de la commune j vit en zone rurale.

chef est une femme est inférieur à celui des ménages vivant dans les zones urbaines et dont le chef est un homme, respectivement.

Tableau 2. Niger : résultats de référence des régressions

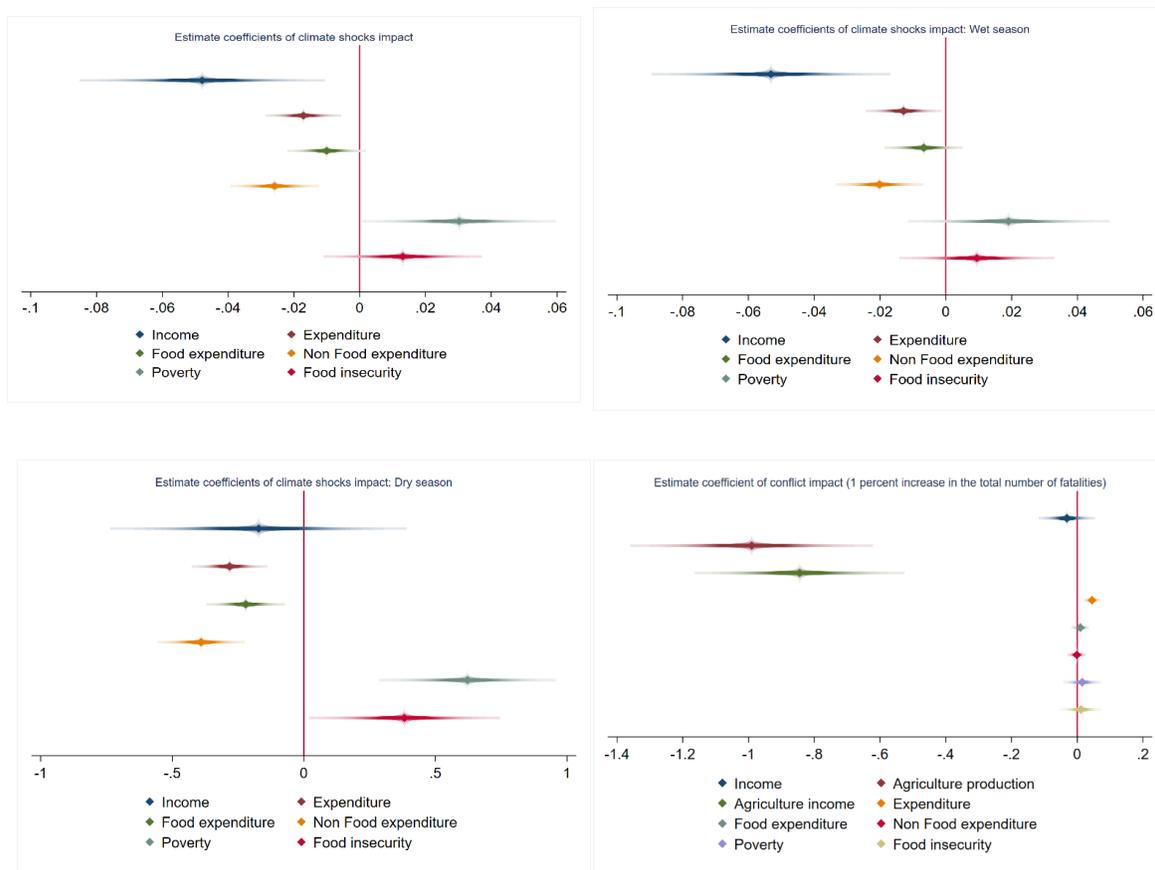
VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
	Total Income per capita	Total Income per capita	Agriculture Income per capita	Agriculture Income per capita	Production value agriculture	Production value agriculture	Production value agriculture	Production value agriculture	Total Income per capita	Total Income per capita
Precipitation 2017	0.330*** (0.077)		1.963*** (0.203)		2.276*** (0.237)				-0.023 (0.035)	
Precipitation 2018		0.388*** (0.098)		2.371*** (0.274)		2.751*** (0.322)				-0.067* (0.039)
Precipitation 2017 (wet)							2.330*** (0.250)			
Precipitation 2017 (dry)								0.924*** (0.123)		
Mediane (=1)#Precipitation 2017									0.898*** (0.145)	
Mediane (=1)#Precipitation 2018										1.191*** (0.170)
Mediane (=1)									-8.042*** (0.872)	-9.974*** (1.049)
Education HH	0.135*** (0.027)	0.139*** (0.027)	-0.295*** (0.039)	-0.277*** (0.038)	-0.326*** (0.046)	-0.305*** (0.045)	-0.317*** (0.045)	-0.329*** (0.048)	0.067*** (0.022)	0.068*** (0.022)
Age HH	0.002 (0.002)	0.002 (0.002)	-0.008** (0.004)	-0.007* (0.004)	-0.005 (0.004)	-0.004 (0.004)	-0.004 (0.004)	-0.009* (0.005)	0.001 (0.002)	0.001 (0.002)
Gender HH	-0.308*** (0.099)	-0.306*** (0.099)	-1.965*** (0.192)	-1.949*** (0.192)	-2.129*** (0.215)	-2.111*** (0.215)	-2.120*** (0.215)	-2.197*** (0.213)	-0.097 (0.088)	-0.093 (0.088)
Size	-0.068*** (0.010)	-0.068*** (0.010)	0.182*** (0.019)	0.178*** (0.019)	0.306*** (0.022)	0.302*** (0.022)	0.305*** (0.022)	0.327*** (0.022)	0.016* (0.009)	0.015* (0.009)
Rural	-0.693*** (0.102)	-0.705*** (0.103)	5.454*** (0.274)	5.375*** (0.273)	6.377*** (0.323)	6.284*** (0.323)	6.314*** (0.322)	6.960*** (0.316)	0.071 (0.078)	0.060 (0.077)
2.vague	0.291*** (0.077)	0.292*** (0.078)	0.588*** (0.210)	0.596*** (0.212)	0.555** (0.237)	0.565** (0.240)	0.553** (0.237)	0.565** (0.253)	0.170*** (0.054)	0.172*** (0.054)
Constant	9.974*** (0.511)	9.566*** (0.637)	-8.276*** (1.263)	-11.057*** (1.713)	-10.353*** (1.468)	-13.590*** (2.006)	-10.507*** (1.523)	0.221 (0.650)	12.348*** (0.250)	12.611*** (0.277)
Observations	5,895	5,895	5,895	5,895	5,895	5,895	5,895	5,895	5,895	5,895
R-squared	0.060	0.059	0.396	0.392	0.428	0.424	0.428	0.397	0.354	0.357

Robust standard errors in parentheses. The errors have been clustered by grappe, including regions. All dependant variables and climate are in logarithm. Thus the coefficients correspond to an elasticity. *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : calculs des services du FMI.

18. En outre, les chocs climatiques ont un effet négatif sur le niveau de vie des ménages, notamment sur leur niveau de consommation, leur état de pauvreté et leur situation nutritionnelle (graphique 10). Les chocs climatiques, mesurés par un écart par rapport à la moyenne des précipitations des cinq dernières années, réduisent le revenu par habitant et le niveau de consommation total des ménages. Les coefficients associés à ces deux variables sont significatifs au niveau de 1 % et estimés à -0,05 and -0,02. Cela laisse penser qu'une hausse d'une unité de l'indicateur du choc climatique entraîne une baisse du revenu et de la consommation par habitant de 5 % et 2 %, respectivement. S'agissant de la composition de la consommation, nous constatons que la consommation alimentaire se réduit de 1 %, alors que la consommation non alimentaire diminue de 3 %. En d'autres termes, une baisse de 1 écart type des précipitations annuelles réduira la consommation totale, la consommation alimentaire et la consommation non alimentaire d'environ 5, 2,2 % et 6,6 %, respectivement. Il semble que, lorsqu'ils font face à un choc, les ménages préfèrent lisser leur niveau de consommation en réduisant la consommation de biens non essentiels. De plus, les résultats montrent que les chocs climatiques accroissent leurs risques d'être pauvres et en situation d'insécurité alimentaire.

Graphique 10. Niger : estimations des effets des chocs causés par le changement climatique et les conflits sur les indicateurs du bien-être des ménages



Sources : EHCVM 2018/19 et calculs des services du FMI.

19. Lorsque le nombre de décès causés par les conflits augmente de 10 %, le revenu agricole et la valeur de la production baisse de 10 % et 8 %, respectivement. En effet, nous avons constaté qu’une hausse de 1 % des décès causés par les conflits est associée à une diminution du revenu agricole et de la valeur de la production de 1 % et 0,8 %, respectivement. Ces coefficients sont tous deux statistiquement significatifs au niveau de 1 %. Néanmoins, les coefficients associés aux autres variables dépendantes — à savoir *consommation totale, état de pauvreté et état d’insécurité alimentaire* — ne sont pas statistiquement significatifs bien qu’ils aient le signe attendu.

20. Les chocs climatiques peuvent aussi entraîner une réduction du capital humain. Le tableau 2 montre les effets des variables climat et conflits sur la probabilité que le ménage ait un enfant qui ne réussira pas à l’école. Une baisse de 1 écart type du niveau des précipitations annuelles réduit la probabilité d’un échec scolaire d’environ 2 points de pourcentage. L’effet marginal est plus grand lorsque le choc climatique est observé durant la campagne agricole et non dans les autres mois de l’année civile. Les conflits ne semblent pas avoir un effet significatif sur l’échec scolaire; même si le signe du coefficient correspondant est positif.

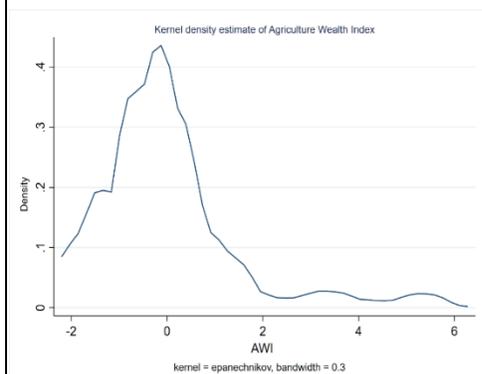
Tableau 3. Niger : impact des chocs causés par le changement climatique et les conflits sur la probabilité d'échec scolaire

Source : base de données de l'EHCVM et calculs des services du FMI.

	School failure likelihood (percentage points)					
	dy/dx	std. err.	z	P>z	[95% conf.interval]	
1 sd decrease of annual precipitation	1.7 ^{***}	0.004	2.090	0.036	0.000	0.015
1 sd increase of precipitation (Wet season)	2.7 ^{***}	0.010	3.210	0.001	0.012	0.052
1 sd increase of precipitation (Dry season)	-0.1	0.005	-1.060	0.289	-0.015	0.005
1 percent increase in total conflict fatalities	0.004	0.004	0.820	0.411	-0.005	0.012

21. En outre, l'impact des chocs sur les ménages dépend de leur capacité d'adaptation. Nous avons estimé l'effet des chocs en considérant qu'il est fonction du niveau de capital agricole et de la diversification du revenu des ménages :

- **Le niveau du capital agricole joue un rôle essentiel dans l'atténuation des effets négatifs des chocs (graphique 11).** Nous avons construit un Indice de bien-être des actifs agricoles (Agricultural Assets Welfare Index (AAWI)) sur la base d'une analyse en principales composantes (APC). Cet exercice nous permet d'identifier les ménages qui sont dépourvus du matériel (par exemple, *charrues, haches, animaux de trait, dispositifs d'irrigation, etc.*) nécessaire à la production. La distribution de l'AAWI montre que le niveau de capital d'un grand pourcentage d'agriculteurs au Niger est très faible. Les résultats de l'estimation économétrique indiquent que l'AAWI fait apparaître une augmentation de la productivité agricole et une atténuation de l'impact des chocs climatiques et des incidents de conflit sur la production agricole.
- **La diversification du revenu des ménages pourrait réduire leur vulnérabilité aux chocs (tableau 4).** Pour mesurer la concentration du revenu des ménages, nous avons calculé l'Indice de Herfindahl-Hirschman (HH-revenu) pour les diverses sources possibles de revenu des ménages, dont les salaires, les transferts, l'agriculture, l'entrepreneuriat, etc. La moyenne de l'indice est estimée à 0,70, ce qui indique une plus forte concentration du revenu sur une activité unique (environ 30 % des ménages n'ont qu'une seule source de revenu). Nous faisons interagir cette variable avec les variables chocs (climat et conflit) et les résultats de l'estimation montrent que les ménages qui ont plus qu'une seule source de revenu sont plus résilients face au choc que les ménages qui n'en ont qu'une. Cependant, les résultats sont plus significatifs pour les chocs climatiques que pour la variable conflits.

Graphique 11. Niger : la distribution de l'AAWI révèle le faible niveau du capital agricole

	(1)	(2)	(3)	(4)
VARIABLES	log(agriculture Income per capita)	log(agriculture production value per capita)	log(agriculture Income per capita)	log(agriculture production value per capita)
log(rainfall)	3.082*** (0.362)	3.645*** (0.429)		
log(fatalities)			-1.198*** (0.125)	-1.436*** (0.145)
Mediane (AAWI)=2	8.939*** (2.851)	13.432*** (3.894)	2.288*** (0.180)	2.586*** (0.196)
Mediane (AAWI)=2#log(1+rainfall)	-1.037** (0.455)	-1.696*** (0.619)		
Mediane (AAWI)=2#log(1+fatalities)			1.062*** (0.144)	1.336*** (0.160)
Control variables	yes	yes	yes	yes
Observations	4,590	4,590	4,590	4,590
R-squared	0.338	0.376	0.315	0.356

Robust standard errors in parentheses. The errors have been clustered by grappe, including regions. Control variables include education, age, and gender of household head, and household size and residence place (urban/Rural). *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Sources : EHCVMA et calculs des services du FMI.

Tableau 4. Niger : la diversification des sources de revenu atténue les effets négatifs des chocs

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
VARIABLES	Total income pc	Total consumption pc	Total food consumption pc	Total non- food consumption pc	Total income pc	Total consumption pc	Total food consumption pc	Total non- food consumption pc
Climate shock	-0.120 (0.257)	-0.207*** (0.054)	-0.137** (0.060)	-0.333*** (0.058)				
HH-income	0.343** (0.136)	0.079*** (0.030)	0.053* (0.032)	0.095*** (0.036)	-0.120 (0.079)	0.043** (0.018)	0.021 (0.021)	0.059*** (0.021)
Climate shock#HH-income	-0.886*** (0.300)	-0.163** (0.067)	-0.130* (0.077)	-0.191** (0.083)				
Conflict					-0.101** (0.049)	0.049*** (0.011)	0.048*** (0.011)	0.049*** (0.013)
Conflict#HH-income					0.186*** (0.053)	-0.015 (0.011)	-0.007 (0.013)	-0.023* (0.013)
Constant	11.382*** (0.316)	13.743*** (0.067)	13.192*** (0.066)	12.855*** (0.081)	11.938*** (0.242)	13.440*** (0.050)	12.902*** (0.050)	12.521*** (0.062)
Observations	5,823	5,823	5,823	5,823	5,895	5,895	5,895	5,895
R-squared	0.061	0.528	0.383	0.558	0.055	0.517	0.375	0.545

Robust standard errors in parentheses. The errors have been clustered by grappe, including regions. *Climate shock* is measured as the deviation of rainfall to its past five years average level; *Conflict* is the logarithm of total fatalities and *HH-income* is the income concentration index. Control variables include education, age, and gender of household head, and household size and residence place (urban/Rural). *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1.

Sources : EHCVM et calculs des services du FMI.

D. Politiques visant à renforcer la résilience et à assurer des moyens de subsistance

22. Il est nécessaire d'investir dans l'expansion de l'irrigation pour relever les défis du changement climatique. L'absence d'infrastructure d'irrigation à grande échelle empêche les agriculteurs de disposer de moyens adéquats pour faire face aux épisodes de sécheresse qui se produisent de plus en plus souvent. Moins de 1 % des terres agricoles au Niger sont irriguées. Le pays ne bénéficiant que d'une courte saison des pluies d'une durée de trois mois, l'exploitation de son énorme potentiel en eau souterraine renforcerait la résilience du secteur agricole. En outre, le

gouvernement pourrait accroître les sources d'eau en investissant dans la création de réservoirs d'eau de ruissellement et leur utilisation pour l'irrigation des cultures.

23. L'amélioration de l'accès au matériel de production d'énergie renouvelable pourrait contribuer à combler le déficit énergétique du pays et à moderniser le secteur agricole. L'accès limité à l'électricité est un obstacle majeur à l'utilisation de pompes d'irrigation dans les zones rurales — plus de 80 % de la population n'ont pas accès à l'électricité, et seul 1 % de la population rurale y ont régulièrement accès. Le coût de l'extension du réseau électrique aux zones rurales pouvant être élevé, le potentiel du Niger en énergie renouvelable (solaire, hydroélectrique et éolienne) pourrait être exploité, en partenariat avec le secteur privé, pour combler ce déficit. Le gouvernement a adopté une stratégie nationale d'accès à l'électricité, dont l'application conserve un caractère critique.

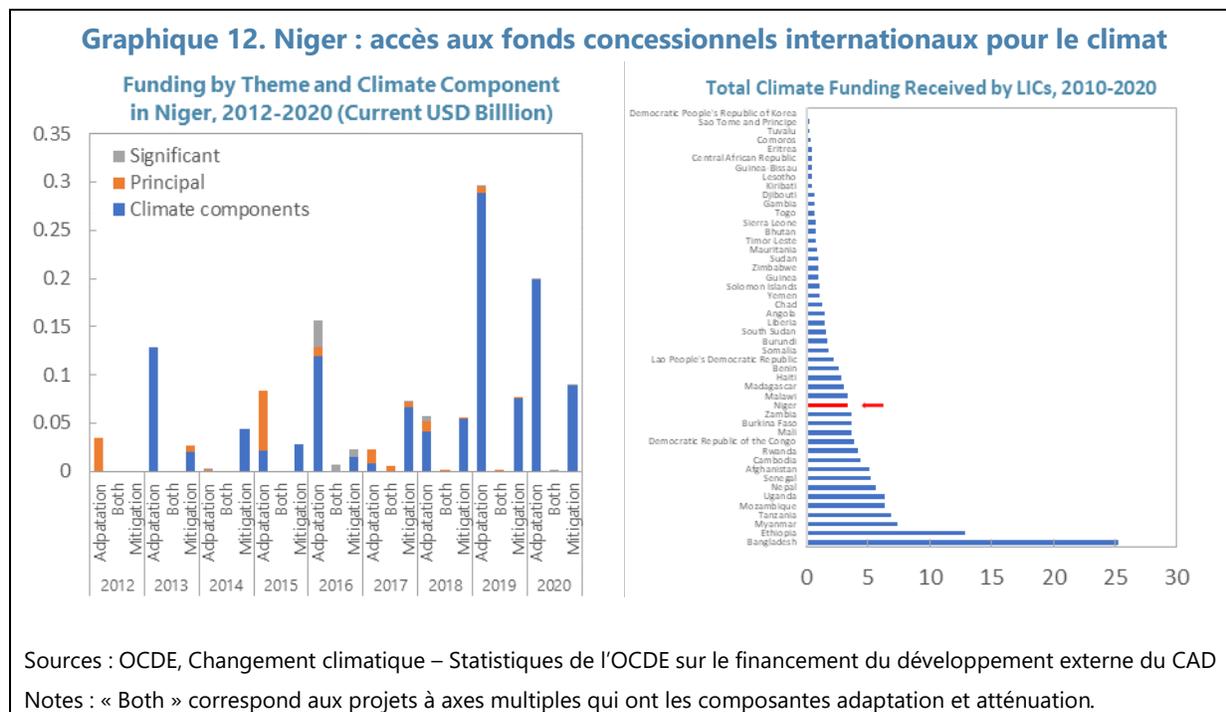
24. Faciliter l'accès à des informations météorologiques appropriées et leur utilisation pourrait permettre aux agriculteurs de mieux se préparer. La mise en place d'un système de prévisions météorologiques qui pourrait fournir des prévisions hebdomadaires, mensuelles et saisonnières aux agriculteurs peut être extrêmement utile avant, durant et après un choc climatique. Un tel système d'information pourrait aider les ménages à mieux préparer leurs réponses d'adaptation et à mieux atténuer les dégâts causés par le choc. Face à de faibles taux d'alphabétisation au sein de la population rurale, le gouvernement pourrait aider à assurer le passage de systèmes de prévisions météorologiques locaux traditionnels à des systèmes d'informations météorologiques modernes dans les zones rurales en accroissant les services de vulgarisation agricole. Cela pourrait en outre appuyer directement les programmes communautaires de réduction du risque de catastrophes (Iticha & Husen, 2019).

25. La mise en place d'un système de protection sociale solide peut faciliter et soutenir les efforts d'atténuation des chocs dus au changement climatique et aux conflits. Des programmes visant à réduire les vulnérabilités au changement climatique, par exemple en subventionnant la prime d'assurance-climat, pourraient être intégrés dans le système de protection sociale existant. En outre, un filet social efficace améliorerait l'accès à l'infrastructure de base (notamment éducation et santé), réduisant ainsi la vulnérabilité de la population, en particulier des jeunes, et évitant par-là que ces derniers se joignent à des groupes armés. Pour accroître l'efficacité de la protection sociale, il faudra en outre promouvoir la numérisation et la création d'un registre social unique [voir le document de la série des Questions générales (SIP) sur l'efficacité de la protection sociale].

26. Il est crucial de favoriser le développement du secteur privé pour diversifier les sources de revenu des ménages. Nos résultats ont montré que le principal canal de transmission de l'effet des chocs climatiques sur le revenu des ménages est une forte dépendance au secteur agricole. Le développement du secteur privé pourrait donc contribuer à diversifier les sources de revenu des ménages et renforcer ainsi leur capacité d'atténuer les effets des chocs sur leur consommation et à réduire le risque d'insécurité alimentaire. Par ailleurs, il est essentiel d'approfondir l'inclusion financière pour permettre aux ménages de se lancer dans de nouvelles activités en plus de la production agricole. À cet égard, la pleine opérationnalisation des fonds d'inclusion financière existants (FDIF et FONAP),

la numérisation des procédures de création d’entreprises et la simplification du code fiscal entreprise par les autorités devraient créer un environnement propice au développement du secteur privé.

27. L’accès aux fonds internationaux pour le climat est d’une importance cruciale, étant donné l’espace budgétaire limité. La mise en œuvre de la Stratégie d’adaptation et d’atténuation du Niger face au choc climatique a un coût estimé à 9,9 milliards de dollars pour la période 2021-2030. L’accès à des instruments de financement-climat pourrait faire partie de la solution face à ce coût. Ce financement est diversifié et inclut des fonds concessionnels, des obligations vertes, sociales et durables et des échanges dette-climat. Sur la période 2010-2022, le Niger a reçu au total 3,3 milliards de dollars EU en fonds-climat (graphique 12). L’accès du Niger à ces fonds est subordonné au renforcement de la gouvernance du pays et du dispositif de gestion des risques. Par exemple, les autorités pourraient élaborer un plan d’investissement-climat qui pourrait être un outil de plaidoyer auprès des donateurs.



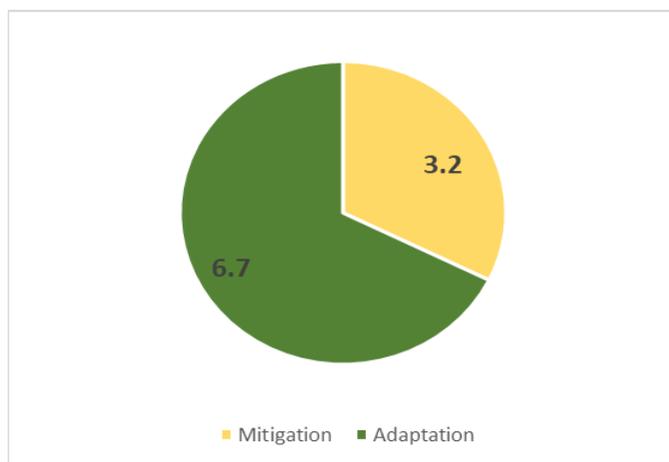
28. Le renforcement du contrat social entre l’État et la population est un facteur important pour assurer une plus grande stabilité interne. Il est essentiel d’investir dans les infrastructures essentielles (routes, électricité, santé, etc.) et d’en fournir l’accès à la fois dans les zones urbaines et rurales pour préserver le tissu social. Il importe de bien choisir les investissements publics dans ces domaines et de bien les classer par ordre de priorité pour améliorer les conditions de vie de la population. En outre, les autorités doivent continuer à lutter contre la corruption et renforcer la gouvernance. Une telle action protégerait les droits de propriété et faciliterait la gestion des ressources naturelles, qui est une cause majeure de conflit entre communautés. Par exemple, la création d’institutions transfrontières pour la gestion des terres et de l’eau pourrait être étendue afin de réduire les risques de conflit dans les régions où les ressources sont rares (Busby, 2018). Le rôle

de ces institutions serait de gérer l'allocation des ressources naturelles — notamment durant les épisodes de choc — et de faciliter la résolution des différends entre communautés.

Encadré 1. Niger : stratégies des autorités face au changement climatique

Bien que la contribution du Niger aux émissions de gaz à effet de serre (GES) soit faible, le pays subit de plein fouet les conséquences du changement climatique. Les autorités s'attachent à mettre en œuvre des mesures visant à y remédier. En 2016, le Niger a soumis la Contribution déterminée au niveau national (CDN) après avoir ratifié l'Accord de Paris. L'objectif de la CDN est d'appliquer en même temps des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des GES. Les principaux piliers de la CDN du Niger visent à encourager l'adoption de techniques agricoles climato-intelligentes (*informations météorologiques, système d'alerte avancée, assurance agricole indexée, gestion des risques et catastrophes, etc.*) et à étendre l'utilisation des services énergétiques modernes et propres et leur accès pour tous d'ici à 2030. En 2021, les autorités ont révisé leur CDN pour définir la gouvernance, qui recouvre la création d'institutions chargées de surveiller la mise en œuvre de la stratégie. Les autorités s'emploient à mobiliser des ressources intérieures, mais les fonds disponibles sont encore insuffisants pour réaliser les objectifs de la CDN. Le coût total de la CDN pour les 10 prochaines années (2021-2030) est estimé à un montant de 9,9 milliards de dollars, sur lequel 26,4 % seraient fournis par le gouvernement et le reste par des donateurs.

Graphique 13. Niger : coût de la contribution déterminée au niveau national, 2021-30 (milliards de dollars EU)



Source : CDN Niger, 2021

Bibliographie

Busby, J. (2018). Taking stock: The field of climate and security. *Current Climate Change Reports*, 338-346.

Diallo, Y., & Tapsoba, R. (2022). Impact of Climate Shocks on Domestic Conflicts in Africa. IMF working Papers series.

IMF. (2019). Regional Economic Outlook Sub-Saharan Africa. *IMF Regional Economic Outlook*, 30-36.

Iticha, B., & Husen, A. (2019). Adaptation to climate change using indigenous weather forecasting systems in Borana pastoralists of southern Ethiopia. *Climate and Development*, 564-573.

Soropa, G., Gwatibaya, S., Musiyiwa, K., Rusere, F., Mavima, G. A., & Kasasa, P. (2015). Indigenous knowledge system weather forecasts as a climate change adaptation strategy in smallholder farming systems of Zimbabwe: Case study of Murehwa, Tsholotsho and Chiredzi districts. *African Journal of Agricultural Research*, 1067-1075.

UNDP (2014) "Analyse des Facteurs de Conflits au Niger". UNDP

World Bank CCDR. (2022). G5 Sahel, Country Climate and Development Report (CCDR). World Bank.

Annexe 1. Statistiques descriptives des variables

Tableau 1. Niger : statistiques descriptives des variables					
Variable	Observations	Écart			
		Moy.	type	Min	Max
<i>Variables dépendantes</i>					
		236293.1	644891.9		19700000.0
Revenu total par habitant	5,895	0	0	0.00	0
Revenu agricole total par habitant	5,895	24405.29	68310.66	0.00	2157387.00
Production agricole totale par habitant	5,895	28157.82	79820.46	0.00	2316477.00
		489712.4	553085.1	49807.3	12400000.0
Dépenses totales par habitant	5,895	0	0	6	0
		265623.5	213293.6	11761.7	
Dépenses alimentaires totales par habitant	5,895	0	0	7	2924820.00
		224088.9	387547.2	16633.6	10400000.0
Dépenses non alimentaires totales par habitant	5,895	0	0	3	0
Pauvres	5,895	0.32	0.47	0.00	1.00
Insécurité alimentaire	5,871	0.24	0.43	0.00	1.00
Échec scolaire	6,051	0.11	0.31	0.00	1.00
<i>Variables chocs</i>					
Total des précipitations 2018	5,895	501.82	167.19	53.29	816.31
Total des précipitations 2018 (saison des pluies)	5,895	476.37	154.44	47.23	741.69
Total des précipitations 2018 (saison sèche)	5,895	25.46	19.69	0.21	97.51
Choc précipitations, Z-score 2018	5,895	2.21	2.50	0.02	10.25
Choc précipitations, Z-score 2018 (saison des pluies)	5,895	2.28	2.57	0.03	11.03
Choc précipitations, Z-score 2018 (saison sèche)	5,823	0.34	0.21	0.03	1.04
Décès causés par les conflits, 2018	5,895	7.67	32.89	0.00	250.00
<i>Variables d'interaction</i>					
AAWI	4,640	0.00	1.45	-1.90	5.98
Indice de concentration des revenus	5,895	0.71	0.26	0.00	1.00
<i>Caractéristiques des ménages</i>					
Âge (chef de famille)	5,895	44.53	14.69	15.00	100.00
Genre (chef de famille)	5,895	1.16	0.37	1.00	2.00
Éducation (chef de famille)	5,895	1.79	1.73	1.00	9.00
Taille du ménage	5,895	5.86	3.09	1.00	34.00
Milieu (rural=1)	5,895	0.75	0.43	0.00	1.00

EFFETS ÉCONOMIQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU NIGER¹

L'exposition du Niger à des chocs récurrents, notamment aux chocs climatiques, accroît sa vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Le présent document vise à quantifier les effets conjugués des chocs climatiques et de l'insécurité alimentaire sur les variables économiques clés et à identifier les mesures d'atténuation les plus efficaces à prendre pour y faire face, à l'aide d'un modèle d'équilibre général. Les résultats indiquent que les ménages ruraux seraient le plus touchés par un choc climatique entraînant une baisse de la production agricole intérieure, laquelle réduirait leur consommation, éroderait leur capital et, partant, accroîtrait les inégalités entre zones urbaines et rurales. Les simulations montrent que les transferts monétaires et la réduction des coûts de mobilité intérieure semblent être les moyens les plus efficaces pour atténuer l'impact sur les ménages d'un choc climatique affectant la production agricole.

A. Généralités

1. Sous l'effet du réchauffement de la planète, le Niger subit des chocs climatiques fréquents sous la forme de sécheresses prolongées, ou d'épisodes d'inondations ainsi que d'invasions de criquets qui aboutissent souvent à des crises alimentaires. Ces vingt dernières années, le pays a notamment connu neuf épisodes de grave sécheresse et cinq grosses inondations qui ont principalement touché les populations rurales et le secteur agricole — le plus grand secteur d'activité du pays (36,4 % du PIB en 2021), principalement tributaire des cultures pluviales. Le Niger traverse en moyenne une crise alimentaire tous les quatre ans en raison de la vulnérabilité de son agriculture aux aléas climatiques et de sa faible productivité.

2. Les indicateurs de malnutrition et d'accès à l'alimentation du Niger sont parmi les pires du monde (graphique 1). Bien qu'il soit tombé de 53,5 % en 2000 à 44,4 % en 2021, le taux de malnutrition chronique au Niger (mesuré par le pourcentage des enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance) reste l'un des plus élevés de l'Afrique subsaharienne et le plus élevé des pays du Sahel. Le taux de malnutrition aiguë (mesuré par le pourcentage des enfants de moins de cinq ans souffrant de cachexie), qui a lui aussi baissé, tombant de 15,8 % en 2010 à 11,5 % en 2021, représente encore le double de la moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne et reste

¹ Section établie par Diogo Baptista (RES), Yoro Diallo et Arsène Kaho (AFR). Nous sommes reconnaissants à Pritha Mitra, Farida Mai, Cédric Okou, Chris Papageorgiou, John Spray et Filiz Unsal pour leurs précieuses observations et suggestions.

le plus élevé de la région du Sahel. Les mêmes tendances défavorables sont observées au regard de la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants.

3. Le renforcement de la sécurité alimentaire du pays par recours exclusif à un accroissement des importations de denrées de base est une solution qui paraît difficile et insoutenable.

Le taux de dépendance à l'égard des importations alimentaires se situait à environ 15 % de la valeur nette de l'offre alimentaire du pays en 2020. La pauvreté répandue, une base d'exportation étroite, ainsi que l'isolement du pays et le fait qu'il soit sans littoral — en marge des principales chaînes d'approvisionnement internationales — sont

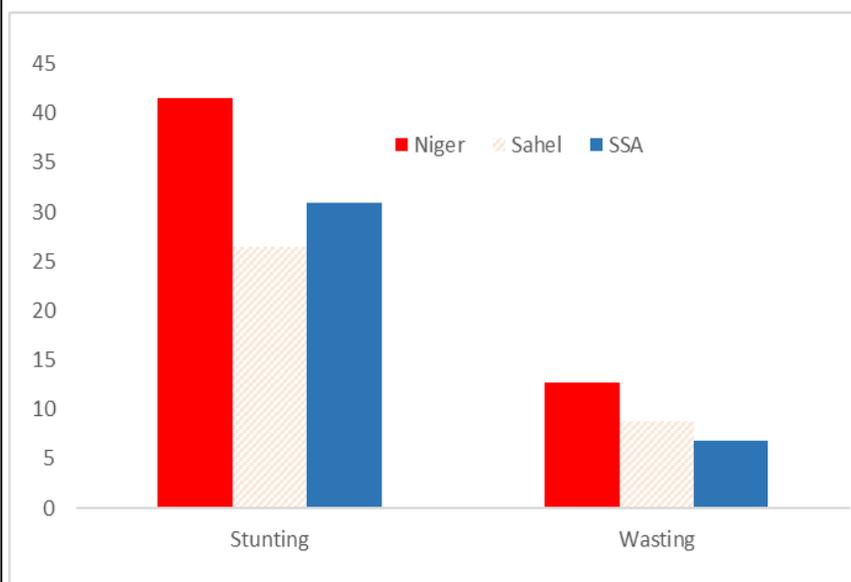
des obstacles importants à l'accès aux importations à coût plus bas permettant de pallier une insuffisance éventuelle de la production alimentaire intérieure et accroissent la vulnérabilité du pays aux crises alimentaires. De plus, cette vulnérabilité est aggravée par la forte pondération des aliments dans le panier de consommation des ménages, une faible capacité de stockage et les répercussions de la guerre entre la Russie et l'Ukraine sur les coûts croissants des intrants agricoles (énergie, engrais, etc.).

4. Les chocs climatiques et l'insécurité alimentaire qui s'ensuit compromettent la stabilité économique du Niger et affaiblissent son potentiel de croissance à long terme.

Les chocs climatiques donnent lieu à une grande volatilité de la production agricole et du PIB et intensifient les tensions inflationnistes. Par suite d'une baisse de leur revenu et de la hausse des prix alimentaires, de larges pans de la population risquent de tomber dans la précarité et la pauvreté. En outre, la mise en œuvre des plans d'aide des autorités et une demande plus forte de denrées alimentaires importées élargiraient le déficit des finances publiques et des transactions courantes. L'insécurité alimentaire réduit par ailleurs la productivité des populations rurales, érodant leur capital physique et humain, et nuit ainsi à la croissance à long terme du pays.

5. Le présent document a un double objectif : i) quantifier les effets conjugués des chocs climatiques et de l'insécurité alimentaire sur les variables économiques clés et ii) identifier les mesures d'atténuation les plus efficaces à prendre pour y faire face à l'aide d'un modèle

Graphique 1. Niger : indicateurs de malnutrition, 2021
(En pourcentage du total des enfants âgés de moins de 5 ans)



Source : statistiques du Programme alimentaire mondial et calculs des services du FMI.

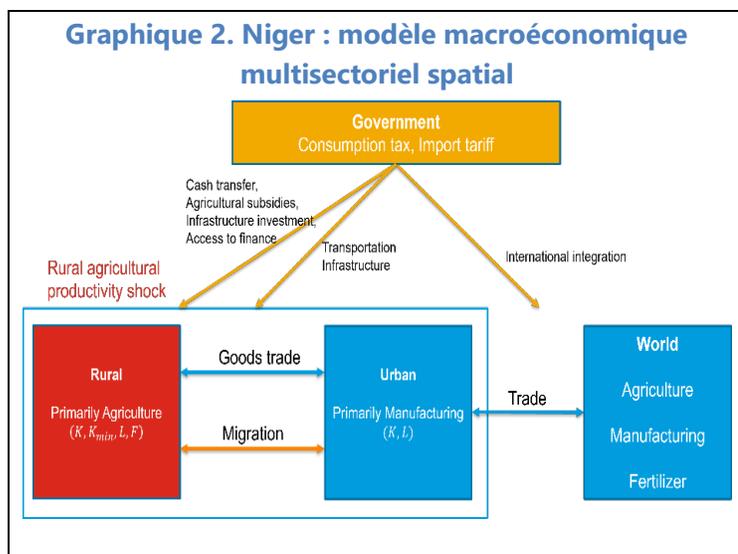
d'équilibre général de l'économie nigérienne. La section suivante présente le modèle et les résultats des simulations plus en détail. La dernière section traite des recommandations sur les politiques à suivre par les autorités pour mieux atténuer les effets des crises alimentaires au Niger.

B. Méthodologie et simulations

Méthodologie

6. Un modèle macroéconomique multisectoriel spatial quantitatif dynamique d'une économie ouverte² est le moyen utilisé pour analyser les effets économiques des chocs climatiques et de l'insécurité alimentaire au Niger. Le modèle prend en compte aussi bien les zones urbaines que les zones rurales. Les denrées alimentaires sont produites en zones rurales dans les exploitations des ménages, qui utilisent à cette fin trois moyens : travail, engrais importés et capital. Les zones urbaines se spécialisent dans les activités non agricoles, dont les services et l'industrie. Le commerce et la migration entre régions dans un cadre non exempt de frictions (avec baisse des salaires relatifs dans les régions de destination) sont permis aux agents économiques, qui peuvent aussi importer de l'étranger. Trois caractéristiques, qui sont prévalentes dans les pays à faible revenu, sont incluses dans le modèle : i) consommation alimentaire de subsistance (ce qui implique une augmentation relative des dépenses alimentaires des ménages en cas de baisse de leur revenu); ii) accès limité au financement (ce qui introduit un arbitrage entre consommer aujourd'hui et produire plus tard) et iii) coûts de transport et droits à l'importation élevés (ce qui donne lieu à une mobilité interne limitée de la main-d'œuvre et des biens). L'incorporation de ces frictions dans un cadre dynamique avec d'importantes sources d'hétérogénéité spatiale et des revenus permet au modèle de tenir compte des conséquences macroéconomiques de l'insécurité alimentaire.

7. Les chocs climatiques sont modélisés sous la forme d'une baisse temporaire de 25 % sur une période de la productivité agricole — équivalent à un recul de deux écarts types de la production agricole³. Pour la simulation des effets du changement climatique sur l'insécurité



² Le modèle est tiré de Baptista, D., Spray, J. and Unsal, D.F. (2022). A Macroeconomic Spatial Model of Food Insecurity in Low-Income Countries.

³ Les principaux paramètres du modèle ont été calibrés à l'aide de la base de données de l'EHCVM de 2018/19, des statistiques de la FAO et des résultats d'études sur ce sujet.

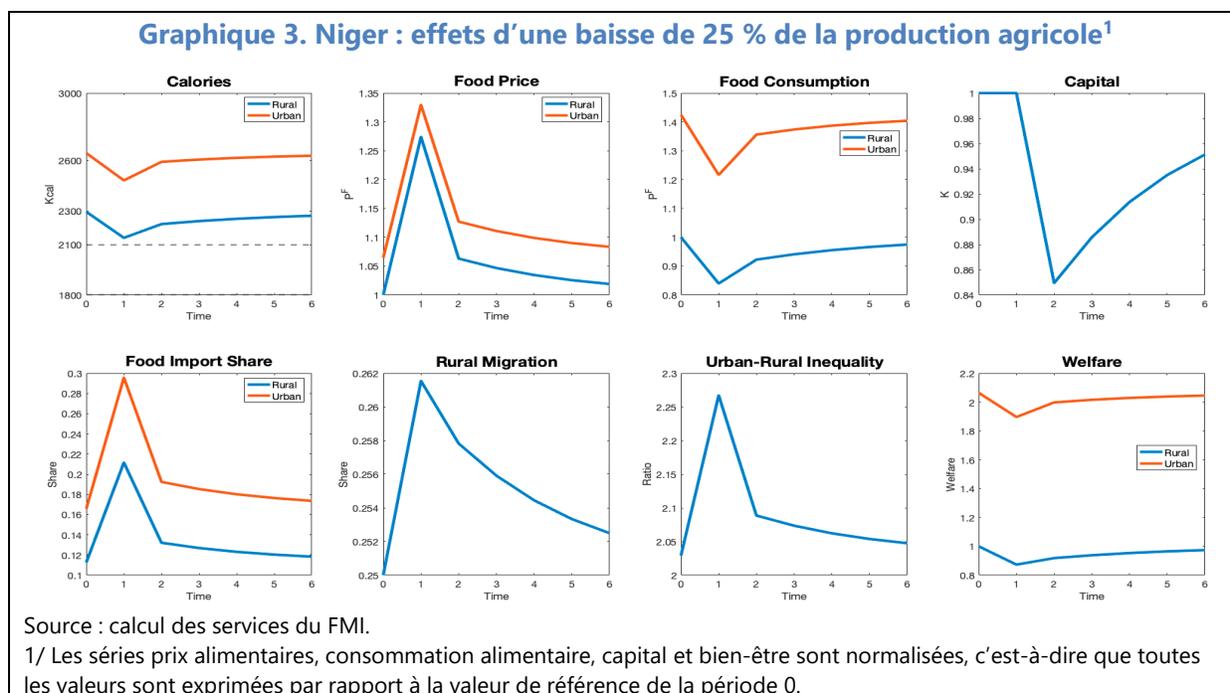
alimentaire, la production dans le modèle est directement liée à la consommation alimentaire des ménages et au nombre total correspondant de calories. En outre, le modèle nous permet de quantifier l'effet des chocs climatiques sur i) le niveau du capital des ménages ruraux, ii) la migration, iii) l'inégalité zones urbaines/rurales et iv) les prix des denrées alimentaires (produites dans le pays et importées). Lorsqu'ils sont frappés par un choc agricole négatif, les ménages peuvent vendre du capital productif pour répondre à un besoin de consommation alimentaire minimum. Si le choc est faible et isolé, l'économie s'ajuste relativement vite. Les ménages ruraux ne migrent que temporairement vers les zones urbaines et ces ajustements sont plus faciles lorsque les frictions commerciales et migratoires sont faibles. Cependant, si le choc est fort, le ménage renoncera à une grande partie du capital productif pour répondre à ses besoins alimentaires de subsistance. Dans ce cas, les effets pourraient être plus persistants car le ménage aura besoin de plusieurs périodes pour reconstituer le capital nécessaire en vue d'exploiter de nouveau une ferme productive et serait plus susceptible de migrer vers le secteur non agricole pour y travailler afin de combler le manque de revenu agricole. Un ménage qui est confronté à une baisse de la production agricole crée une externalité pécuniaire agrégée « prix alimentaires » du fait que les pénuries alimentaires et la hausse des prix dans l'ensemble du pays accroissent les chances que d'autres ménages souffrent eux aussi d'insécurité alimentaire. Le résultat en est un recul permanent de la production agricole, une hausse des prix des denrées alimentaires, une baisse de la consommation alimentaire, des migrations vers les zones urbaines, une inégalité régionale accrue, un ralentissement de la croissance économique et une diminution de la productivité.

8. Le modèle permet d'évaluer l'efficacité comparative de diverses ripostes sous forme de politiques visant à atténuer les effets des chocs sur les ménages. Ces politiques incluent :

- **Transferts monétaires.** Dans le cadre de cette politique, l'État prélève sur tous les ménages (urbains et ruraux) un impôt pouvant aller jusqu'à 15 % de leur revenu et en redistribue le produit sous la forme de transferts monétaires aux ménages ruraux qui sont jugés plus vulnérables. Le système des transferts monétaires est considéré comme bien défini par la spécification des groupes de bénéficiaires/groupes vulnérables de manière à réduire les fuites et à accroître l'efficacité des transferts.
- **Subventions d'engrais.** Il s'agit de subventionner les achats par les ménages ruraux d'engrais nécessaires à la production agricole. Cette politique est financée de la même manière que les transferts monétaires.
- **Libéralisation des échanges.** Cette politique consiste à éliminer les droits sur les importations de denrées de base dans le but de soutenir l'offre alimentaire intérieure.
- **Réduction des coûts de mobilité interne.** Cela implique l'élimination des obstacles à la mobilité entre zones rurales et urbaines. Les ménages, les biens et les services peuvent par conséquent se déplacer facilement d'un lieu à un autre à plus faible coût. Cette politique a pour effet non seulement de réduire les vulnérabilités des localités aux pénuries alimentaires, mais aussi de faciliter la migration temporaire des ménages vers d'autres localités dans le but de se procurer des revenus additionnels en période difficile.

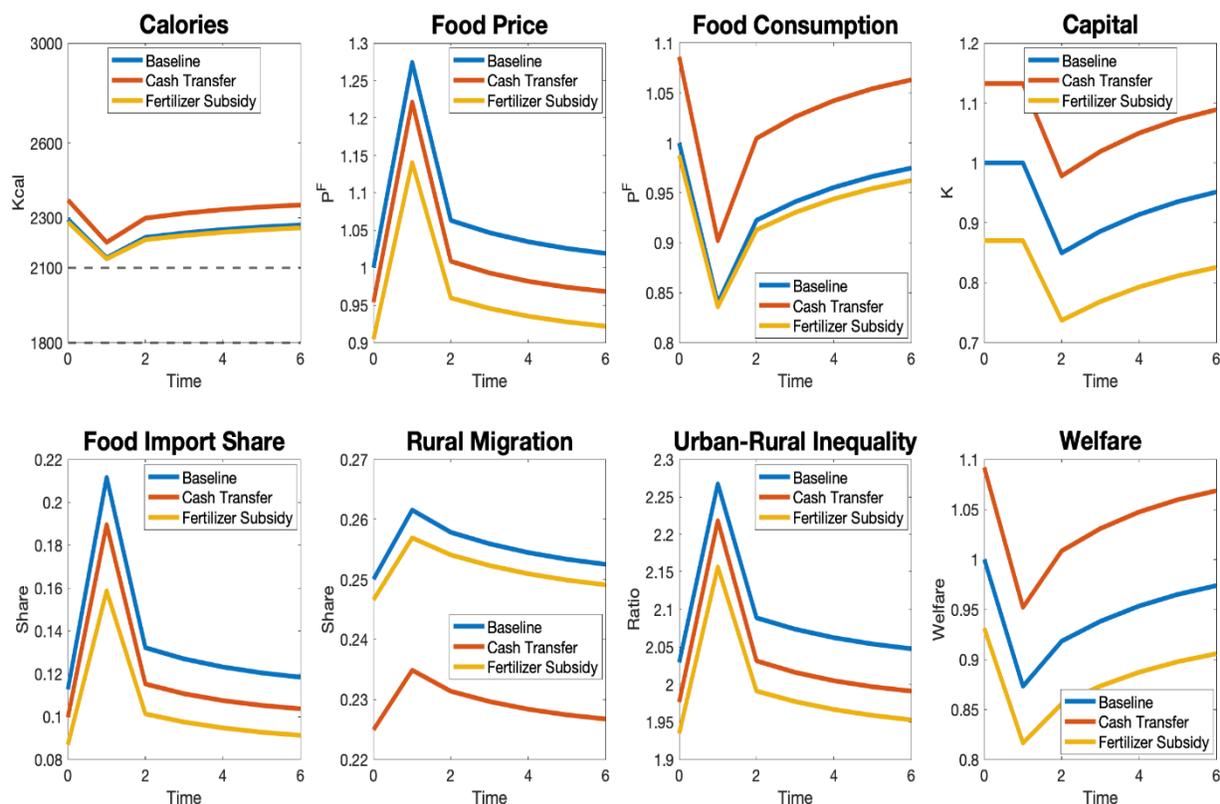
Simulations

9. Les ménages ruraux seraient les plus durement touchés par une baisse de la production agricole due à un choc climatique (graphique 3). Leur consommation alimentaire diminuerait après le choc de 18 %, contre 14 % pour les ménages urbains, car la part de leur panier de consommation représentée par les denrées alimentaires de base produites dans le pays est beaucoup plus élevée. Par ailleurs, la hausse des prix des denrées alimentaires serait plus forte dans les zones rurales (27 %) que dans les zones urbaines (24 %) principalement en raison du niveau relativement plus élevé de la consommation de denrées alimentaires importées par les ménages urbains. De ce fait, la consommation calorique baisserait pour les deux groupes, mais dans une plus large mesure pour les ménages ruraux, qui se rapprocheraient du seuil de 2100 kcal/jour⁴. Il en résulterait une inégalité croissante en matière de consommation réelle entre les zones rurales et urbaines. En outre, le choc entraînerait une érosion du capital disponible des ménages ruraux (de 15 %) —, lequel ne serait reconstitué que partiellement au bout de cinq ans. En effet, pour lisser leur consommation, les ménages ruraux vendraient une partie de leur capital. Les ménages urbains, comme leurs homologues ruraux, tendent à accroître leur consommation de denrées alimentaires importées en réponse au choc.



⁴ Ce seuil correspond à un besoin de consommation alimentaire minimum, tel que défini par la FAO.

10. Les transferts monétaires semblent plus efficaces que les subventions d’engrais lorsqu’il s’agit de préserver le bien-être des ménages. Les simulations illustrées au graphique 4 montrent que, dans l’ensemble, les transferts monétaires accroissent la consommation et l’utilité pour les ménages ruraux, car une partie du surcroît de fonds leur sert à acheter des biens (produits alimentaires et autres) et à accumuler du capital additionnel, ce qui augmente la productivité agricole et réduit les prix des denrées alimentaires et la migration, l’écart entre salaires urbains et ruraux devenant plus petit. Les subventions d’engrais, quant à elles, diminuent le prix des denrées alimentaires produites dans le pays et la part des produits alimentaires importés en raison de la baisse du coût de production des produits alimentaires intérieurs. Cependant, cette politique semble coûteuse en termes nets, comme le montrent la réduction du bien-être qui en résulte à la fois pour les ménages ruraux et urbains ainsi que la baisse du niveau du capital agricole, même par rapport au scénario de référence (« pas de riposte ») car les agriculteurs remplacent le capital par des engrais — qui sont devenus relativement moins chers. Autrement dit, le coût marginal de la réduction des actifs monétaires des ménages est supérieur à l’avantage marginal tiré d’un usage accru d’engrais. Par contraste, les ménages peuvent utiliser les transferts monétaires à diverses fins, à savoir non seulement pour acheter des engrais, mais aussi pour lisser leur consommation et accumuler du capital.

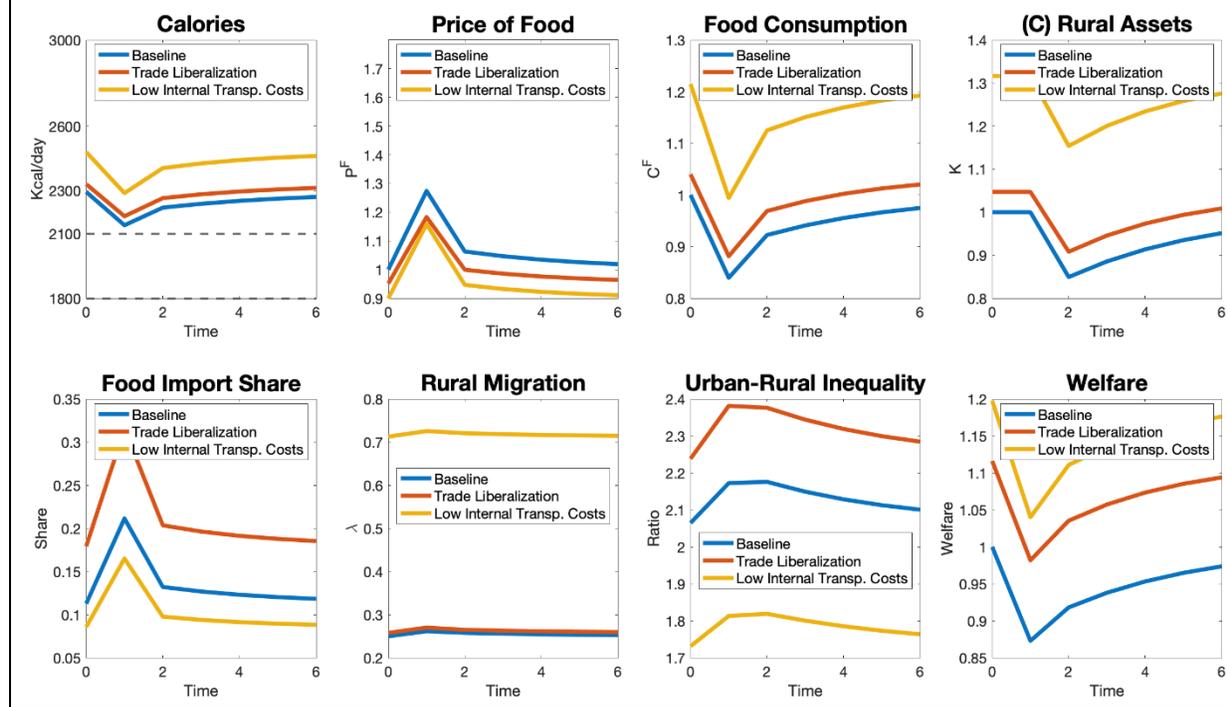
Graphique 4. Niger : transferts monétaires par opposition aux subventions d'engrais¹

Source : calculs des services du FMI.

1/ Les séries prix alimentaires, consommation alimentaire, capital et bien-être sont normalisées, c'est-à-dire que toutes les valeurs sont exprimées par rapport à la valeur de référence de la période 0. À des fins de simplification, les résultats ne sont présentés que pour les ménages ruraux.

11. La réduction des coûts de mobilité paraît plus efficace que celle des droits à l'importation lorsqu'il s'agit d'atténuer les effets du choc de l'insécurité alimentaire due au changement climatique sur les ménages. Le graphique 5 montre que la distance entre le total de calories consommé et le seuil de besoin critique est plus grande dans le scénario de faible coût de mobilité interne que dans le scénario de libéralisation des échanges. On s'attend à ce que la réduction des droits à l'importation entraîne une hausse des importations alimentaires, qui viennent ainsi compléter l'offre alimentaire intérieure, mais ses gains ne se répartissent pas de façon égale entre zones urbaines et rurales. Les ménages urbains tirent des avantages un peu plus grands de cette politique, car leur panier de consommation comporte une part plus grande de produits alimentaires importés. Il en résulte une inégalité accrue entre les zones urbaines et rurales, alors que, dans le scénario de faible coût de mobilité interne, l'inégalité est relativement plus faible car les agriculteurs ont accès aux régions urbaines et ont de plus grandes possibilités d'accroître leur revenu, leur consommation, leur capital et leur bien-être.

Graphique 5. Niger : libéralisation des échanges par opposition à une mobilité interne à faible coût¹



Source : calculs des services du FMI.

1 Les séries prix alimentaires, consommation alimentaire, capital et bien-être sont normalisées, c'est-à-dire que toutes les valeurs sont exprimées par rapport à la valeur de référence de la période 0. À des fins de simplification, les résultats ne sont présentés que pour les ménages ruraux.

C. Recommandations sur l'action à mener

12. Étant donné les effets positifs des transferts monétaires sur le bien-être illustrés dans les simulations modélisées, il est urgent de mettre en place, sur une plus grande échelle, un système national de filets sociaux mieux coordonné (voir #1 du document sur l'efficacité des dépenses sociales). Cela consisterait notamment à :

- renforcer les ressources techniques et financières du Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) pour améliorer sa capacité de prévoir et gérer les crises alimentaires et de coordonner les interventions des donateurs.
- améliorer la coordination des programmes de filets sociaux par la mise en place d'un registre social unifié et l'établissement de dispositifs de suivi communs pour réduire fragmentations et chevauchements. Préalablement, les autorités doivent améliorer la couverture et la sécurité du registre civil existant.
- accroître les dépenses de protection sociale tout en améliorant le dosage entre transferts prévisibles à long terme et ripostes aux chocs. L'affectation des trois quarts des dépenses de protection sociale à des transferts prévisibles à long terme en faveur des groupes souffrant

d'insécurité alimentaire chronique et/ou chroniquement pauvres les aideraient à lisser leur consommation, à accroître leur résilience, à constituer du capital humain et à réduire le besoin d'interventions face aux chocs.

13. Il y a lieu de réformer la politique des ventes de produits alimentaires à des prix (subventionnés) modérés et les systèmes de subventions d'engrais agricoles pour améliorer leur ciblage, leur efficacité et leur viabilité. Bien que les subventions confèrent des gains de bien-être plus faibles que les transferts monétaires, elles pourraient réduire sensiblement l'inégalité et le prix des aliments produits dans le pays ainsi que des denrées qui sont importées (dimension essentielle de la sécurité alimentaire). En outre, lorsqu'un système de transferts monétaires solide n'est pas encore en place, un système de subventions bien conçu et ciblé pourrait contribuer à renforcer la résistance des populations aux chocs. À cet égard, l'établissement d'un registre social unifié ouvrira la voie à la réforme du système actuel de ventes de denrées alimentaires à des prix subventionnés, qui ne cible pas les populations les plus touchées et les plus vulnérables en situation de crise alimentaire. Cette réforme devrait en outre être étendue au système des subventions d'engrais (CAIMA), y compris son mécanisme de financement, pour assurer sa viabilité, par la mise en place d'un fonds renouvelable alimenté par le produit des ventes.

14. Il est essentiel d'améliorer l'inclusion financière des groupes les plus vulnérables, dont les femmes et les jeunes, pour renforcer leur résistance aux chocs climatiques. L'accès de ces groupes au système financier formel les aidera à lisser leur consommation et à accroître leurs investissements pour renforcer leur capital physique et humain et pour améliorer leur résistance aux chocs. L'inclusion financière jouerait le même rôle que les transferts monétaires dans l'atténuation des contraintes budgétaires des ménages avant et après les chocs⁵, à la différence que i) elle n'est pas coûteuse pour les ménages urbains et ii) elle pourrait avoir des effets positifs à long terme. Alors que le coût des transferts monétaires pour les ménages urbains est permanent au fil du temps par le biais de la taxation, l'inclusion financière pourrait avoir des effets positifs à long terme en permettant aux populations d'autofinancer leur résistance aux chocs par leur accès au crédit (sans attendre une aide quelconque de l'État). Dans le cas du Niger, les réformes devraient principalement viser à (SIP sur l'inclusion financière au Niger) :

- améliorer l'éducation financière;
- promouvoir les services financiers numériques;
- assurer des progrès vers la mise en opération du Fonds d'inclusion financière;
- rétablir un secteur non financier en bonne santé et solide;

⁵ Voir le document départemental du FMI intitulé « *Climate Change and Chronic Food Insecurity in Sub-Saharan Africa* »: <https://www.imf.org/en/Publications/Departmental-Papers-Policy-Papers/Issues/2022/09/13/Climate-Change-and-Chronic-Food-Insecurity-in-Sub-Saharan-Africa-522211>.

- renforcer la surveillance, ce qui est nécessaire pour préserver la stabilité du système financier et acquérir la confiance de la clientèle.

15. L'augmentation des investissements dans les infrastructures routières et de technologie de l'information en vue de réduire les coûts de mobilité interne et d'ouvrir des zones de production agricole atténuera en même temps l'impact des chocs sur les populations rurales. Les simulations modélisées laissent penser que ces investissements, alliés aux réductions des droits sur les importations de denrées alimentaires de base⁶, procureraient des gains considérables en assurant une intégration plus poussée entre zones rurales et urbaines sur les marchés des biens et du travail. En outre, ils sont en mesure de faciliter l'accès des populations rurales aux services sociaux de base — santé, éducation et protection sociale — nécessaires pour renforcer leur capital humain et améliorer ainsi leur résistance aux chocs. Favoriser la mobilité aura pour autre effet d'améliorer le fonctionnement des marchés agricoles et d'accroître la compétitivité des exportations vers les pays voisins tout en permettant aux populations rurales d'avoir accès aux substituts alimentaires importés à plus faible coût en cas d'insuffisance de la production intérieure. Cependant, il existe un compromis entre les deux politiques au regard de l'horizon temporel de leurs gains. Alors que les gains procurés par les investissements dans l'infrastructure routière sont censés se matérialiser dans le moyen terme, l'élimination des droits à l'importation pourrait servir d'instrument à court terme de riposte rapide aux chocs.

D. Une brève description du modèle

Tour d'horizon

L'économie se compose de deux zones, la zone rurale (R) et la zone urbaine (U), et elle est peuplée par L_U ménages urbains et un continuum Ω de ménages ruraux de masse L_r . Les deux types de ménages consomment un bien agricole (F) et un bien non agricole (M)⁷. Toute la production agricole intérieure est le fait des ménages ruraux, qui peuvent soit vendre leur production agricole aux ménages urbains, soit l'exporter ou l'utiliser pour leur propre consommation. Les ménages de la zone urbaine ne produisent que des biens non agricoles. Les ménages ruraux consacrent une part fixe de leur dotation en travail à la production agricole et utilise le reste pour fournir du travail salarié à une entreprise en situation de parfaite concurrence dans le secteur non agricole. Les ménages ruraux peuvent décider d'offrir du travail salarié dans la zone rurale ou urbaine. Les ménages urbains, en revanche, fournissent du travail seulement à l'entreprise du secteur non agricole dans la zone urbaine et ne sont pas autorisés à sortir de la zone urbaine. Tant les biens

⁶En réponse à la crise alimentaire de cette année, les autorités ont réduit les droits à l'importation de certaines denrées alimentaires (par exemple, huile végétale, sucre, riz, etc.) pour atténuer les tensions sur les prix des produits alimentaires.

⁷ Par biens non agricoles, on entend tous les biens produits hors du secteur agricole, qui recouvrent à la fois les produits manufacturiers et les services. Dans notre cadre, le secteur agricole inclut non seulement la production de denrées alimentaires de base et de cultures de rapport, mais aussi l'élevage. Nous assimilons le secteur agricole au secteur alimentaire.

agricoles que les biens non agricoles peuvent être importés d'une économie étrangère et exportée vers elle. L'économie étrangère est désignée par l'appellation « Reste du monde » (*ROW*).

Consommation et épargne

Les ménages qui résident dans la zone $i = 1, \dots, N$ ont des préférences pour un bien final C_t et l'épargne nette de la période B_{it} est représentée par la fonction d'utilité

$$U_t = \log(C_{it} - \bar{C}) + \beta \log B_{it+1}. \quad (1)$$

Les ménages maximisent la fonction d'utilité ci-dessus en choisissant la consommation et l'épargne optimales sous réserve de la contrainte par période $P_{it}C_{it} + B_{it+1} = Y_{it} + (1 - \delta)B_{it}$, où Y_{it} est le revenu courant des ménages, P_{it} est le prix du bien de consommation final, et $(1 - \delta)B_{it}$ est le stock d'épargne, net des dépréciations, reporté de la période précédente, avec $0 < \delta < 1$. Y_{it} désigne le revenu net des ménages, qui est égal au revenu brut, moins l'impôt payé, plus les transferts monétaires reçus, c'est-à-dire $Y_{it} = Y^{\text{gross}}(1 - \text{tax}_t) + \text{cash}_{it}$.

Nous introduisons une exigence de consommation \bar{C} pour rendre compte de la notion que les ménages doivent consommer une quantité minimale de biens (mélange de biens agricoles et non agricoles) pour répondre à leurs besoins de base. Fait important, l'exigence de consommation fournit une raison de lisser la consommation de sorte que, si le revenu baisse temporairement dans la période en cours, le ménage réagit en réduisant son taux d'épargne, c'est-à-dire en affectant une part plus grande de sa richesse $W_{it} \equiv Y_{it} + (1 - \delta)B_{it}$ à la consommation courante. Le contraire se produit si le ménage est le bénéficiaire de recettes exceptionnelles temporaires. Il convient de noter toutefois que, en cas de hausse permanente du revenu, le ménage réagira en accroissant le taux d'épargne. La hausse du revenu permet au ménage de s'éloigner intuitivement de la contrainte de consommation et d'épargner à un taux plus proche du taux d'épargne « idéal » $\beta / (1 + \beta)$.

Le ménage fera le choix optimal de dépenser un montant nominal X_{it} en biens de consommation suivant l'équation suivante

$$X_{it} = \bar{P}_{it}\bar{C} + \frac{1}{1 + \beta} \left(Y_{it} + (1 - \delta)B_{it} - \bar{P}_{it}\bar{C} \right),$$

où \bar{P}_{it} est le prix d'achat du panier de consommation minimum. Le reste de la richesse du ménage sera épargné, c'est-à-dire

$$B_{it+1} = \frac{\beta}{1 + \beta} \left(Y_{it} + (1 - \delta)B_{it} - \bar{P}_{it}\bar{C} \right).$$

Le taux d'épargne sav_{it} est donc donné par $sav_{it} = [\beta/(1 + \beta)](1 - P_{it}C/W_{it})$ et la richesse s'accroît ainsi.

Le panier de consommation de biens finals C_{it} se compose de biens agricoles et non agricoles. Ici, nous introduisons de nouveau une exigence de subsistance, mais cette fois de consommation alimentaire \bar{C}^F pour rendre compte des préférences non homothétiques dans le panier de biens finals. Il convient de noter l'importante distinction entre \bar{C} et \bar{C}^F . Le premier est une exigence de consommation de catégorie supérieure qui introduit une non-homothéticité dans la consommation de biens finals par opposition aux préférences d'épargne, tandis que le second est une exigence de consommation de catégorie inférieure qui introduit une non-homothéticité pour les préférences de biens agricoles par opposition à celles de biens non agricoles. En conséquence, les préférences pour le bien final sont décrites par la fonction d'utilité de Stone-Geary

$$C_i = (C_i^F - \bar{C}^F)^\alpha (C_i^S)^{1-\alpha}, \text{ with } 0 < \alpha < 1, \quad (2)$$

où nous omettons les indices de temps par souci de simplicité. Les ménages prennent le prix du bien agricole P_i^F et celui du bien non agricole P_i^S tels qu'ils sont donnés et maximisent la fonction (2) sous réserve que $P_i^F C_i^F + P_i^S C_i^S = P_i C_i$, où $P_i C_i$ est le total des dépenses des ménages en biens. Ce problème donne la consommation alimentaire (ou agricole) optimale.

$$C_i^F = \bar{C}^F + \alpha \frac{(P_i C_i - P_i^F \bar{C}^F)}{P_i^F} \quad (3)$$

La consommation calorique $kcal_{it}$ a une relation d'élasticité de substitution constante avec la consommation alimentaire de sorte que $kcal_{it} = a(C_{it}^F)^\zeta$, où $0 < \zeta < 1$ et a est une constante.

Nous supposons que les ménages dépensent toujours suffisamment pour répondre à leur besoin de subsistance alimentaire, c'est-à-dire

$P_i C_i \geq P_i^F \bar{C}^F$, pour tous les ménages. Dans le cas des ménages non agricoles, la consommation optimale est

$$C_i^S = (1 - \alpha) \frac{(P_i C_i - P_i^F \bar{C}^F)}{P_i^S} \quad (4)$$

La consommation optimale implique l'indice des prix à la consommation de biens finals

$$P_i = \zeta (P_i^F)^\alpha (P_i^S)^{1-\alpha} \quad (5)$$

où $\zeta \equiv \alpha^{-\alpha}(1 - \alpha)^{-(1-\alpha)}$ est une constante. Nous supposons que les ménages tirent une utilité de la consommation de diverses variétés locales de biens et définissons l'agrégateur d'Armington à élasticité de substitution $\sigma > 1$

$$C_i^j = \left(c_{iR}^j \frac{\sigma-1}{\sigma} + c_{iU}^j \frac{\sigma-1}{\sigma} + c_{iROW}^j \frac{\sigma-1}{\sigma} \right)^{\frac{\sigma}{\sigma-1}} \text{ for } \{F, S\} \quad (6)$$

où c_{in}^F désigne les produits alimentaires importés dans $i = \{U, R\}$ du lieu $n = \{U, R, ROW\}$. La zone urbaine ne produit que des biens non agricoles de sorte que $c_{iU}^F = 0$ pour tous $i = \{U, R\}$. L'agrégateur d'Armington fait intervenir l'indice des prix à élasticité de substitution constante (CE) :

$$P_i^j = \left(p_{iR}^j \frac{\sigma-1}{\sigma} + p_{iU}^j \frac{\sigma-1}{\sigma} + p_{iROW}^j \frac{\sigma-1}{\sigma} \right)^{\frac{\sigma}{\sigma-1}} \quad (7)$$

où p_{in}^j est le prix de l'approvisionnement en biens importés du lieu n dans i . L'expédition des biens d'un lieu à un autre entraîne un coût commercial de type iceberg τ_{in} pour toute paire n, i avec $\tau_{in} \geq 1$ et $\tau_{ii} = 1$ pour tous i, n . Le prix de l'importation des biens de l'étranger, p_{iROW}^j , est déterminé de manière exogène. Le prix net des biens importés dans i de n sera égal aux prix du départ de l'usine au lieu n plus un coût de transport τ_{in} , de sorte que

$$p_{in}^j = \tau_{in} p_n^j \quad (8)$$

On peut montrer que le grossiste fera le choix optimum de s'approvisionner en biens suivant l'équation de part d'importation :

$$\pi_{in}^j \equiv \frac{p_{in}^j c_{in}^j}{X_i^j} = \frac{(p_n^j \tau_{in})^{1-\sigma}}{\sum_{n'=\{R, U, ROW\}} (p_{n'}^j \tau_{in'})^{1-\sigma}} \quad (9)$$

où π_{in}^j est la part des dépenses X_i^j consacrée à l'achat des biens provenant de n et $\tau_{i,ROW}$ est le coût de l'importation des biens de l'étranger dans i . La part des dépenses en biens provenant de n baisse avec le prix départ-exploitation p_n^j et le coût d'expédition τ (ou $\tau_{i,ROW}$ des importations) et augmente avec l'indice des prix CES P_i^j . En d'autres termes, les achats de biens provenant de n augmentent lorsque l'approvisionnement en ces biens devient relativement moins coûteux que le panier de produits alimentaires finals C_i^F .

Production agricole

Chaque ménage rural a accès à une parcelle de terrain de taille h qu'il utilise pour produire des biens agricoles suivant la fonction de production

$$q_t^F = h [z_t k_t^\gamma f_t^\theta] \text{ , with } 0 < \gamma < 1 \text{ and } 0 < \theta < 1 \quad (10)$$

où z_t est la productivité agricole, k_t est le capital agricole installé et f_t , l'intrant d'engrais. Le capital doit être défini au sens large de manière à inclure une vaste gamme d'intrants productifs tels que les semences, outils, machines, l'irrigation et le bétail. Tous les ménages ruraux fournissent la même quantité de travail pour obtenir leur production agricole totale, que nous fixons à un niveau égal à

$0 < \rho < 1$. Les ménages affectent leur épargne aux deux facteurs de production de manière à égaliser leur productivité marginale, c'est-à-dire

$$\frac{k_t(\omega)}{f_t(\omega)} = \frac{\gamma p^f}{\theta p^k} \quad (11)$$

où p^f et p^k sont le prix des engrais et celui du capital, respectivement. Les ménages ne peuvent pas emprunter, de sorte que le capital installé k_t et les engrais f_t sont financés exclusivement à l'aide de l'épargne accumulée par les ménages. Les ménages ruraux utilisent toute leur épargne B_{it} pour acquérir du capital agricole et des engrais et peuvent alors décider soit de reporter le stock de capital, net des dépréciations, à la période suivante, soit de le vendre pour financer leur consommation courante. Contrairement au capital, les engrais se déprécient en totalité dans chaque période. Tous les biens de capital et les engrais sont importés de l'économie étrangère⁸.

Secteur non agricole

Dans les deux zones (urbaine et rurale), il existe une entreprise en situation de parfaite concurrence qui produit des biens non agricoles à l'aide de la main-d'œuvre procurée par les ménages. Dans la zone rurale, seuls les ménages ruraux sont employés par cette entreprise. La production est donnée par la technologie de production linéaire :

$$Q_{Rt}^M = z_R^M (\psi_t (1 - \rho) L_{Rt}) \quad (12)$$

où ψ_t est le pourcentage des ménages ruraux qui décident de rester dans la zone rurale. La fraction restante $(1 - \psi_t)$ migre vers la zone urbaine pour obtenir un emploi salarié de sorte que la production dans la zone urbaine est donnée par

$$Q_{Ut}^M = z_U^M [L_U^U + (1 - \psi_t)(1 - \rho)L_U] \quad (13)$$

où z^M est la PTF dans le secteur non agricole local. Le taux de rémunération des ménages est w_{it} . À l'équilibre, les entreprises ne font pas de bénéfices, ou, autrement dit, le revenu marginal du travail est fixé à un niveau égal au taux de rémunération

$$w_{it} = p_{it}^M z_i^M, \text{ for } i = \{R, U\}, \quad (14)$$

où p_{it}^S est le prix des biens non agricoles locaux. L'économie étrangère ROW a un taux de rémunération (et un indice des prix à la consommation) fixé de manière exogène que les ménages considèrent comme allant de soi.

Pour incorporer le choix du lieu du travail salarié des ménages ruraux, nous supposons qu'ils font face au problème du choix du lieu

$$(15)$$

⁸ Nous formulons une telle hypothèse à des fins de simplification pour éviter d'ajouter un ensemble de conditions d'équilibre pour les biens de capital. Cette hypothèse est plausible dans le cas de nombreux pays à faible revenu où les intrants agricoles comme les engrais, les semences et les aliments pour bétail, ainsi que les outils et machines sont en grande partie importés de l'étranger.

$$V_t(\omega) = \max_{i=\{R,U,ROW\}} \frac{D_i}{\kappa_{it}(\omega)} \frac{w_{it}}{P_{it|R}} \quad D_R > D_n \text{ pour tout } n = \{U,ROW\}$$

où D_i est la valeur d'aménité du lieu i . L'hypothèse que $D_R > D_n$ pour tout $n = \{U,ROW\}$ de fournir du travail dans la zone rurale qu'ailleurs, ce qui maintient fixes les salaires réels $w_{it}/P_{it|n}$ ⁹. Le terme $\kappa_{it}(\omega)$ rend compte de la préférence idiosyncratique pour le lieu de travail qui suit une distribution de Fréchet avec un paramètre d'échelle de 1 et un paramètre de dispersion λ , iid entre les ménages et dans le temps. Le choix du lieu de travail dépendra des tirages idiosyncratiques de ménages pour les coûts de migration temporaire.

Dans le cas des ménages pour lesquels le coût de migration temporaire vers une destination donnée est faible, ces ménages seront plus susceptibles d'exploiter les différentiels spatiaux de salaires réels en cherchant un emploi dans le lieu en question. Pour les autres ménages, les coûts seront si élevés qu'ils préféreront que tous leurs membres demeurent dans leur lieu de résidence plutôt que de migrer vers un autre lieu où les salaires sont plus élevés. Le paramètre de dispersion λ mesure le degré d'hétérogénéité des préférences de lieu idiosyncratiques, avec $\lambda \rightarrow \infty$ représentant le cas extrême dans lequel les préférences sont totalement homogènes pour tous les ménages. Les valeurs plus faibles de λ correspondent à une plus grande hétérogénéité des préférences personnelles de lieu.

Il convient de noter que V_t dépend du salaire réel ajusté en fonction de la migration. L'indice des prix $P_{it|R}$ combine les indices des prix du lieu rural et du lieu de destination conformément à $P_{it|R} = P_{it}^\phi P_{Rt}^{1-\phi}$ avec $0 < \phi < 1$. Nous utilisons cet indice des prix ajustés en fonction de la migration pour tenir compte du rôle des envois de fonds¹⁰. Nous supposons que tous les membres du ménage mettent leurs revenus en commun et ont recours aux transferts pour égaliser la consommation réelle de certains des membres qui achètent des biens aux prix du lieu de destination (indice P_{it}) avec celle du reste des membres qui les achètent aux prix du lieu d'origine (indice P_{nt}). Le paramètre ϕ régit les dépenses de consommation relatives dans les deux lieux et nous le fixons à un niveau égal à la part des membres migrants du ménage. Pour assurer que la consommation réelle est égale pour tous les membres du ménage, les migrants envoient des fonds à leur lieu de résidence d'origine, où vivent les autres membres du ménage.

Sur la base des propriétés de la distribution de Fréchet, on peut montrer que la probabilité que les ménages migrent vers (ou restent dans) le lieu i , ξ_{it} , est donnée par

⁹ Les coûts de déplacement doivent être considérés comme une combinaison de divers facteurs qui vont au-delà des coûts monétaires explicites comme le coût du transport en autocar. Ils peuvent inclure aussi d'autres facteurs tels que les préférences en faveur du lieu d'origine pour le confort qu'il offre, ainsi que les coûts non monétaires du déplacement (par exemple, recherche d'un emploi ou d'un logement)

¹⁰ Dans un grand nombre de pays à faible revenu, un ou plusieurs membres d'un ménage (généralement de sexe masculin) quittent ce dernier pour aller à la recherche de possibilités de travail temporaire et envoient ensuite une partie de leurs salaires aux autres membres non migrants du ménage restés dans le lieu d'origine.

$$\xi_{it} = \frac{D_i \left(\frac{w_{it}}{P_{it|R}} \right)^\lambda}{\sum_{m=1}^N D_m \left(\frac{w_{mt}}{P_{mt|R}} \right)^\lambda} \quad (16)$$

Vu l'existence d'un continuum de ménages ruraux, la loi des grands nombres implique que les flux migratoires effectifs confirmeront la probabilité ci-dessus. Cela signifie que $\xi_{Ut} = \psi_t$. Comme il ressort de l'expression ci-dessus, le paramètre λ contrôle l'ampleur de la migration face aux changements des conditions locales. Un paramètre λ plus faible implique qu'une augmentation des salaires dans i donnera lieu à des entrées de migrants moins importantes dans ce lieu. Par conséquent, λ régit l'élasticité des flux migratoires par rapport aux salaires réels ajustés en fonction de la migration saisonnière. Dans le cas extrême de $\lambda \rightarrow \infty$, l'élasticité des flux migratoires est infinie et l'utilité directe $V_i(\omega)$ doit être égalisée pour tous les ménages. Il y a lieu de noter que les salaires réels ne seront pas nécessairement égaux dans tous les lieux en raison des différences d'aménité.

Équilibre du marché

Dans cette section, nous achevons le modèle en présentant les conditions d'équilibre du marché. Pour assurer l'équilibre des marchés des biens, nous imposons la condition que les ventes Y_i^j pour $j = \{A, S\}$ doivent être égales à la somme des ventes pour toutes les destinations. Premièrement, nous supposons que les exportations vers le reste du monde $X_{ROW,n}^j$ sont données par une fonction d'élasticité constante des prix, avec une élasticité $1 - \sigma$

$$X_{ROW,n}^j = \kappa^j \cdot \left(\tau_{ROW,n} p_n^j \right)^{1-\sigma} \quad (17)$$

où κ^j est une constante. La condition d'équilibre du marché est alors fournie par

$$Y_i^j = \sum_{n=1}^N \pi_{ni} X_n^j + X_{ROW,i}^j \quad (18)$$

qui spécifie le vecteur du prix départ-exploitation d'équilibre p_i^j pour $i = \{R, U\}$. Comme les marchés sont en situation de parfaite concurrence, les ventes doivent être égales aux dépenses, lesquelles doivent à leur tour être égales au total des ventes agricoles. Nous pouvons alors écrire

$$p_i^j Q_i^j = \sum_{n=1}^N \pi_{ni} X_n^j + X_{ROW,n}^j \quad (19)$$

Cette expression nous offre un système d'équations qui cernent les prix d'équilibre du marché. Étant donné la part des échanges π_{ni} (qui dépend des caractéristiques du réseau commercial et de l'efficacité relative de chaque zone) et des exportations $X_{ROW,i}^j$, l'équation fournit le vecteur des prix d'équilibre des biens (p^S_U, p^F_R, p^S_R) qui correspondent à l'équilibre du marché. Enfin, nous supposons que le budget de l'État est équilibré de sorte que les recettes fiscales R_t sont nécessairement égales aux dépenses S_t au titre des transferts monétaires et des subventions d'engrais

$$R_t \equiv (L_U Y_{U,t} + L_R Y_{R,t}) \cdot \text{tax}_t = L_R (f_{it} p^f \text{sub}_t + \text{cash}_t) \equiv S_t , \quad (20)$$

pour toutes les périodes $t = \{1, 2, \dots\}$. À noter : nous supposons que les ménages ruraux sont les seuls bénéficiaires des prestations de l'État.

FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS AU NIGER¹

A. Introduction

1. La diversification des exportations et de la production intérieure est un problème qui se pose depuis longtemps dans un grand nombre d'économies en développement. Des études ont montré que la diversification joue un rôle critique dans les résultats macroéconomiques. La diversification, mesurée par la variété des biens d'exportation ou leur qualité, réduit la volatilité macroéconomique en renforçant la résistance de l'économie aux chocs frappant un secteur et/ou un partenaire commercial spécifique. Une série de chocs ces dernières années, en particulier mais pas seulement la pandémie de COVID-19, la guerre de la Russie avec l'Ukraine et les chocs liés au changement climatique, ont prouvé qu'il est essentiel de favoriser la diversification (CNUCEDD 2022).

2. La diversification est associée à une croissance économique plus rapide dans les pays à faible revenu (PFR). L'augmentation du revenu par habitant au premier stade du développement d'un pays s'accompagne généralement d'une transformation de sa structure de production et d'exportation. Cela pourrait inclure l'adoption de nouveaux produits et l'acquisition de nouveaux partenaires commerciaux, renforçant ainsi le degré de diversification. Des études ont aussi montré qu'une plus grande diversification à la fois des exportations et de la production, ainsi que l'amélioration de leur qualité pourrait renforcer la croissance dans les PFR (FMI 2014). Si la diversification s'opère par le passage à des produits de plus haute valeur et à une plus grande productivité, elle libérerait, au sein de l'économie, des ressources qui pourraient être affectées de manière à assurer une plus forte croissance.

3. Dans le cas du Niger, le pays est resté à un faible niveau de diversification et compte un nombre limité d'importants partenaires commerciaux (voir section II). En dépit des gros efforts déployés pour assurer la transformation de l'économie, ainsi que pour accroître la productivité du secteur agricole pendant plusieurs années, les exportations de biens sont concentrées sur quelques produits primaires dans les secteurs des ressources naturelles et de l'agriculture, tels que l'uranium et le pétrole. La structure des exportations, conjuguée au nombre limité des grands partenaires commerciaux, expose l'économie aux chocs liés aux prix des produits de base et au changement climatique, qui sont par nature volatils. L'avènement en perspective des exportations de pétrole brut par oléoduc représente une bonne opportunité de croissance, mais il subsiste un risque de concentration plus poussée des exportations si des efforts efficaces de diversification ne sont pas réalisés.

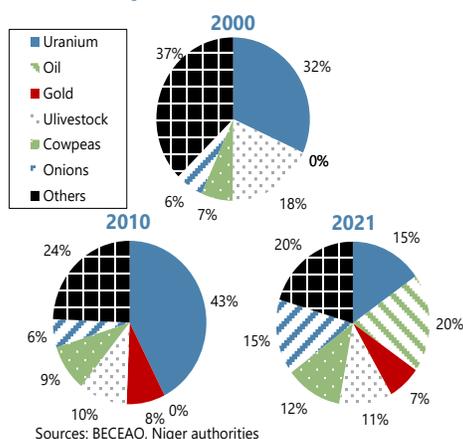
¹ Section établie par Rasmane Ouedraogo (Représentant résident) et Tomohide Mineyama (SPR). Canghao Chen (AFR) a fourni les travaux d'assistance de recherche.

4. Compte tenu de cette situation, ce document de la série des Questions générales (SIP) cherche à déterminer les moteurs de la diversification et explore le potentiel de promotion de la diversification au Niger. Les ouvrages à ce sujet ont fait ressortir l'importance des politiques horizontales pour la promotion de la diversification (par exemple, Giri et al. 2019; Salinas 2021). Ces politiques horizontales portent notamment sur l'éducation, l'infrastructure, la qualité des institutions, l'élimination des obstacles aux échanges et l'accès au financement. Nous établissons un ensemble de données de panel par commune et par année et estimons les régressions sur ces données en nous concentrant particulièrement sur les politiques horizontales. Sur la base de ces résultats empiriques, nous examinons ensuite les politiques qui pourraient favoriser la diversification au Niger. Étant donné la lenteur des résultats des réformes liées à ces politiques horizontales (par exemple, éducation), les recommandations sont principalement centrées sur les perspectives à moyen et long terme.

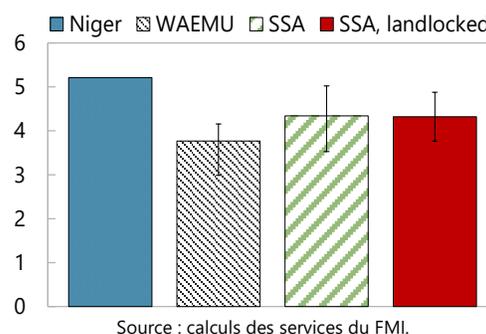
5. Le reste du document s'articule comme suit : la section II présente les faits stylisés concernant la structure des exportations et le degré de diversification au Niger. La section III offre une analyse empirique visant à explorer les moteurs de la diversification des exportations par des données permettant la comparaison entre pays. La section IV traite du potentiel de diversification des exportations au Niger et des recommandations sur l'action à mener.

B. Faits stylisés

6. Les exportations du Niger étaient concentrées sur quelques produits primaires des secteurs des ressources naturelles et de l'agriculture (graphique 1). De tout temps, l'uranium a été le principal produit d'exportation du Niger, qui possède l'une des réserves d'uranium les plus riches du monde, située dans le nord-est du pays. Par suite de la découverte de gisements de pétrole au début des années 2010, le pétrole est devenu un important produit d'exportation et ce secteur a tiré profit des récentes flambées des prix au niveau mondial. Parmi les autres produits d'exportation figurent l'or, qui a connu un essor ces dernières années dans le triangle Burkina-Mali-Niger, ainsi que quelques produits des secteurs de l'agriculture et de l'élevage. En raison de la variété limitée des produits d'exportation, le degré de diversification des exportations reste inférieur à la moyenne pour les autres pays de l'UEMOA et d'Afrique subsaharienne (AfSS) (graphique 2). Parmi les pays d'AfSS, les pays enclavés ne présentent pas un niveau de diversification des exportations sensiblement différent.

Graphique 1. Niger : composition des exportations de biens**Graphique 2. Niger : diversification des exportations ^{1/ 2/}**

(Plus la valeur est élevée, plus la diversification est faible, 2014)



^{1/} L'indicateur de diversification des exportations a été établi par les services du FMI (par ex., Henn, Papageorgiou, and Spatafora, 2013).

^{2/} Les pays de l'UEMOA, d'AfSS et les pays enclavés d'AfSS ne comprennent pas le Niger. Les barres représentent la moyenne, tandis que les bandes d'erreur indiquent les 25^{ème} et 75^{ème} percentiles de chaque groupe de pays (même chose ci-dessous).

8. On observe également une concentration des partenaires commerciaux, principalement liée aux exportations de ressources naturelles spécifiques (par exemple, d'uranium vers la France) et aux exportations vers les pays voisins (tableau 1). Les exportations vers l'UEMOA et les autres pays de la CEDEAO constituent la moitié du total des exportations, le Niger en représentant un quart, suivi du Mali et du Burkina Faso.²

9. En conséquence, l'économie repose sur une base d'exportation étroite. Le ratio exportations/PIB a été parmi les plus faibles des pays de l'UEMOA et de l'Afrique subsaharienne (AfSS) (graphique 3). Il est resté quelque peu stable au cours des décennies écoulées, mais a été affecté par l'évolution des prix mondiaux des produits de base. Ce fait implique que, en dépit de la progression soutenue des exportations observée ces dernières années, en particulier de la découverte de gisements de pétrole, le rythme de cette progression n'a pas dépassé celui de la croissance économique globale.

Tableau 1. Niger : Dix premières destinations des exportations ^{1/}

(Moyenne pour 2016-20)

Rank	Country	Export share (percent of identified export)
1	France	26.3%
2	Nigeria	25.6%
3	Mali	11.3%
4	Burkina	5.6%
5	Benin	4.0%
6	USA	3.5%
7	UAE	3.4%
8	Ghana	3.3%
9	Togo	2.0%
10	Canada	1.3%

Sources : BCEAO et calculs des services du FMI.

^{1/} Les États de l'UEMOA et les autres pays de la CEDEAO sont en grisé.

² Les échanges commerciaux avec le Nigéria ont baissé après la fermeture de sa frontière en 2019, mais ont repris d'après les dernières données disponibles.

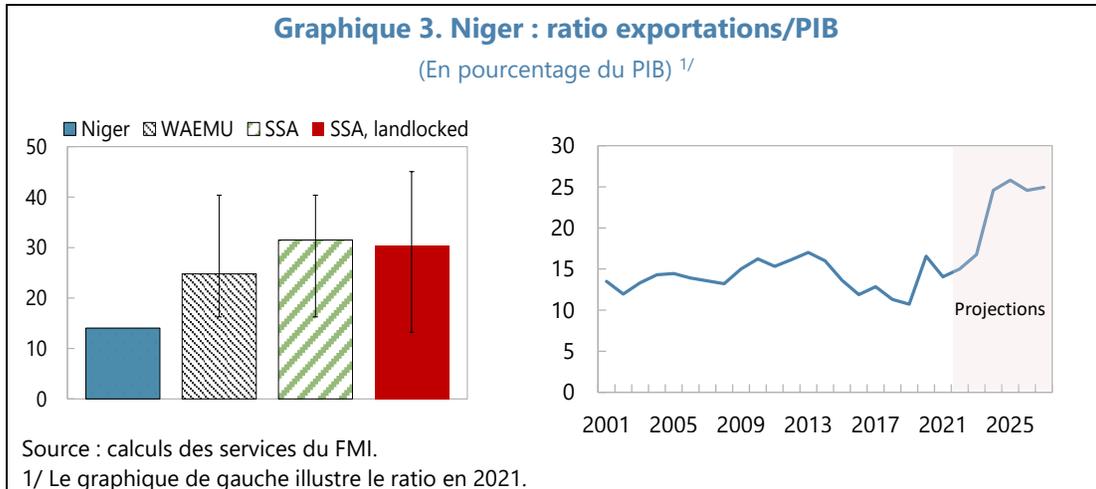
10. L'avènement des exportations de pétrole brut au moyen du nouvel oléoduc devrait accroître les exportations dans les années à venir mais aussi, peut-être, le risque d'une concentration plus poussée de celles-ci.

Un nouvel oléoduc passant par le Bénin, dont l'achèvement est prévu pour la fin de 2023, devrait devenir pleinement opérationnel en 2024. L'avènement des exportations par cet oléoduc devrait porter le ratio exportations/PIB à environ 25 % dans le moyen terme (graphique 3). L'augmentation attendue des recettes tirées du pétrole créerait l'espace budgétaire qui permettrait d'accroître les dépenses en capital physique et humain, fournissant ainsi la base nécessaire à la diversification des exportations. Cependant, un plus haut degré de dépendance à l'égard du pétrole rendrait l'économie plus vulnérable aux fluctuations des prix du pétrole au niveau mondial.

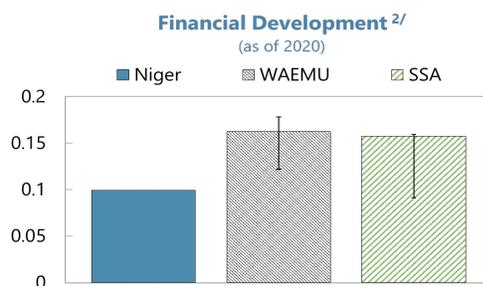
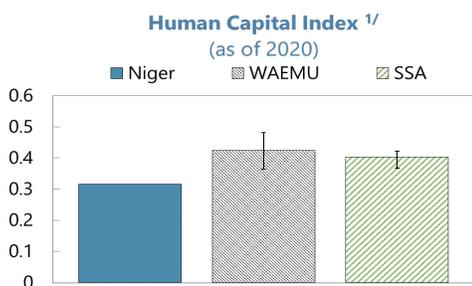
11. Divers indicateurs révèlent les défis de taille auxquels le pays est confronté pour mettre en œuvre des politiques horizontales de diversification.

Des domaines clés des politiques horizontales qui serviraient de base pour promouvoir la diversification des exportations incluent le développement du capital humain, celui du secteur financier, la libéralisation des échanges et l'infrastructure. Ces domaines sont insuffisamment développés par rapport à ce qui est observé dans les autres pays de l'UEMOA et d'AfSS (graphique 4)³. Le faible niveau du développement humain est en partie attribuable à la durée moyenne plus courte des années scolaires. L'indice de développement financier fait apparaître le peu de profondeur du secteur des intermédiaires financiers et l'accès limité à ce dernier, ainsi que l'absence de marchés financiers développés. Le degré d'ouverture des échanges, mesuré par les réglementations commerciales, les taxes et droits sur les échanges ainsi que les accords commerciaux, est lui aussi inférieur à la moyenne pour l'UEMOA et l'AfSS. S'agissant de l'infrastructure, la numérisation et le développement informationnel, notamment l'accès à l'internet, seront eux aussi essentiels pour promouvoir les activités commerciales. En ce qui concerne la gouvernance, les Indicateurs de gouvernance dans le monde sont plus faibles, au regard de la qualité de la réglementation et du contrôle de la corruption, que la moyenne régionale de l'UEMOA et sont à un niveau à peu près égal à la moyenne pour les pays d'AfSS. Mais il y a des variations importantes des intervalles de confiance et entre pays.

³ Pour avoir des indicateurs quantitatifs portant sur un plus grand nombre de pays et de dimensions, et à l'instar des études précédentes, nous utilisons ici les données du Projet pour le capital humain de la Banque mondiale, les indicateurs du développement financier mis au point par les services du FMI, l'indice de mondialisation KOF et les indicateurs de gouvernance dans le monde. La plupart de ces données sont fondées sur des perceptions et, partant, plus subjectives que les indicateurs économiques. Des descriptions plus spécifiques de indicateurs utilisées sont fournies dans le graphique.



Graphique 4. Niger : quelques indicateurs des politiques horizontales

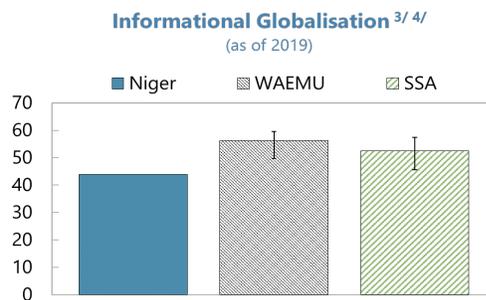
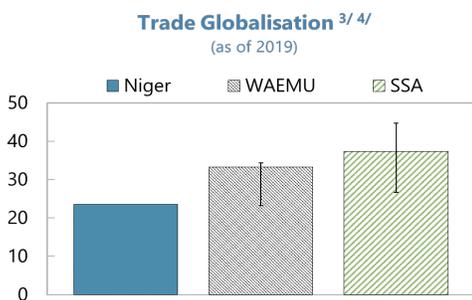


Source : Projet pour le capital humain de la Banque mondiale.

1/ L'indice de capital humain est calculé sur la base de la probabilité de survie jusqu'à l'âge de 5 ans, du nombre attendu d'années d'école, des notes obtenues au test harmonisé, du nombre d'années d'école ajustées en fonction de l'apprentissage, de la fraction des enfants de moins de 5 ans sans retard de croissance et du taux de survie jusqu'à l'âge adulte.

Sources : calculs des services du FMI, et Sahay, R., et al. (2015).

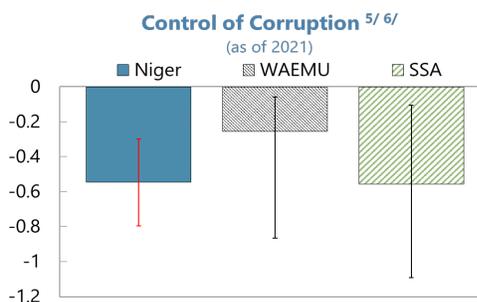
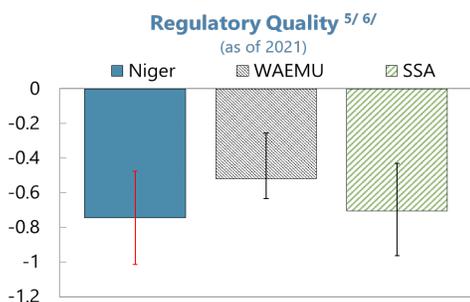
2/ L'indicateur de développement financier est composé de neuf indices qui donnent une idée de ce que sont des institutions et marchés financiers développés au regard de leur profondeur, de leur accès et de leur efficacité.



Sources : indice de mondialisation KOF, Gygli, S., F. Haelg, N. Potrafke and J. E. Sturm (2019).

3/ L'indice de mondialisation des échanges est calculé sur la base des réglementations commerciales, des taxes sur le commerce, des droits de douane et des accords commerciaux. L'indice de mondialisation de l'information est calculé sur la base de l'accès à la télévision, de l'accès à l'internet et de la liberté de la presse.

4/ Il y a lieu de faire preuve de prudence si l'on envisage d'utiliser ces indicateurs, car ils incluent des données fondées sur des perceptions. Les bandes d'erreur pour l'UEMOA et l'AfSS indiquent les 25^{ème} et 75^{ème} percentiles de chaque groupe de pays, non compris le Niger.



Sources : indicateurs de gouvernance dans le monde, D. Kaufmann (Natural Resource Governance Institute et Brookings Institution) et A. Kraay (Banque mondiale), 2021.

5/ Les indicateurs de gouvernance dans le monde (WGI) sont un ensemble de données d'études résumant les points de vue fournis sur la qualité de la gouvernance par un grand nombre d'entreprises, de citoyens et d'experts répondant à des questionnaires d'enquête de pays industrialisés et en développement. Ces données sont recueillies auprès d'un certain nombre d'instituts de sondage, de cellules de réflexion, d'organisations non gouvernementales, d'organisations internationales et d'entreprises du secteur privé.

6/ Il y a lieu de faire preuve de prudence si l'on envisage d'utiliser ces indicateurs, car ils incluent des données fondées sur des perceptions. Les bandes d'erreur pour le Niger sont pour un intervalle de confiance de 90 %. Les intervalles de confiance pour les moyennes des groupes de pairs sont négligeables. Les bandes d'erreur pour l'UEMOA et l'AfSS indiquent les 25^{ème} et 75^{ème} percentiles de chaque groupe de pays, non compris le Niger.

C. Analyse empirique : quels sont les déterminants de la diversification et de la qualité des exportations? Une approche économétrique

12. La présente section offre une analyse empirique dont le but est d'explorer les déterminants de la diversification de la base d'exportation. On utilise ici des modèles économétriques pour étudier les principaux déterminants de la diversification des exportations⁴ et de leur qualité dans un échantillon mondial de 151 pays portant sur la période 1980-2014.

Méthodologie

13. Pour répondre à cette question, la méthodologie empirique suit les études consacrées aux déterminants de la diversification des exportations. À cette fin, l'équation suivante est estimée :

$$ExpDiv_{it} = \alpha + \alpha ExpDiv_{it-1} + \beta X_{it-1} + \pi_t + \mu_i + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

où $ExpDiv_{it}$ désigne l'indice de diversification des exportations du pays i , au temps t . Cet indice est estimé sur la base de diverses caractéristiques économiques et financières. μ_i représente les effets fixes-pays permettant de rendre compte des caractéristiques du pays qui ne varient pas avec le temps; π_t désigne les effets fixes-temps permettant de rendre compte des chocs communs aux pays; et ε_{it} est le terme d'erreur. Le vecteur X_{ijt} représente un ensemble de variables de contrôle, dont les suivantes : rentes provenant des ressources naturelles, en pourcentage du PIB, taille du secteur informel (en pourcentage du PIB), indices de développement financier, de libéralisation des échanges, de contrôle de la corruption, de capital humain, de qualité de l'infrastructure commerciale et de transport, de qualité de l'infrastructure des TIC et de celle de l'énergie électrique, profil des investissements et compétitivité au niveau mondial. Cet ensemble inclut aussi l'indice de fragilité des États et de numérisation. Enfin, les investissements directs étrangers (en pourcentage du PIB) et les investissements privés intérieurs (en pourcentage du PIB) sont pris en compte dans les estimations. Le tableau 2 de l'annexe donne la liste de toutes les variables utilisées dans l'analyse, leur définition et leurs sources, et le tableau 3 de l'annexe présente les statistiques descriptives. Nous explorons en outre les déterminants de la qualité des exportations à l'aide de l'équation suivante :

$$ExpQual_{it} = \alpha + ExpQual_{it-1} + \beta X_{it-1} + \pi_t + \mu_i + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

où $ExpQual_{it}$ est l'indice de qualité des exportations du pays i , au temps t . Les variables de contrôle sont les mêmes que celles de l'équation (1).

14. Une importante réserve est à formuler : il existe une possibilité de causalité inverse. Nous utilisons des effets fixes de panel pour obtenir les estimations. Comme il ressort d'études précédentes, ce modèle économétrique ne traite pas de la question de causalité inverse entre le

⁴ L'échelle de l'indice de concentration des exportations a été portée de 0 à 1, 1 étant le niveau de diversification des exportations le plus élevé.

niveau de diversification des exportations et plusieurs des variables de contrôle, ce qui crée un biais d'endogénéité. Afin d'atténuer ce problème, toutes les variables de contrôle sont retardées d'un an et les coefficients associés à chacune d'elles doivent être considérés comme représentant des corrélations et non des effets de causalité.

Résultats

15. La qualité de l'infrastructure est un important prédictif de la diversification et de la qualité des exportations (tableau 2). Les coefficients associés à la qualité des infrastructures commerciale et de transport et à celle des infrastructures des TCI et de l'énergie électrique sont tous deux positifs et hautement significatifs, ce qui laisse penser que la diversification de la base d'exportation est associée à l'amélioration de l'infrastructure. Un relèvement du niveau de qualité actuel des infrastructures commerciale et de transport du Niger (l'indice était de 2 en 2018) en vue de le porter à la médiane de l'échantillon (2,72 en 2018) est associé à une augmentation de 21 % de l'indice de diversification des exportations.

Tableau 2. Niger : déterminants de la diversification des exportations

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Exports concentration index, Lagged	0.4758*** (0.040)	0.4649*** (0.041)	0.4939*** (0.043)	0.4883*** (0.038)	0.4881*** (0.044)	0.4790*** (0.043)	0.4650*** (0.041)	0.4701*** (0.035)
Natural resources rents (% of GDP)	-0.0042*** (0.000)	-0.0045*** (0.000)	-0.0042*** (0.000)	-0.0043*** (0.000)	-0.0041*** (0.000)	-0.0043*** (0.001)	-0.0042*** (0.000)	-0.0043*** (0.000)
Informal sector size (% of GDP)	-0.0009 (0.001)	-0.0009 (0.001)	-0.0006 (0.001)	-0.0007 (0.001)	-0.0007 (0.001)	-0.0012* (0.001)	-0.0008 (0.001)	-0.0003 (0.001)
Financial development index	0.1163*** (0.034)	0.0843** (0.034)	0.0220 (0.033)	0.0569 (0.035)	0.0561* (0.034)	0.1099*** (0.035)	0.0912*** (0.032)	0.1125*** (0.035)
Quality of the regulatory system	0.0009** (0.000)	0.0007 (0.000)	0.0008* (0.000)	0.0009** (0.000)	0.0010** (0.001)	0.0010** (0.001)	0.0005 (0.000)	0.0010** (0.000)
Trade liberalization	0.0327*** (0.009)	0.0190** (0.009)	0.0233* (0.012)	0.0122 (0.011)	0.0160 (0.012)	0.0310** (0.013)	0.0282*** (0.009)	0.0200* (0.011)
Control of corruption	0.1417*** (0.047)	0.1471*** (0.051)	0.1612*** (0.049)	0.1534*** (0.053)	0.1470** (0.072)	0.1713*** (0.059)	0.1581*** (0.051)	0.0879** (0.036)
Human capital index		0.1560** (0.076)						
Quality of trade- and transport-related infrastructure			0.0556*** (0.018)					
Quality of ICT and electricity infrastructure				0.0213** (0.010)				
Investment profile					0.0492* (0.029)			
Global competitiveness index					0.0383** (0.018)			
FDI (% of GDP)						0.0061* (0.003)		
Domestic private investment (% of GDP)						0.0001*** (0.000)		
Digitalization index							0.0013** (0.001)	
State fragility index								-0.0042** (0.002)
Constant	0.0667 (0.052)	0.0502 (0.061)	-0.0568 (0.073)	0.0518 (0.070)	-0.0751 (0.121)	0.1172* (0.068)	0.0495 (0.057)	0.1234** (0.049)
Observations	2,230	2,084	2,135	2,058	1,748	1,865	2,230	2,091
Number of countries	151	140	144	138	118	135	151	141
R-sq	0.7621	0.7596	0.7723	0.7878	0.8189	0.7467	0.7587	0.8109

Robust standard errors in parentheses. *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

16. Le développement du secteur financier est un autre déterminant de la diversification et de la qualité des exportations. Les résultats empiriques montrent que les coefficients associés à l'indice de développement du secteur financier sont positifs et significatifs (tableaux 2 et 3), ce qui donne à penser qu'un haut niveau de développement du secteur financier est lié à un haut niveau de diversification et de qualité des exportations. Les entreprises, en particulier les nouveaux entrants et les petites entreprises d'exportation, ont besoin de s'assurer du financement pour couvrir les coûts élevés de leur entrée sur les marchés d'exportation, notamment les coûts d'information, de conformité et autres coûts associés aux obstacles aux échanges, tels que les frais d'adaptation aux caractéristiques de la demande étrangère ou les coûts d'adaptation des exportations aux goûts et normes des consommateurs locaux sur les nouveaux marchés. Pour les entreprises manufacturières, d'autres coûts liés aux investissements en usines, machines ou équipements nécessaires à la réalisation d'exportations pourraient exiger un recours à un montant de financement plus grand du

secteur bancaire. Quantitativement, une augmentation de l'indice de développement du secteur financier du Niger (0,1 en 2020) au niveau de la médiane de l'échantillon (0,26 en 2020) accroîtrait l'indice de diversification des exportations du pays de 9,8 % et l'indice de qualité de 1,2 %.

17. Une bonne gouvernance est étroitement associée à une augmentation du niveau de diversification et de qualité des exportations. Les indicateurs de qualité du système réglementaire et de contrôle de la corruption entrent dans les régressions avec le signe positif attendu, confirmant ainsi le rôle important de la gouvernance. La capacité des autorités à élaborer et appliquer des politiques et réglementations solides qui permettent et favorisent le développement du secteur privé tout en mettant en place des mesures de lutte contre la corruption est essentielle pour améliorer le climat des affaires et offrir des possibilités aux entreprises d'exportation. Si les indices de qualité du Niger au regard du système réglementaire et du contrôle de la corruption (23 et 27,4 en 2020, respectivement) sont portés au niveau de la médiane de l'échantillon (48,6 et 49 en 2020, respectivement), l'indice de diversification de ses exportations augmenterait alors de 12,1 % et 9 %, respectivement.

18. La libéralisation des échanges est en corrélation avec une plus grande diversification du panier d'exportations et une meilleure qualité de celles-ci. Les tableaux 2 et 3 montrent que le coefficient associé à la libéralisation des échanges est positif et significatif, sauf dans les colonnes 4-5, ce qui implique que la facilitation des échanges par une plus grande libéralisation des exportations vers d'autres marchés pourrait élargir la base d'exportation et améliorer la qualité des exportations. Il ressort de l'étude de Dornbusch et al. (1977) que les réductions tarifaires de deux pays partenaires commerciaux accroissent la diversification du panier d'exportations des deux pays en élargissant la gamme des produits échangés par chacun d'entre eux. Les coûts des échanges comme les barrières tarifaires et non tarifaires font qu'une gamme intermédiaire de biens ne sont pas échangés ou sont difficiles à échanger. Une réduction des barrières tarifaires et non tarifaires implique une baisse des coûts des échanges de sorte que certains de ces produits non échangés peuvent maintenant faire l'objet d'échanges, ce qui a pour effet d'accroître le panier d'exportations des pays en question. Krugman (1979) a constaté que l'ouverture des échanges aboutit à l'exportation et l'importation d'une plus grande variété de biens par son effet positif sur la concurrence. Si l'indice de libéralisation des échanges du Niger (23,6 en 2019) atteignait la médiane de l'échantillon (58 en 2019), l'indice de diversification des exportations du Niger augmenterait de 15,4 % et l'indice de qualité des exportations, de 2 %.

19. Une base d'exportation diversifiée et une meilleure qualité des exportations sont associées à un capital humain renforcé. Le coefficient associé à l'indice de capital humain est positif et significatif à la colonne (2) des tableaux 2 et 3. La conquête de nouveaux marchés, la création de nouveaux produits et l'exportation de biens de meilleure qualité ne sauraient se produire sans innovation et sans une main-d'œuvre qualifiée. En outre, une amélioration des compétences techniques pourrait relever le niveau de productivité, avec pour effet d'accroître davantage le potentiel d'exportation de produits. Si le Niger parvenait à porter son indice de capital humain (0,3) au niveau de la médiane de l'échantillon (0,6), son indice de diversification des exportations augmenterait de 24,5 % et son indice de qualité des exportations, de 6,8 %.

20. La numérisation est associée à une plus grande diversification par le biais d'une plus grande diffusion des connaissances. Comme prévu, les coefficients associés à l'indice de numérisation sont positifs et significatifs à la colonne (7) des tableaux 2 et 3. Le renforcement de la capacité de développement numérique accroît les moyens dont dispose le pays pour promouvoir l'innovation, créer du savoir et diffuser l'information, ce qui est essentiel au développement et à l'exportation de nouveaux produits. En outre, les réseaux numériques accroissent la communication et permettent aux populations, aux régions et aux nations de collaborer et de partager les informations dans le but de favoriser les échanges. Si le Niger venait à porter la numérisation de son économie au niveau de la médiane de l'échantillon (c'est-à-dire de 44 à 75,7 en 2019), son indice de diversification des exportations augmenterait de 21,6 % et son indice de qualité des exportations, de 3 %.

21. Les États fragiles ont plus souvent une base d'exportation étroite. Les résultats portés au tableau 2 montrent que le coefficient associé à l'indice de fragilité des États est positif. La destruction du capital social et humain et de l'infrastructure physique qui suit l'éclatement de conflits compromet les perspectives économiques et la capacité des pays à mettre en œuvre des politiques visant à diversifier leurs exportations. Un faible cadre institutionnel nuit par ailleurs à l'innovation et aux investissements dans les secteurs productifs. Un abaissement du niveau de fragilité du Niger (19 en 2018) à la médiane de l'échantillon (9 en 2018) est associé à une augmentation de l'indice de diversification des exportations de 22 %.

22. La dépendance à l'égard des ressources naturelles est associée à une base d'exportation étroite et à une qualité médiocre des exportations. Le coefficient associé au ratio rentes des ressources naturelles/PIB est négatif et hautement significatif au niveau de 1 % dans toutes les colonnes des tableaux 2 et 3. Ce résultat laisse penser que, dans les pays dotés d'importantes ressources naturelles, le niveau de diversification des exportations a tendance à être faible et la qualité des exportations, médiocre. Ces matières premières sont souvent exportées à l'état brut, sans grande transformation en divers produits, ce qui limite la base d'exportation des pays. Si le Niger venait à réduire sa dépendance à l'égard des ressources naturelles (les rentes représentaient 5,2 % du PIB en 2019) pour la ramener au niveau de la médiane de l'échantillon (1,7 % du PIB en 2019), son indice de diversification des exportations s'accroîtrait de 7,7 %.

23. L'amélioration du climat des affaires et de la compétitivité est en corrélation avec la diversification des exportations. Les résultats portés à la colonne (5) du tableau 2 montrent que les coefficients associés au profil des investissements et à l'indice de compétitivité mondiale sont positifs et significatifs, ce qui laisse penser qu'une amélioration du climat des affaires et un renforcement de la compétitivité pourraient accroître la diversification des exportations. Lorsque le climat des investissements n'est pas bon, le manque de fournisseurs concurrentiels intérieurs, conjugué aux inefficiences du marché des facteurs et aux contraintes de capacité institutionnelle, nuit à la diversification de l'économie et des exportations. La création d'un environnement prévisible et transparent pour les entreprises et une application effective des règles réduisent les risques associés aux essais de nouveaux produits et marchés et permettent aux entreprises d'innover et d'investir. S'agissant du climat des investissements, si le Niger améliorait son indice du profil des

investissements (0,37 en 2018) pour le porter au niveau de la médiane de l'échantillon (0,4 en 2018), son indice de diversification des exportations augmenterait de 1 %. Une telle amélioration attirera les investissements étrangers, lesquels pourraient par ailleurs contribuer à diversifier les exportations (colonne 6). En outre, les investissements intérieurs destinés à éliminer les goulets d'étranglement dans le domaine du commerce pourraient réduire les coûts des échanges et aider à diversifier davantage la base d'exportation (colonne 6).

Tableau 3. Niger : déterminants de la qualité des exportations

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Exports quality index, Lagged	0.5651*** (0.052)	0.5545*** (0.055)	0.5638*** (0.055)	0.5852*** (0.043)	0.6890*** (0.026)	0.6623*** (0.054)	0.5525*** (0.051)	0.5663*** (0.054)
Natural resources rents (% of GDP)	-0.0020*** (0.001)	-0.0022*** (0.001)	-0.0021*** (0.001)	-0.0022*** (0.001)	-0.0014*** (0.000)	-0.0014*** (0.000)	-0.0020*** (0.001)	-0.0021*** (0.001)
Informal sector size (% of GDP)	-0.0001 (0.000)	0.0001 (0.000)	-0.0001 (0.000)	-0.0002 (0.000)	-0.0002 (0.000)	-0.0004 (0.000)	-0.0001 (0.000)	-0.0003 (0.000)
Financial development index	0.0569*** (0.020)	0.0352* (0.020)	0.0374 (0.027)	0.0268 (0.024)	0.0269 (0.019)	0.0399** (0.017)	0.0452** (0.020)	0.0589*** (0.021)
Quality of the regulatory system	0.0009*** (0.000)	0.0007** (0.000)	0.0008** (0.000)	0.0004 (0.000)	0.0003 (0.000)	0.0008** (0.000)	0.0007** (0.000)	0.0006** (0.000)
Trade liberalization	0.0157* (0.008)	0.0045 (0.008)	0.0199** (0.010)	0.0157 (0.010)	0.0031 (0.008)	0.0193** (0.008)	0.0134* (0.008)	0.0199* (0.010)
Control of corruption	-0.0137 (0.030)	0.0000 (0.031)	0.0014 (0.033)	-0.0071 (0.031)	-0.0251 (0.029)	0.0220 (0.030)	-0.0039 (0.030)	-0.0216 (0.031)
Human capital index		0.1678*** (0.057)						
Quality of trade- and transport-related infr:			0.0137 (0.013)					
Quality of ICT and electricity infrastructure				0.0142** (0.007)				
Investment profile					-0.0037 (0.017)			
Global competitiveness index					0.0121 (0.011)			
FDI (% of GDP)						0.0024 (0.004)		
Domestic private investment (% of GDP)						0.0001*** (0.000)		
Digitalization index							0.0007** (0.000)	
State fragility index								-0.0017 (0.001)
Constant	0.2463*** (0.049)	0.2023*** (0.049)	0.1924*** (0.055)	0.2121*** (0.048)	0.1888*** (0.058)	0.1256*** (0.040)	0.2415*** (0.048)	0.2510*** (0.053)
Observations	2,160	2,014	2,071	1,992	1,724	1,806	2,160	2,040
Number of countries	150	139	143	137	118	134	150	141
R-sq	0.8742	0.8836	0.8803	0.8916	0.9247	0.9007	0.8732	0.8763

Robust standard errors in parentheses. *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

24. La taille du secteur informel n'est pas significative, une fois les autres facteurs pris en compte, contrairement à l'opinion conventionnelle selon laquelle l'existence de ce secteur compromet la diversification de l'économie et des exportations. Les pays d'Afrique subsaharienne ont tendance à posséder un vaste secteur informel, dont la part dans l'économie varie entre 20 % et un niveau pouvant aller jusqu'à 65 % (Medina, Jonelis and Cangul 2017). Ce large secteur informel pose de nombreux défis qui peuvent réduire la capacité de production et d'exportation d'un pays. Premièrement, il se caractérise par une faible productivité, en partie parce qu'il tend à attirer des travailleurs relativement peu qualifiés. Deuxièmement, les activités informelles ne sont pas régies par des réglementations et des contrats formels, ce qui expose l'emploi et les activités générales dans ce secteur à des chocs imprévisibles. Troisièmement, l'économie informelle est souvent caractérisée par des lieux de travail de petite taille ou indéfinis, des conditions de travail dangereuses et insalubres, des revenus faibles ou irréguliers et un manque d'accès à l'information, aux marchés, au financement, à la formation et à la technologie. Les biens et services produits par le secteur informel sont de qualité médiocre, compromettant ainsi les possibilités d'exporter vers les marchés internationaux. Le caractère non significatif de la taille du secteur informel pourrait tenir aux grandes possibilités qu'il présente, étant donné qu'il pourrait offrir un terrain favorable à l'entrepreneuriat et au démarrage d'entreprises et fournir de nombreux emplois.

D. Conséquences en matière de politiques à suivre

25. Pour diversifier son économie et ses exportations, le Niger doit engager des réformes et politiques visant à éliminer les goulets d'étranglement structurels et à accélérer la transformation structurelle. De multiples voies mènent à une diversification réussie, qui dépend du dosage, de la séquence et du profil temporel des investissements, des réformes et du renforcement des institutions, ainsi que de leur cohérence avec les actifs sous-jacents et avantages comparatifs connexes du pays. L'analyse empirique donne une indication des politiques et réformes qui pourraient être nécessaires pour diversifier le panier d'exportations.

26. Le Niger a un besoin urgent d'améliorer le capital humain de sa main-d'œuvre, car il reste à un niveau insuffisant d'après les mesures des résultats en matière d'éducation et de santé. Sans un effort concerté visant à réduire ces écarts le plus rapidement possible, le capital humain demeurera un obstacle majeur à la transformation structurelle et à la diversification des exportations, car la main-d'œuvre ne disposera pas des compétences de base requises pour soutenir le développement des branches d'activité à haute valeur ajoutée. Les pressions actuelles en faveur du renforcement de l'infrastructure scolaire, le recrutement d'enseignants permanents et les politiques visant à promouvoir l'éducation des filles sont des lignes d'action prometteuses à cet égard. Le ciblage et l'amélioration des dépenses d'éducation et de santé seront d'une importance critique et aideront aussi à réduire les inégalités sociales et à porter le pays au moins au niveau des normes régionales. Les résultats pourraient mettre du temps à se concrétiser, mais les coûts à encourir si rien n'est fait maintenant sont plus élevés.

27. Les investissements dans l'infrastructure devraient figurer parmi les priorités. Étant un pays enclavé, le Niger doit faire face à d'importantes contraintes spécifiques imposées par la géographie. Les dépenses de transport et de transit devraient être une priorité. Pour assurer une

mobilité efficace et intégrée des biens et des personnes entre le Niger et ses pays voisins, il est nécessaire de renforcer les connexions au sein des réseaux et corridors de transport existants, d'en créer de nouveaux et d'harmoniser les procédures aux frontières. La construction et la remise en état envisagées du réseau routier avec le Bénin dans le cadre de la Millennium Challenge Corporation et la remise en état du corridor transsaharien Lagos-Alger via Zinder et Agadez sont des initiatives bienvenues. Au-delà de l'infrastructure routière, les investissements dans les infrastructures d'énergie électrique et de TIC abaisseront les coûts d'électricité et de communications des entreprises, favoriseront leur compétitivité et amélioreront la résilience et la fiabilité de l'offre. Il est urgent de renforcer la concurrence dans ces secteurs.

28. Une action de l'État sous la forme de réformes et d'un système réglementaire efficaces bien conçus qui viennent à l'appui d'une économie plus diversifiée est particulièrement nécessaire. Il y a lieu de promouvoir au Niger des réformes réglementaires et des dispositifs institutionnels visant à réduire les obstacles à la diversification et à remédier aux défaillances du marché qui limitent le déplacement des ressources vers de nouvelles activités. Au Niger, ces réformes pourraient inclure des régimes de faillite efficaces qui facilitent la sortie et encouragent la prise de risques et la levée des restrictions à l'investissement dans certains secteurs (par exemple, les télécommunications). En outre, étant donné le rôle central de la gouvernance économique dans la création d'un climat d'affaires équitable et favorable, dans lequel la concurrence peut s'épanouir et les ressources sont acheminées vers des usages productifs, il y a lieu d'accélérer les réformes visant à renforcer la gouvernance. Il sera nécessaire de prendre des mesures pour lutter contre la corruption en vue de faciliter la création et le développement d'entreprises et de produits en vue d'accélérer la diversification des exportations.

29. Une plus grande amélioration du climat des affaires aidera à attirer les investissements privés et à accélérer la diversification des exportations. D'importants progrès dans l'amélioration du climat des affaires ont été réalisés au Niger, mais il reste encore beaucoup à faire. Une réglementation claire, transparente et prévisible des activités des entreprises qui assure une égalité de traitement aux investisseurs (petits et grands, étrangers et nationaux) est essentielle à la diversification économique. Une réglementation des affaires qui régit le marché du crédit, celui du travail, les normes de qualité, les procédures et licences requises pour le démarrage d'une entreprise, l'exécution des contrats et l'insolvabilité et qui facilite les échanges transfrontaliers pourrait encourager les investissements dans de nouvelles activités et favoriser la diversification des exportations. Un cadre réglementaire transparent et non discriminatoire, notamment des lois appropriées pour la protection des investisseurs peuvent promouvoir les investissements dans des activités plus risquées qui seront potentiellement rentables à long terme.

30. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) peut être un mécanisme efficace permettant d'accroître les possibilités de nouveaux marchés pour les entreprises d'exportation du Niger. La réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires attendue de cette initiative diminuera les coûts des échanges mais devrait s'accompagner de mesures nationales de stimulation de la diversification. Ces mesures pourraient avoir notamment pour objectifs de renforcer la capacité de production, d'aider les petites et moyennes entreprises à être compétitives

et à participer aux chaînes de valeur régionales et mondiales, d'améliorer l'accès au financement et de favoriser l'innovation et le développement des produits.

31. Il est nécessaire de favoriser la numérisation des processus pour réduire les coûts de la pratique des affaires et stimuler la diversification des exportations. L'accès aux TIC reste très faible au Niger, mais il existe de nombreuses possibilités et des actifs importants permettant de renforcer les efforts actuellement déployés pour améliorer la connectivité. Parmi les initiatives existantes, c'est le Projet Niger 2.0 – Villages intelligents qui se démarque. Il vise à promouvoir une approche prometteuse consistant à lancer la transformation numérique dans les zones rurales et isolées du pays. Il y a lieu de développer les systèmes de communications numériques en accroissant le recours au câblage à large bande en fibre optique et en réduisant le coût d'accès, ce qui aboutira à une compétitivité accrue des échanges et à une intégration internationale plus poussée.

32. Promouvoir la paix et la stabilité et s'attaquer aux sources de fragilité, ce sont là deux composantes essentielles de la stratégie de diversification au Niger. La stabilité politique crée des conditions propices à la mise en place de réformes et d'un environnement économique stable, qui sont nécessaires pour attirer les investissements. Le Niger a été victime d'attaques terroristes ces dernières années, mais la tenue d'élections justes et la transition démocratique en 2021 prouvent la solidité et la maturité du cadre institutionnel du pays et devraient servir de base au renforcement de la paix et de la stabilité dans le pays. Les récentes initiatives, parmi lesquelles la consolidation du statu de « Chef de file de l'opposition », première initiative de ce genre depuis l'introduction de cette institution par la Constitution de 2010, et la reprise du dialogue dans le cadre du Conseil national de dialogue politique (CNDP) sont les bienvenues.

33. Quoique non traitées par l'étude analytique, les politiques verticales, qui s'appliquent à des secteurs spécifiques, peuvent, elles aussi, être utiles, sous réserve qu'elles soient ciblées, transparentes et réduisent au minimum les coûts budgétaires. Ces politiques pourraient être nécessaires pour encourager le développement de produits et régions spécifiques. Par exemple, une initiative envisagée est celle qui vise notamment à améliorer la zone industrielle à Niamey et à créer des pôles agro-industriels dans toutes les régions du Niger.

Bibliographie

- Dornbusch, R., Fischer, S. and Samuelson, P.A. (1977) "Comparative Advantage, trade, and Payments in a Ricardian Model with a Continuum of Goods." *The American Economic Review*, Vol. 67(5): 823-839
- Giri, Rahul, Saad Noor Quayyum, and Rujun Joy Yin. (2019) "Understanding Export Diversification: Key Drivers and Policy Implications." IMF Working Paper WP/19/105. Washington DC.: International Monetary Fund.
- Gygli, Savina, Florian Haelg, Niklas Potrafke and Jan-Egbert Sturm. (2019) "The KOF Globalisation Index – Revisited." *Review of International Organizations*. 14(3), 543-574
- Henn, Christian, Chris Papageorgiou, and Nikola Spatafora. (2013) "Export Quality in Developing Countries." IMF Working Paper, WP/13/108. Washington DC.: International Monetary Fund.
- IMF (2014), "Sustaining Long-Run Growth and Macroeconomic Stability in Low-Income Countries—The Role of Structural Transformation and Diversification." IMF Policy Paper.
- Krugman, P.R. (1979) "Increasing returns, monopolistic competition, and international trade." *Journal of International Economics*, Vol. 9(4): 469-479.
- Medina, L., Jonelis, A. and Cangul, M. (2017) "The Informal Economy in Sub-Saharan Africa: Size and Determinants." IMF Working Paper WP/17/156. Washington DC.: International Monetary Fund.
- Salinas, Gonzalo. (2021) "Proximity and Horizontal Policies: The Backbone of Export Diversification and Complexity." IMF Working Paper, WP/21/64. Washington DC.: International Monetary Fund.
- Sahay, Ratna, Martin Čihák, Papa N'Diaye, Adolfo Barajas, Ran Bi, Diana Ayala, Yuan Gao, Annette Kyobe, Lam Nguyen, Christian Saborowski, Katsiaryna Svirydzenka, and Seyed Reza Yousefi (2015). "Rethinking Financial Deepening: Stability and Growth in Emerging Markets." IMF Staff Discussion Note SDN/15/08.
- UNCTAD. (2022) "Rethinking the Foundations of Export Diversification in Africa: The Catalytic Role of Business and Financial Services." *Economic Development in Africa Report 2022*.

Annexe I. Liste de pays

Country Name	Country Name	Country Name
Albania	France	New Zealand
Algeria	Gabon	Nicaragua
Angola	Gambia, The	Niger
Argentina	Georgia	Nigeria
Armenia	Germany	North Macedonia
Australia	Ghana	Norway
Austria	Greece	Oman
Azerbaijan	Guatemala	Pakistan
Bahamas, The	Guinea	Panama
Bahrain	Guinea-Bissau	Paraguay
Bangladesh	Hungary	Peru
Barbados	Iceland	Philippines
Belarus	India	Poland
Belgium	Indonesia	Portugal
Belize	Iran, Islamic Rep.	Qatar
Benin	Ireland	Russian Federation
Bhutan	Israel	Rwanda
Bolivia	Italy	Saudi Arabia
Bosnia and Herzegovina	Jamaica	Senegal
Botswana	Japan	Sierra Leone
Brazil	Jordan	Singapore
Brunei Darussalam	Kazakhstan	Slovak Republic
Bulgaria	Kenya	Slovenia
Burkina Faso	Korea, Rep.	South Africa
Burundi	Kuwait	Spain
Cabo Verde	Kyrgyz Republic	Sri Lanka
Cambodia	Lao PDR	St. Lucia
Cameroon	Latvia	Vincent and the Grenadine
Canada	Lebanon	Sudan
Central African Republic	Lesotho	Suriname
Chad	Liberia	Sweden
Chile	Lithuania	Switzerland
China	Luxembourg	Syrian Arab Republic
Colombia	Madagascar	Tajikistan
Congo, Rep.	Malawi	Tanzania
Costa Rica	Malaysia	Thailand
Cote d'Ivoire	Maldives	Togo
Croatia	Mali	Trinidad and Tobago
Cyprus	Malta	Tunisia
Czech Republic	Mauritania	Turkiye
Denmark	Mauritius	Uganda
Dominican Republic	Mexico	Ukraine
Ecuador	Moldova	United Arab Emirates
Egypt, Arab Rep.	Mongolia	United Kingdom
El Salvador	Morocco	United States
Equatorial Guinea	Mozambique	Uruguay
Estonia	Myanmar	Venezuela, RB
Eswatini	Namibia	Vietnam
Ethiopia	Nepal	Yemen, Rep.
Fiji	Netherlands	Zambia
Finland		

Annexe II. Sources de données

Variable	Sources
Export diversification index	International Monetary Fund (IMF)
Export quality index	International Monetary Fund (IMF)
Natural resources rents (% of GDP)	World Bank's World Development Indicators (WDI)
Informal sector size (% of GDP)	World Bank's Informal Economy Database
Financial development index	International Monetary Fund (IMF)
Quality of the regulatory system	World Bank's Worldwide Governance Indicators
Trade liberalization	Gygli, S., Haelg, F., Potrafke, N. and Sturm, J-E. 2019. The KOF Globalisation Index – Revisited, <i>Review of International Organizations</i> , 14(3), 543-574
Control of corruption	World Bank's Worldwide Governance Indicators
Human capital index	World Bank's Human Capital Project
Quality of trade- and transport-related infrastructure	World Economic Forum's Global Competitiveness Report
Quality of ICT and electricity infrastructure	World Economic Forum's Global Competitiveness Report
Investment profile	International Country Risk Guide
Global competitiveness index	World Economic Forum's Global Competitiveness Report
FDI (% of GDP)	World Bank's World Development Indicators (WDI)
Domestic private investment (% of GDP)	World Bank's World Development Indicators (WDI)
Digitalization index	Gygli, S., Haelg, F., Potrafke, N. and Sturm, J-E. 2019. The KOF Globalisation Index – Revisited, <i>Review of International Organizations</i> , 14(3), 543-574
State fragility index	Polity IV Project

Annexe III. Statistiques descriptives

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Export diversification index	2,230	0.5	0.2	0.0	1.0
Export quality index	2,185	0.8	0.2	0.2	1.1
Natural resources rents (% of GDP)	2,229	7.7	11.1	0.0	62.0
Informal sector size (% of GDP)	2,230	31.0	12.0	8.1	66.4
Financial development index	2,230	0.3	0.2	0.0	1.0
Quality of the regulatory system	1,786	52.7	27.1	0.0	100.0
Trade liberalization	2,211	55.2	23.9	1.6	97.9
Control of corruption	1,786	50.2	28.9	0.5	100.0
Human capital index	2,084	0.6	0.1	0.3	0.9
Quality of trade- and transport-related infrastructure	2,135	2.8	0.6	1.8	4.3
Quality of ICT and electricity infrastructure	2,058	3.9	1.2	1.8	6.4
Investment profile	1,837	8.7	2.1	0.0	12.0
Global competitiveness index	2,058	4.2	0.7	2.9	5.7
FDI (% of GDP)	2,225	6.0	19.6	-57.5	449.1
Domestic private investment (% of GDP)	2,028	23.1	7.2	-2.4	69.7
Digitalization index	2,230	63.1	20.3	3.4	98.6
State fragility index	2,091	8.4	6.3	0.0	24.0